

Diplôme de conservateur de bibliothèque

# **Quelle place pour le cinéma jeune public dans les bibliothèques ? Les objectifs visés par la Joie par les livres.**

**Catherine Dupouey**

Sous la direction de Catherine Blangonnet,  
Responsable de la Mission audiovisuelle de la  
Direction du livre et de la lecture

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1. LE CINÉMA JEUNE PUBLIC EN BIBLIOTHÈQUE : UNE LÉGITIMITÉ ENCORE EN QUESTION MALGRÉ UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE</b>	<b>7</b>
1.1. UNE LÉGITIMITÉ EN QUESTION	7
1.1.1 <i>Une légitimité en question par rapport au cinéma</i>	7
1.1.2 <i>Une légitimité en question par rapport au livre</i>	14
1.1.3 <i>Une légitimité en question par rapport aux fonds audiovisuels adultes</i>	17
1.2. LES BIBLIOTHÈQUES, TEMPLES DES NOUVEAUX MÉDIAS	19
1.2.1 <i>De la bibliothèque à la médiathèque</i>	19
1.2.2 <i>La place du cinéma jeune public en bibliothèque</i>	20
<b>2. EN S’OUVRANT AU CINÉMA, LES BIBLIOTHÈQUES RESTENT DANS L’UNE DE LEURS MISSIONS ESSENTIELLES : PERMETTRE UN LARGE ACCÈS AUX OEUVRES</b>	<b>23</b>
2.1. UN RÔLE PRIMORDIAL À JOUER DANS LA SENSIBILISATION DES JEUNES AU 7 <sup>E</sup> ART	23
2.1.1 <i>Eveiller les regards</i>	23
2.1.2 <i>Faire découvrir un autre cinéma</i>	25
2.2. LA SPÉCIFICITÉ DES BIBLIOTHÈQUES PAR RAPPORT À L’ÉCOLE OU AU RÉSEAU DE SALLES D’ART ET D’ESSAI	27
2.2.1 <i>Sensibiliser et ouvrir les esprits plus qu’éduquer</i>	27
2.2.2 <i>Proposer une offre permanente grâce à la constitution d’un fonds</i>	31
2.2.3 <i>Toucher un public large, réparti sur l’ensemble du territoire</i>	34
<b>3. ÊTRE « PASSEUR D’IMAGES » NÉCESSITE UN TRAVAIL D’ACCOMPAGNEMENT D’UNE QUALITÉ SEMBLABLE À CELUI CONDUIT POUR LE LIVRE</b>	<b>38</b>
3.1. DE LA « MÉDIATHÈQUE » À LA « MÉDIATION »	38
3.1.1 <i>Guider les jeunes dans leur choix</i>	38
3.1.2 <i>Faire vivre le fonds de films : mener un véritable travail de programmation</i>	39
3.1.3 <i>Proposer des animations en accompagnement des projections</i>	44
3.2. UNE OUVERTURE DE LA VIDÉOTHÈQUE SUR L’EXTÉRIEUR	49
3.2.1 <i>Se former et se tenir informé pour mieux transmettre</i>	49
3.2.2 <i>Développer ou renforcer des partenariats</i>	53
<b>4. LA JOIE PAR LES LIVRES, UN ORGANISME RESSOURCE POUR LES RESPONSABLES DE COLLECTIONS CINÉMA JEUNE PUBLIC EN BIBLIOTHÈQUE ?</b>	<b>65</b>
4.1. CRÉER UN PÔLE DE RESSOURCES AUTOUR DU CINÉMA JEUNE PUBLIC	66

4.1.1	<i>Une aide à la sélection, semblable à celle menée pour la littérature jeunesse</i>	66
4.1.2	<i>Un outil d'information et d'échanges</i>	68
4.2.	ELARGIR L'OFFRE ET LA METTRE À LA DISPOSITION DES BIBLIOTHÈQUES	70
4.2.1	<i>Une offre restreinte en matière de cinéma jeune public</i>	70
4.2.2	<i>Négocier les droits et assurer la diffusion d'un catalogue de films jeune public auprès des médiathèques</i>	73
4.3.	LA BIBLIOTHÈQUE DE CLAMART : UN SITE PILOTE	76
<b>CONCLUSION</b>		<b>79</b>

---

## **BIBLIOGRAPHIE** **I**

---

## **ANNEXES** **1**

<b>1.</b>	<b>LISTE DES SIGLES</b>	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>ENQUÊTE ET PERSONNES RENCONTRÉES</b>	<b>2</b>
2.1.	QUESTIONNAIRE	2
2.2.	LISTE DES MÉDIATHÈQUES QUI ONT RÉPONDU SPONTANÉMENT AU QUESTIONNAIRE	10
2.3.	LISTE DES MÉDIATHÈQUES POUR LESQUELLES J'AI EU UN ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE DU SECTEUR CINÉMA SUR LA BASE DU QUESTIONNAIRE	10
2.4.	AUTRES PERSONNES AVEC LESQUELLES J'AI EU UN ENTRETIEN	10
<b>3.</b>	<b>EXEMPLES DE PROGRAMMATION DE FILMS JEUNE PUBLIC EN BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>12</b>
3.1.	MÉDIATHÈQUE D'ARLES :	12
3.2.	MÉDIATHÈQUE DE DOLE	15
<b>4.</b>	<b>SÉLECTIONS DE FILMS JEUNE PUBLIC</b>	<b>16</b>
4.1.	CATALOGUE DES FILMS INSCRITS AU PROGRAMME ECOLE ET CINÉMA	16
4.2.	CATALOGUE DES FILMS JEUNE PUBLIC RECOMMANDÉS PAR L'AFCAE	18
4.3.	FILMS POUR ENFANTS AU CATALOGUE DE LA MISSION AUDIOVISUELLE DE LA DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE	23
<b>5.</b>	<b>PETIT GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES VIDÉOTHÉCAIRES TRAVAILLANT EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC</b>	<b>25</b>
5.1.	LES DISPOSITIFS NATIONAUX	25
5.2.	LES INSTITUTIONS, ORGANISMES, ASSOCIATIONS	30

5.3. LES FESTIVALS	44
5.4. OÙ SE PROCURER DES FILMS ?	51
5.5. LES FORMATIONS	56
5.6. AUTRES SITES INTERNET UTILES	57

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

*« Dans mon enfance, le cinéma fut pour moi le salut. Sans jamais y avoir été conduit de façon pédagogique. Et cela me semble toujours une des fonctions essentielles du cinéma »<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> BERGALA Alain. *Un enfant exposé au monde, c'est ça le cinéma*. Libération, 27 avril 1995, p.36.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement Catherine Blangonnet pour l'aide et les conseils qu'elle m'a apportés tout au long de ce travail.

J'exprime aussi ma gratitude à toutes les personnes de la Joie par les livres pour leur accueil chaleureux et leur coopération tout au long de mon stage.

Je remercie enfin les professionnels qui ont pris du temps pour répondre à mon questionnaire ou qui m'ont accordé des entretiens et tout particulièrement Anne Verrier, responsable des collections cinéma de la médiathèque d'Arles, avec laquelle j'ai eu à plusieurs reprises des échanges fructueux.

## **Résumé / Abstract :**

### **Quelle place pour le cinéma jeune public dans les bibliothèques ?**

#### **Les objectifs visés par la Joie par les livres**

Malgré le succès des médiathèques, le cinéma pour enfants en bibliothèque n'a pas encore trouvé véritablement sa place. Pourtant, offrir des œuvres de qualité et accompagner le regard du jeune public dans sa découverte du 7<sup>e</sup> art afin de permettre que ce regard s'aigüise est une des missions essentielles des vidéothèques. Mais le manque d'informations comme de formations, la relative pénurie de films, le cloisonnement entre le monde des bibliothèques et celui du cinéma mais aussi entre les secteurs audiovisuels et jeunesse au sein même des établissements sont autant de freins à une politique efficace de mise en valeur des collections. Un organisme ayant vocation à être à la fois un pôle de ressources, d'échanges et de réflexion aussi bien qu'un interlocuteur auprès des producteurs afin d'élargir l'offre de films jeune public en bibliothèque semble aujourd'hui indispensable. La Joie par les livres pourrait, avec d'autres partenaires, jouer ce rôle.

Bibliothèques pour enfants--France  
Cinéma pour la jeunesse -- France  
Cinéma et enfants -- France  
Bibliothèques et cinéma

### **What place for youth films in public libraries? Objectives of the “La Joie par les Livres” library**

Despite the success of media libraries, the films for children have not yet really found their place in libraries. However, one of the essential missions of video libraries is to offer children quality works and to accompany the sight of the young audience in its discovery of the cinema, in order to sharpen this sight. But, for an effective collection development policy, many obstacles are rising: the lack of information and training, the relative shortage of films, the separation between libraries and cinema worlds, and also between audio-visual and children sections within the libraries themselves. A body having vocation to be a centre of resources, exchanges and thoughts as well as an interlocutor with producers, in order to enlarge the offer of children's films seems today essential. The “La Joie par les Livres” could, with other partners, play this role.

Children's libraries --France  
Motion pictures for children --France  
Motion pictures and children -- France  
Libraries and motion pictures

# Introduction

« Définir le cinéma pour enfants est un art d'une extrême complexité »<sup>2</sup>. Impossible cependant d'aborder notre sujet sans essayer d'expliquer ce qu'est, ou plutôt ce que n'est pas, en France, le cinéma pour enfants.

Réglons au préalable, l'épineuse question des tranches d'âges considérées dans l'expression « cinéma pour enfants ». Dans son manifeste, Pour un cinéma auquel les enfants ont droit, Jean Delmas<sup>3</sup> juge que c'est vers dix ans « qu'il faut placer la barre au dessous de laquelle on peut parler de cinéma pour enfants (...), à quatorze ans et même à douze ans, les jeunes peuvent voir le cinéma de tout le monde »<sup>4</sup>. Il est vrai que la production cinématographique recèle suffisamment de films de qualité susceptibles d'intéresser ce public pour que la question d'œuvres conçues spécifiquement pour eux ne se pose plus. Par ailleurs, cet âge correspond au début de l'adolescence, période qui pose des problèmes tout à fait spécifiques qui mériteraient une étude à part entière. Notre travail prend donc uniquement en compte le public jusqu'à dix, douze ans.

Faut-il ou non une production spécifique en direction des enfants de moins de dix ans ? Pour poser les termes de ce débat, un retour aux années 1950 est nécessaire. A cette époque, près de 5 millions de spectateurs dont un 1/3 d'enfants fréquentent chaque semaine les salles de cinéma et y voient des films désignés par certains comme « faits pour les adultes, des films qui exaltent la force brutale et le crime ». Des voix, parmi les associations aussi bien laïques que catholiques, s'élèvent pour que l'Etat encourage la création de films spécialisés pour jeune public, avec un réseau de salles dédiées diffusant un cinéma « éducatif » et des œuvres prenant en compte la psychologie des enfants.

De nombreux pays comme les pays de l'est, puis le Canada ou les pays nordiques, ont mis en place de telles structures d'aide à la création cinématographique s'adressant spécifiquement aux jeunes.

---

<sup>2</sup> ZANOS Gislaine. *Du cinéma aux enfants*. Images en bibliothèques, 1991, n°6, p.18.

<sup>3</sup> Cofondateur de la Fédération Jean Vigo des ciné-clubs de jeunes et fondateur de la Revue *Jeune cinéma*.



En France, ce cinéma spécialisé, recevant des subventions publiques, n'a jamais vu le jour pour des facteurs d'ordre économique mais aussi pour des raisons plus subtiles liées à la volonté de ne pas enfermer les œuvres dans un cinéma sur mesure, convenu, formaté, voire moralisateur. Alain Bergala exprime parfaitement cette idée : « *Les vraies rencontres que l'on fait, enfant, avec les films, c'est quand on voit des choses trop grandes pour soi. Il y a des troubles bénéfiques* ». <sup>5</sup> Et puis, comment déterminer ce qu'il faut aux enfants ? Jiri Trnka, le plus célèbre représentant du cinéma d'animation tchèque, dénonce l'arbitraire de cette frontière fixée par « *des adultes qui se posent en expert de l'âme enfantine* ». <sup>6</sup>

Mais refuser de cantonner les enfants à des films faits exclusivement pour eux ne signifie pas, non plus, tout leur montrer. Gislaine Zanos, responsable de la programmation de l'Ecran des enfants à la BPI, dit qu'il faut choisir « *des films qui les concernent. Des histoires qui les passionnent. Des héros auxquels ils peuvent s'identifier* » <sup>7</sup>. Et si les réalisateurs se défendent de faire un cinéma « pour enfants », certains assument néanmoins la dimension pédagogique de leur œuvre. C'est le cas de Jacques-Rémy Girerd, réalisateur de *La prophétie des grenouilles* : « *A travers tous mes films, je cherche à entrer en contact intime avec le jeune spectateur, lui apporter des éléments de réflexion sur la vie, lui donner des pistes pour sa construction mentale et participer à l'éducation de son regard et de son oreille en lui présentant des choses belles et de qualité. Je le ressens comme un devoir* » <sup>8</sup>.

Pas de cinéma donc qui se penche vers les enfants mais des films qui les élèvent vers cet art, qui mettent l'exigence à « *hauteur d'enfants* » <sup>9</sup>, des films que les adultes ont envie de leur faire découvrir parce qu'ils les aiment aussi. Cette envie de transmettre se lit en filigrane de toutes les actions entreprises par ceux qui se définissent eux-mêmes comme des « passeurs » de cinéma.

---

<sup>4</sup> DELMAS Jean. *Manifeste pour un cinéma auquel les enfants ont droit*. Jeune cinéma, janv-fév. 1976, n°92.

<sup>5</sup> BERGALA Alain. *Un enfant exposé au monde, c'est ça le cinéma*. Libération, 27 avril 1995, p.36.

<sup>6</sup> TRNKA Jiri. *Czechoslovak films for children : a catalogue of children's feature films*. Praha : Marie Benesova ; The Central Film Distribution, 1965. [Citation traduite de l'anglais].

<sup>7</sup> ZANOS Gislaine. *Op. Cit.* p.19.

<sup>8</sup> GIRERD Jacques-Rémy. Discours prévu pour la présentation en avant-première de la *Prophétie des Grenouilles* au cinéma le Rex à Châtenay-Malabry, le 23 novembre.

<sup>9</sup> Expression empruntée à Carole Desbarats, qui est aussi le titre de rencontres qui se sont tenues au Forum des images.

Ce rôle de passeur, les bibliothécaires jeunesse le connaissent car il fait partie de leur mission. Mais longtemps, le champ d'action des bibliothèques s'est limité aux livres. L'apparition relativement récente des films n'est pas allée sans poser certaines questions, à commencer par celle du sens : « *Des films donc à la bibliothèque mais pourquoi ? Pour proposer une alternative aux habituels programmes enfantins, si décevants, de la télévision ? Pour compenser l'absence d'une salle de cinéma ? Pour espérer amener aux livres les mauvais lecteurs, plus enclins à regarder la télévision qu'à se plonger dans l'écrit ? Ou pour faire connaître d'abord et avant tout une œuvre, un auteur, partager le plaisir de la découverte ?* »<sup>10</sup>.

Ces questions, formulées par Anne-Sophie Zuber en 1991, n'ont pas encore été complètement résolues, comme nous le verrons dans la première partie de ce mémoire. Alors que le modèle de la médiathèque semble s'être largement imposé, le cinéma en bibliothèque, et particulièrement le cinéma jeune public, se heurte toujours à un problème de légitimité, tant à l'intérieur des établissements – par rapport aux livres – qu'à l'extérieur, par rapport au réseau des salles de cinéma.

Pourtant les bibliothèques, en offrant aux enfants la possibilité de rencontres régulières avec des œuvres, sont pleinement dans leur mission et jouent un rôle essentiel dans l'éveil du regard, rôle complémentaire de celui de l'école et du réseau des salles commerciales. L'importance et la spécificité des bibliothèques en ce domaine feront l'objet de la seconde partie de notre étude.

Mais mettre à la disposition des enfants des films de qualité ne suffit pas. Un travail d'accompagnement s'avère indispensable pour susciter une démarche critique et permettre aux enfants d'aimer les œuvres vues ou de ne pas les aimer mais de savoir pourquoi, pour que se tisse entre elles le fil d'un cheminement à travers la diversité et l'histoire du cinéma et que se fasse progressivement une initiation au 7ème art. En nous appuyant sur des exemples concrets, nous esquisserons, dans un troisième temps, les différentes actions possibles dans la mise en œuvre de cet accompagnement et les préalables nécessaires à la réussite de ce travail, tant en matière de formation que de partenariat.

---

<sup>10</sup> ZUBER Anne-Sophie. *Du petit et du grand écran*. Images en bibliothèques, 1991, n°6, p.13.

Les bibliothèques qui ont entrepris ce travail d'accompagnement ne sont pas encore très nombreuses. Il faut dire que les obstacles à surmonter sont importants. Hormis les problèmes de temps et de budget, inhérents à toute politique d'animation, les difficultés propres à ces collections tiennent autant à des facteurs liés au fonctionnement des établissements qu'à la situation du cinéma et du marché des vidéogrammes en France : faible reconnaissance du cinéma pour enfants en bibliothèque, cloisonnement entre les secteurs jeunesse et audiovisuel, manque d'ouverture de la bibliothèque sur le monde du cinéma, insuffisance des échanges entre vidéothécaires, carences en formations, pénurie de films de qualité, difficulté de repérage des vidéogrammes en l'absence d'une base de données recensant, comme Electre pour la littérature, l'ensemble de la production, rareté des outils critiques d'aide à la sélection... A partir de l'analyse de ces difficultés, évoquées tout au long de ce mémoire, nous tenterons, à son terme, de dessiner les contours de l'action possible de la Joie par les livres en vue de favoriser l'accès des enfants au cinéma par le biais des bibliothèques et d'aider les professionnels dans leur rôle de « passeurs ».

Quelques précisions concernant la démarche adoptée sont utiles. La lecture d'ouvrages, d'articles et de rapports d'enquêtes, mais aussi la participation à deux stages de formation continue<sup>11</sup>, m'ont permis de prendre connaissance des divers aspects du sujet et des problématiques qui le sous-tendaient.

A partir de là, la méthode a été déterminée par l'objectif visé, à savoir faire des propositions sur le rôle possible de la Joie par les livres en matière de cinéma jeune public en bibliothèque, des propositions qui répondraient plus particulièrement à deux préoccupations récurrentes chez les vidéothécaires : quelles œuvres proposer aux enfants et comment accompagner ces derniers dans leur découverte du 7<sup>e</sup> art ? Les aspects techniques du traitement des films (catalogues, classement des collections) ont été exclus de cette étude car ils relèvent de règles bibliothéconomiques établies ou de modèles d'organisation

---

<sup>11</sup> « Cinéma pour la jeunesse » organisé par la Joie par les livres, la BPI et le Forum des Halles du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2003 et « Les fonds audiovisuels en médiathèque », stage organisé le 23 octobre par le Groupement Ile-de-France de l'ABF.

propres à chaque établissement et n'appellent pas d'action particulière d'organisme comme la Joie par les livres.

Parmi l'ensemble des vidéothèques, il m'intéressait de considérer plus particulièrement les établissements qui avaient déjà engagé une réflexion et un travail sur le cinéma jeune public parce que les responsables de ces actions me semblaient les mieux placés pour exprimer leurs motifs de satisfaction mais surtout les problèmes qu'ils avaient rencontrés et les attentes qui étaient aujourd'hui les leurs. Mon propos n'était pas de faire un état des lieux complet de la situation du cinéma jeune public en bibliothèque mais de pointer les principales difficultés rencontrées par les établissements actifs dans leur politique de mise en valeur des collections et ceci afin de dégager des perspectives d'amélioration que pourrait apporter la Joie par les livres. Je me suis donc concentrée sur un nombre limité d'établissements, essentiellement des bibliothèques municipales qui ont une expérience de mise en valeur directe des collections auprès d'un public d'enfants, que ne connaissent pas, *a priori*, les bibliothèques départementales de prêt<sup>12</sup>.

Afin de repérer les bibliothèques les plus actives et de leur adresser un questionnaire, je me suis appuyée à la fois sur mes lectures et sur la liste des médiathèques participant au Mois du film documentaire – événement le plus suivi par les bibliothèques ayant une collection cinéma. J'ai sélectionné, parmi elles, celles qui offraient des programmations pour enfants, à l'occasion ou en dehors, de cette manifestation. J'ai aussi fait circuler mon enquête sur trois listes de diffusion professionnelles<sup>13</sup>. Le peu de réponses reçues par ce biais a été une première indication du nombre, faible, d'établissements suffisamment sensibles à ce sujet pour répondre à une enquête<sup>14</sup>. Toutefois d'autres raisons peuvent expliquer ce faible taux de réponses : non abonnement de certains bibliothécaires à ces listes de diffusion, manque de temps... J'ai donc complété les données recueillies grâce aux réponses spontanées par des entretiens téléphoniques sur la base du même questionnaire.

---

<sup>12</sup> Il n'en reste pas moins que les services que pourrait offrir la Joie par les livres seraient utiles aussi aux médiathèques départementales, notamment en ce qui concerne leur politique de formation.

<sup>13</sup> Celles de Biblio-fr, d'Images en bibliothèques et de La Joie par les livres.

<sup>14</sup> Afin d'inciter les professionnels à répondre, je m'étais engagée à envoyer un exemplaire électronique de mon mémoire aux personnes qui le souhaitaient.

A l'issue de cette enquête, je n'ai pas établi de projections en pourcentage, le nombre d'établissements sondés – dix-neuf – étant trop faible pour que les réponses collectées aient une réelle valeur statistique, mais j'ai pu dégager des lignes directrices que j'ai en outre croisées avec les conclusions d'une enquête sur le même sujet menée en septembre par la responsable du fonds cinéma de la médiathèque d'Arles dans le cadre de la préparation d'un stage sur le « cinéma et jeune public en bibliothèques ».

Je tenais enfin particulièrement à interroger, parallèlement aux bibliothécaires, des personnes oeuvrant aussi pour le jeune public mais du côté du cinéma ou de l'éducation nationale<sup>15</sup>. J'ai pu avoir avec elles des contacts fructueux au cours d'entretiens mais aussi, de façon plus informelle, lors de festivals (Fête du cinéma d'animation, Festival d'Aubervilliers, Festival jeune public de Châtenay-Malabry) qui se sont déroulés pendant mon stage. Ces conversations, ainsi que mes lectures sur le cinéma, m'ont permis de multiplier les points de vues sur mon sujet et d'en enrichir, je l'espère, les différentes approches possibles.

---

<sup>15</sup> La liste de l'ensemble des personnes interrogées figure en annexe.

## **1. Le cinéma jeune public en bibliothèque : une légitimité encore en question malgré une place de plus en plus importante**

### **1.1. Une légitimité en question**

La légitimité du cinéma jeune public en bibliothèque semble en question tant par rapport au réseau des salles – les bibliothèques, temples des livres et de la lecture, sont-elles fondées pour accueillir des collections de films ? – qu'à l'intérieur même de la médiathèque, par rapport au livre et aux collections vidéo adultes.

#### 1.1.1 Une légitimité en question par rapport au cinéma

##### *1.1.1.1 La salle de cinéma, seul lieu légitime de projection des films ?*

Qu'est-ce que le cinéma ? Très souvent la réponse à cette question ne passe pas par une définition de l'essence même de l'œuvre cinématographique mais par l'évocation des conditions matérielles de production et de réception de celle-ci souvent opposées aux conditions de production et de réception d'autres œuvres audiovisuelles : le cinéma (35 mm) s'oppose ainsi à la vidéo, la salle de cinéma à l'écran de télévision.

Cette « définition » exclurait du cinéma tout ce qui n'est pas du 35 mm, support noble par excellence. Il est vrai que le CNC<sup>16</sup> a longtemps désigné le 16mm sous l'appellation de « format d'amateur » bien que de nombreux réalisateurs, et non des moindres (Johan van der Keuken, Chris Marker), l'aient utilisé notamment pour le documentaire. Si l'on s'en tient à cette notion de support, la vidéo ou le numérique ne pourraient donc pas être des moyens d'expression propres à produire des œuvres cinématographiques, ce qui reviendrait à exclure du champ de la création les œuvres de l'art vidéo ou les nombreux documentaires tournés avec ces médias. Il y a un paradoxe à enfermer un art – le cinéma – dans un support donné un peu comme si l'on assimilait, dans un parfait mais trompeur parallèle, la littérature au livre. Faire un film en 35 mm et qui sera projeté en salle, revient-il à faire nécessairement une œuvre cinématographique ? Non bien sûr, pas plus

---

<sup>16</sup> Voir le développement des sigles en Annexe 1.

qu'écrire ne signifie forcément produire une œuvre littéraire. Il conviendrait de trouver une autre définition du cinéma plus en rapport avec le contenu des films ou les qualités de l'œuvre filmée.

Il n'en reste pas moins vrai que l'œuvre cinématographique d'un auteur, quelle que soit la technique ou le format de pellicule choisis pour fixer les images, traduit une intention que les conditions de réception doivent restituer au risque de trahir l'œuvre. Si un réalisateur a choisi de s'exprimer en 35 mm, il vaut infiniment mieux voir son film projeté en 35mm sur grand écran qu'à la télévision. La télévision en effet ne respecte pas l'œuvre cinématographique. Un film y passe à 25 images/seconde contre 24 au cinéma ; une partie du film disparaît littéralement de part et d'autre de l'écran, sans parler du rendu des couleurs, des contrastes, du son !

Si tout le monde s'accorde pour dire qu'un film doit être prioritairement vu au cinéma – encore qu'aujourd'hui cette appellation recouvre des réalités diverses allant de la petite salle de 50 places à l'auditorium géant des multiplexes – plutôt que sur un écran de télévision, certains jugent excessive, voire malhonnête, cette opposition systématique entre télévision et salle de cinéma. Serge Daney<sup>17</sup> voit, derrière « *cette nostalgie de la grande salle et ce mythe de la projection parfaite* », le regret du spectateur de ne plus se voir offrir que rarement de grands films. « *Plus le temps passe et plus les films qui justifieraient cette nostalgie de la grande salle et ce mythe de la projection parfaite se font rares* »<sup>18</sup>. Mais si le film est grand, il n'y pas alors, selon Serge Daney, de raison pour qu'il cesse d'être grand sous prétexte qu'il passe à la télévision. « *Il faut se faire une idée bien faible des films qui sont censés nous avoir bouleversé en salle pour penser qu'il leur suffit de passer à la télévision pour ne plus nous toucher du tout* ».<sup>19</sup>

Au nom de cette confiance accordée à l'œuvre et à ses qualités intrinsèques qu'un passage à la télévision ne saurait annihiler, beaucoup de cinéphiles affirment qu'il vaut mieux voir un bon film sur un écran de télévision plutôt que de ne pas le

---

<sup>17</sup> Critique aux *Cahiers du cinéma* puis responsable du cinéma à *Libération* avant de se tourner par la suite vers la télévision.

<sup>18</sup> DANEY Serge. *Du petit au grand Ecran*. Zéro de conduite, n° 16, 2<sup>ème</sup> trimestre 1994.

<sup>19</sup> DANEY Serge. Op. Cit.

voir du tout. Là, les bibliothèques ont indéniablement un rôle à jouer en montrant au public des films qu'il ne pourrait pas forcément voir en salle.

Cette légitimité des bibliothèques à s'occuper de cinéma se trouve encore renforcée par l'évolution des supports et des conditions de projection aujourd'hui bien meilleures. Un des progrès majeurs à cet égard réside dans la montée en puissance du DVD au détriment de la vidéo. Le numérique restitue de façon beaucoup plus fidèle l'œuvre originale et le DVD, associé à une vidéoprojection sur grand écran, rivalise presque avec le cinéma. Les grands producteurs et diffuseurs souhaitent d'ailleurs imposer le numérique dans les salles de cinéma afin, entre autres, de diminuer les coûts liés à la fabrication et à la circulation des copies. Dans ce contexte, certains professionnels prévoient que, d'ici une vingtaine d'années, la norme sera effectivement le numérique<sup>20</sup>.

La légitimité de la salle de cinéma à être l'unique lieu pour voir une oeuvre se trouve donc contestée. D'autres modes de diffusion la concurrence. Les films se regardent de plus en plus à domicile et la tendance, dans les foyers, est de s'équiper de chaînes dites *Home cinéma* (écran de grande taille, son provenant de divers points grâce à la multiplication des enceintes...). Dans la brochure technique qu'elle consacre à ce type de matériel, la Fnac insiste sur cet aspect du cinéma à domicile: «... les chaînes Home cinéma recherchent en plus à restituer une ambiance bien particulière, celle des salles où se produisent extra-terrestres, aventuriers, flics et voyous, et autre création du cinéma à grand spectacle»<sup>21</sup>.

En dehors de l'espace privé, le cinéma envahit également des espaces collectifs qui ne sont pourtant pas des salles de cinéma. Parmi ces lieux, les médiathèques qui, de plus en plus, se dotent d'auditoriums équipés de lecteurs Béta SP, Béta num ou DVD reliés à un vidéoprojecteur pour des séances cinématographiques sur grand écran avec parfois un son *home cinéma*. C'est ce type de sonorisation qu'a choisi la médiathèque de Melun<sup>22</sup> pour son futur auditorium. Parmi les 19 bibliothèques étudiées dans le cadre de ce travail, 18 disposaient d'une salle dédiée avec vidéoprojecteur et grand écran. Depuis quelques années, les nouvelles

---

<sup>20</sup> Entretien téléphonique avec Yonnick Flot, rédacteur en chef du *Courrier de l'Art & Essai*, revue de l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE) (octobre 2003).

<sup>21</sup> FNAC. *Dossier Fnac : sélection Home cinéma*. Fnac : 2003, 31 p.

<sup>22</sup> qui ouvrira ses portes en 2004.



médiathèques incluent presque toujours un auditorium qui dispose le plus souvent d'une entrée indépendante permettant son utilisation en dehors des horaires d'ouverture de l'établissement. S'affirme donc la volonté d'accueillir un public qui ne vient pas nécessairement à la bibliothèque pour consulter ou emprunter des documents mais peut s'y rendre pour assister à une conférence, un spectacle, un film...

Certains professionnels du cinéma voient dans ce glissement des raisons d'inquiétudes, essentiellement économiques, qui pourraient aboutir pour les bibliothèques à la limitation des droits de projection. Ces inquiétudes sont-elles justifiées ; les bibliothèques se posent-elles en concurrentes des salles de cinéma ?

#### *1.1.1.2 Les bibliothèques, concurrentes des salles de cinéma, notamment pour les films jeune public ?*

Au cours d'un entretien avec Jean-Jacques Mitterrand, délégué général de l'UFFEJ (Union française du film pour l'enfance et la jeunesse), j'ai pu constater que l'action menée par les bibliothèques en matière de mise en valeur des collections cinématographiques pour jeune public était peu connue.

Cette association, créée en 1990, a pour objectif de promouvoir la culture cinématographique et audiovisuelle auprès des enfants et des jeunes. Soutenue par le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère des affaires étrangères et le CNC, l'UFFEJ déploie de nombreuses actions par le biais de la formation, de la réflexion et des échanges, tant au niveau national qu'international. C'est donc un acteur incontournable dans le domaine du cinéma jeune public, connu d'ailleurs de plusieurs bibliothécaires que j'ai pu interroger et qui m'ont cité, comme une de leurs sources d'information, la revue *Zéro de conduite* publiée par cette association.

Jean-Jacques Mitterrand m'a dit ignorer que les bibliothèques proposaient des programmations de films – ce qui, au passage, suffirait à montrer que la légitimité des bibliothèques en ce domaine n'est pas aussi évidente, ou du moins aussi visible, que cela – mais ce qui m'a semblé plus surprenant encore c'est la raison pour laquelle, selon lui, les bibliothèques ne faisaient pas de programmations : elles n'en auraient pas le droit !

Jean-Jacques Mitterrand se fondait notamment sur une intervention récente de Varda Lérin, directrice de l'ADAV (Ateliers diffusion audiovisuelle)<sup>23</sup>, qui, lors d'une journée de rencontres sur le cinéma, a évoqué la consultation des œuvres en bibliothèque, lesquelles ne pouvaient être visionnées que sur des postes de consultation individuels. Son auditoire, composé de professionnels du cinéma avait été, selon Jean-Jacques Mitterrand, rassuré par ce discours. Or, la réalité est toute autre bien sûr puisque les bibliothèques projettent des films en salle. Les bibliothèques ne respectent-elles pas la loi en ce domaine ?

La législation prévoit bien l'existence d'un secteur non commercial du cinéma<sup>24</sup>, et l'organisation de projections publiques. Elle encadre toutefois ce droit. Ainsi la publicité commerciale pour informer de ces séances comme, par exemple, des encarts payants dans la presse n'est-elle pas autorisée. Il est en revanche possible d'annoncer la séance dans le programme de la bibliothèque ou même dans le bulletin d'information municipal, du moins pour les films acquis par le biais de catalogues d'institutions comme ceux du Ministère de la culture.

Les conditions de projection des films acquis par le biais de l'ADAV sont soumises à des règles plus strictes. Concernant la publicité, l'ADAV est très claire : l'information doit se faire « *uniquement dans l'enceinte de l'organisme acquéreur (ni publicité extérieure, ni presse, ni tracts, ni affiche...)* »<sup>25</sup>. Sur ce point, les bibliothèques ne respectent pas toujours la législation : elles annoncent le plus souvent les projections sur des documents diffusés en dehors de l'établissement : programmes sous forme papier, site internet, encarts dans la presse locale. Les projections faites dans le cadre d'événements nationaux comme la Fête du cinéma d'animation bénéficient même d'une publicité sur tout le territoire grâce au catalogue diffusé par l'organisateur de la manifestation. En ce qui concerne les droits de projection, une certaine ambiguïté peut prêter à bien des malentendus. L'ADAV énonce que « *l'extension des droits d'utilisation des programmes accessibles en "consultation" est limitée à la possibilité de projeter, à titre gratuit, dans l'emprise*

---

<sup>23</sup> Cette association diffuse auprès des bibliothèques des œuvres audiovisuelles dont elle a préalablement négocié les droits avec les éditeurs.

<sup>24</sup> Code de l'industrie cinématographique, article 2 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.adminet.com/jo/code/cinema/2.html> (consulté le 18.12.2004).

<sup>25</sup> ADAV. Bienvenue sur le site de l'ADAV2 [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.adav-assoc.com/Present.html> > (consulté le 18.12.2004).

*des locaux de l'organisme acquéreur, pour des visionnements individuels ou en groupe, à l'exclusion de toute autre utilisation. Ces projections s'adressent à des publics restreints* »<sup>26</sup> or ces derniers mots – publics restreints – laissent planer un certain flou dans lequel les producteurs pourraient s'engouffrer pour remettre en cause les projections publiques en bibliothèque, ou du moins, pour tenter d'en relever les droits.

De nombreuses inquiétudes en effet, mais aussi des enjeux économiques très importants, se cristallisent à travers ces questions de droits. Le problème se trouve accentué par la pratique du piratage qui ne concerne plus uniquement la musique mais aussi les films. Avant même sa sortie en France, une copie de grande qualité et en version française du *Monde de Nemo*, nouveau dessin animé des studios Pixar distribué par Disney, a battu tous les records de téléchargement dans l'Hexagone. L'internaute, qui avait récupéré le fichier vidéo auprès d'Américains et la bande son auprès de Canadiens, a été interpellé par la police, cette arrestation constituant d'ailleurs une première en matière de répression de la fraude s'agissant de copie de films.

La porte est donc ouverte pour des débats qui risquent, dans les prochaines années, d'agiter la profession comme l'avait fait celui sur le droit de prêt. Ce problème a d'ailleurs été clairement évoqué par la responsable des collections vidéo de la bibliothèque de Lorient qui négocie directement avec les producteurs les droits pour les films de création locale. Récemment certains de ces producteurs se sont plaints de la faiblesse des droits acquittés<sup>27</sup>.

Ces réticences ne viennent pas uniquement des producteurs mais aussi des exploitants de salles. Lorsque la bibliothèque projette un film, elle le fait gratuitement ce qui peut représenter une concurrence pour les salles de cinéma voisines. Serge Toubiana, directeur de la Cinémathèque Française, le soulignait dès 1990 dans un rapport sur le cinéma d'art et d'essai commandé par le Ministère de la culture. Il souhaitait que ces « *nouveaux lieux de diffusion culturelle* » pour le cinéma, à savoir des institutions telles que La Villette, la Vidéothèque de Paris ou le musée d'Orsay concentrés, il est vrai, à Paris « *ne sortent pas trop du cadre où*

---

<sup>26</sup> ADAV. Op. cit.

<sup>27</sup> Entretien téléphonique. Décembre 2003.

*elles sont circonscrites, afin de ne pas entrer en concurrence plus ou moins directe avec l'exploitation indépendante traditionnelle »<sup>28</sup>.*

Ce souci légitime anime aujourd'hui encore les représentants des exploitants de salle, particulièrement en ce qui concerne les films pour enfants. Malika Aït Gherbi, coordinatrice nationale des Groupes action promotion et jeune public à l'AFCAE (Association française des cinémas d'art et d'essai), explique par des raisons économiques la réticence de l'association à voir les bibliothèques programmer des films. Un certain délai – un an par exemple – entre la sortie du film en DVD et son apparition dans les rayons des médiathèques pourrait atténuer cette concurrence et laisser aux salles le temps d'exploiter les films. Toutefois s'agissant des oeuvres pour enfants, ce délai ne suffit encore pas à éviter toute concurrence car les classiques en direction de ce public vivent très longtemps. Le jeune public se renouvelle sans cesse ce qui garantit le succès des reprises de films, à l'instar de celui rencontré par *Peau d'Ane* à l'automne 2003.

Les bibliothèques doivent bien sûr entendre ces arguments et il ne saurait être question pour elles de se substituer aux salles de cinéma, tout comme la bibliothèque n'entend pas concurrencer la librairie. La BPI, première bibliothèque publique à avoir introduit des films dans ses collections, a privilégié, pour cette raison notamment, le documentaire. Ce n'est pas non plus un hasard si la manifestation nationale autour du cinéma en bibliothèque, le Mois du film documentaire<sup>29</sup>, est aussi consacré à ce genre, moins diffusé en salle.

En dehors de ces événements, les bibliothèques programment des films d'auteur, réputés « difficiles », plutôt que des succès commerciaux et n'attirent d'ailleurs souvent qu'un public restreint. Isabelle Volut, responsable des collections cinématographiques à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, n'accueille parfois guère plus de 10 à 15 spectateurs aux projections qu'elle programme. Et puis Dominique Margot pose à juste titre cette question : « *Que deviennent les très beaux documentaires après leur passage télévisé ? Quelle diffusion connaissent les films*

---

<sup>28</sup> TOUBIANA Serge. *Mission de réflexion sur l'Art et l'Essai : nouveaux horizons : rapport présenté à Jack Lang...* Paris : Ministère de la culture, 1990, p. 76.

<sup>29</sup> Manifestation coordonnée durant le mois de novembre par l'association *Images en bibliothèques*.

*spécifiquement régionaux ? Si les médiathèques n'étaient pas là pour les diffuser et leur donner vie, ils sombreraient au fond des tiroirs des producteurs »<sup>30</sup>.*

La question de la concurrence entre bibliothèques et cinéma ne saurait donc être ignorée mais il convient de constater que les relations entre ces deux acteurs ne se situent pas sur le terrain de concurrence mais plutôt sur celui de la complémentarité : les bibliothèques programment des films différents de ceux proposés en salle, n'attirant de surcroît qu'un public fort modeste. Gérard Collas, au nom du CNC, avait reconnu cette complémentarité dans les années 1970-1980 quand les vidéothèques commençaient à se développer : « *Il semble plus important pour les bibliothèques de répondre à une demande ou à des besoins qui ne peuvent pas être satisfaits par les circuits commerciaux que d'offrir les mêmes services que ceux-ci* »<sup>31</sup>.

Enfin, des enfants à qui l'on donne l'occasion de voir régulièrement des films de qualité ont de grandes chances de devenir, demain, des spectateurs assidus dans les salles et cela aussi a un poids économique.

La salle de cinéma n'est donc plus le seul lieu légitime pour proposer des films mais la bibliothèque doit encore faire des efforts, notamment vis-à-vis des professionnels du cinéma, pour montrer quel peut être son apport en ce domaine. Ce travail de légitimation, les vidéothécaires doivent s'y livrer également au sein même des médiathèques où le cinéma n'a pas toujours trouvé sa place à côté des autres collections.

### 1.1.2 Une légitimité en question par rapport au livre

Les films n'ont fait que tardivement leur apparition au sein des bibliothèques et le véritable essor des collections audiovisuelles remonte au milieu des années 1980. Peut-être doit-on attribuer à cette jeunesse relative le flou qui entoure parfois la place du cinéma en bibliothèque.

Peut-être aussi, le cinéma souffre-t-il d'une certaine concurrence avec l'écrit. Michel Melot, à partir de l'analyse d'un ouvrage de Gotthold Ephraïm Lessing, philosophe allemand du 18<sup>ème</sup> siècle<sup>32</sup>, explique comment, pendant longtemps, les

---

<sup>30</sup> MARGOT Dominique. *L'animation audiovisuelle*. In : CABANNES Viviane, POULAIN Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1998, p. 183.

<sup>31</sup> COLLAS Gérard cité dans : *Créer une collection vidéo. II, le cinéma documentaire français*. Paris : Ministère des affaires étrangères, 1999, p.10.

<sup>32</sup> LESSING Gotthold Ephraïm. *Laocoon ou des frontières de la peinture et de la poésie*. Paris : Hermann, 1990.

arts de l'espace (arts plastiques) et les arts du temps (littérature) ont été opposés, dans une dichotomie intelligence/sensibilité, que l'image animée est venue bouleverser. Avec le cinéma en effet, l'image se met en mouvement et passe du côté de la temporalité. La frontière entre espace et temps n'est plus aussi nette et remet surtout en question la frontière entre intelligence et sensibilité. Car, souligne Michel Melot, « à travers cette distinction, c'est celle entre le spirituel et le matériel qui est visée, d'où l'âpreté des débats et la vivacité des peurs »<sup>33</sup>. Il s'étonne de constater que la défense du livre se construit toujours en réaction au poids grandissant de l'image animée, et notamment de la télévision, et non pas à celui de la radio qui n'a pas moins concurrencé la lecture, ou du téléphone qui a tué le genre épistolaire. La raison en est, selon lui, que « la reproduction sonore ne change pas le fondement de l'ordre intellectuel. Elle évite l'écriture mais respecte la parole »<sup>34</sup>, contrairement à l'image. A cela s'ajoute le fait que la télévision, principal canal de diffusion des images animées, peut montrer « le pire et le meilleur. Il peut donc y avoir une forme de suspicion sur la légitimité culturelle de l'image »<sup>35</sup>. Dans ce contexte, « l'action du vidéothécaire relève parfois du militantisme »<sup>36</sup>.

Alain Bergala<sup>37</sup> observe lui aussi « une tradition française d'autodéfense contre les images »<sup>38</sup>. De là naîtrait cette idée, souvent inconsciente, d'une hiérarchie des supports qui placerait le livre « vecteur privilégié du savoir et de la création »<sup>39</sup> en position d'excellence. Les bibliothèques, comme leur nom même l'indique, ont été faites pour le livre, livre dont le poids, matériel autant que symbolique, reste prépondérant malgré l'ouverture des bibliothèques à de nouveaux supports.

Cette difficulté pour le cinéma à revendiquer une place égale à celle du livre se traduit de différentes façons.

Très concrètement tout d'abord, elle se sent à travers les différentes dénominations donnés à ces fonds : « vidéothèque », « fonds audiovisuel », fonds cinéma »,

---

<sup>33</sup> MELOT Michel. *Le temps des images*. Bulletin des bibliothèques de France, n°5, 2001, p.16.

<sup>34</sup> MELOT. Op. Cit. p. 17.

<sup>35</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 183.

<sup>36</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 183.

<sup>37</sup> Alain Bergala a été conseiller culturel pour le cinéma à la Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle du Ministère de l'éducation nationale.

<sup>38</sup> BERGALA Alain cité dans : GOLDBRONN Frédéric. *Etude sur la formation des bibliothécaires responsables de fonds audiovisuels*. Paris : Images en bibliothèques, 2003, p.6.

<sup>39</sup> RIVES Carole. *L'Audiovisuel à la bibliothèque*. La revue des livres pour enfants, 1991, n° 140, p.75.

« espace image »... La terminologie pour désigner les professionnels en charge de ces fonds n'est pas plus précise. Ces flottements, en soi, ne seraient pas gênants s'ils n'entraînaient et ne trahissaient tout à la fois un manque de visibilité, tant au niveau des objectifs poursuivis que des connaissances requises pour gérer ces collections. Que doit proposer en effet l'espace « image » : des produits grand public pour répondre à une certaine demande, des films d'auteurs, du reportage filmé ou du film documentaire ? Les responsables des fonds audiovisuels doivent souvent former leurs collègues, voire leurs tutelles, à ces notions.

La suprématie symbolique du livre en bibliothèque s'observe également à travers la tentation, toujours forte, de vouloir à tout prix relier le cinéma à l'écrit. Le film ne serait « *toléré que comme complément du livre, quand, suivant l'expression consacrée, il y renvoie* »<sup>40</sup>. Cette approche privilégie les adaptations littéraires ou les documentaires concernant des écrivains. Elle peut conduire à ne voir dans le film, notamment documentaire, qu'une illustration didactique d'un thème ou bien, à l'inverse, qu'un pur produit de divertissement, les deux attitudes revenant à refuser au film le statut d'œuvre. Isabelle Volut pense que les bibliothèques n'arrivent pas toujours « *à intégrer le film comme expression artistique majeure* »<sup>41</sup>.

Dans les sections jeunesse, la tentation d'utiliser le film comme support pédagogique peut se révéler forte. Cette utilisation de l'audiovisuel n'est d'ailleurs pas à proscrire à partir du moment où le film existe par lui-même et pas seulement en tant que support à l'apprentissage d'une connaissance. Dans ce dernier cas, en effet, la volonté d'illustrer un thème par un document audiovisuel conduit parfois à choisir ce qui existe sur le sujet, même si ce qui existe tient plus du document filmé<sup>42</sup> – où l'image, assortie d'une commentaire parfois redondant par rapport à elle, n'a d'autre but que de coller à la réalité – que du film documentaire, œuvre dans laquelle la réalité est montrée à travers un regard d'auteur.

Cette démarche d'auteur doit être aussi privilégiée pour les œuvres de fiction. Certes, les enfants apprécient beaucoup les séries adaptées d'albums jeunesse par la télévision puis souvent éditées en cassette<sup>43</sup> et l'idée d'amener, par ce biais les

---

<sup>40</sup> RIVES Carole. Op. Cit., p.75.

<sup>41</sup> VOLUT Isabelle citée dans : GOLDBRONN Frédéric. Op. Cit., 2003, p.7.

<sup>42</sup> Les CRDP (Centres régionaux de documentation pédagogique) proposent beaucoup de ces documents utilisés dans les écoles.

<sup>43</sup> Comme par exemple les émissions *Badabock* (FR3) ou la *Tête à Toto* (5<sup>e</sup>).

plus jeunes aux livres peut séduire. C'est l'argument avancé par Monique Perriault, présentatrice, pour la TV, d'albums animés : « *Nous utilisons les techniques et les technologies de l'animation (...) pour aider à la compréhension des histoires, pour donner du sens à l'histoire, et, le sens étant rendu plus évident, le livre devient plus facilement accessible* »<sup>44</sup>. Les bibliothécaires utilisent, dans certains cas, ce type de passerelle entre image et écrit mais le lien entre album et film ne devrait pas être systématiquement recherché surtout lorsque l'un n'apporte rien par rapport à l'autre. L'enfant risque en effet de se voir cantonné dans un univers, certes rassurant, mais assez monotone, conventionnel puisqu'il retrouve les mêmes personnages et les mêmes univers déclinés à travers différents supports : livres, films, disques, jeux, cédéroms...

A ce problème de la légitimité du cinéma par rapport à l'écrit s'ajoute, toujours à l'intérieur de la médiathèque, celui de la reconnaissance du cinéma pour enfants, considéré parfois comme le parent pauvre du 7<sup>ème</sup> art.

### 1.1.3 Une légitimité en question par rapport aux fonds audiovisuels adultes

Le cinéma jeune public souffre d'être à l'intersection de deux secteurs : jeunesse et audiovisuel.

Les hésitations sur l'emplacement physique des collections de films pour enfants traduisent des questionnements plus profonds sur la place de ces œuvres au sein de la médiathèque : parfois rassemblées dans un seul secteur – soit « image » soit « jeunesse » – , tantôt dispersées dans le fonds général des ouvrages avec une signe distinctif indiquant que le film peut être vu par le jeune public, quelquefois enfin réparties entre la section jeunesse – pour les fictions – et un autre secteur (adulte ou vidéo) pour les documentaires.

Les collections, notamment les acquisitions, sont gérées le plus souvent au niveau des secteurs audiovisuels. Sur l'échantillon des 19 bibliothèques sondées, 5 seulement avaient placé les sélections de films pour jeune public sous la responsabilité des bibliothécaires enfants.

---

<sup>44</sup> CNDP. *Animation pédagogique* [en ligne]. Disponible sur <[http://www.cndp.fr/tice/ressources\\_av/perriault.htm](http://www.cndp.fr/tice/ressources_av/perriault.htm)>. (consulté le 10.11.2003).



Or, les vidéothécaires ne sont pas toujours sensibilisés au cinéma pour jeune public et s'occupent parfois moins de ce secteur. La richesse des collections s'en ressent nécessairement. Un responsable des collections cinéma dans une médiathèque de la région parisienne m'a dit travailler essentiellement en direction du public adulte qui était, à ses yeux, prioritaire par rapports aux enfants bénéficiant « *d'autres structures sur la ville* » à savoir « *le cinéma* » et les « *centres de loisirs* ». Cette réponse surprend. En effet le cinéma de la ville n'est en rien plus accessible aux enfants qu'aux adultes et les centres de loisirs, à moins de faire un travail spécifique sur le cinéma (ce qui n'était pas le cas dans cette commune), ne passent souvent que des films « grand public » dans le but d'occuper les enfants plutôt que de les éveiller au cinéma.

Cette focalisation de la vidéothèque sur le public adulte ne semble pas isolée. Les taux de retour au 1<sup>er</sup> questionnaire que j'ai adressé aux médiathèques par le biais de trois listes de diffusion, dont une seule était spécialisée en audiovisuel – celle *d'Images en bibliothèques* – sont significatifs. Aucune des personnes abonnées à cette liste, constituée donc principalement de vidéothécaires, n'a répondu, contrairement aux destinataires des deux autres listes, celle de *Biblio-fr*, et celle de la *Joie par les livres*, spécialisée en jeunesse. Comme le souligne Anne Verrier, « *le pour enfant porte une connotation négative* »<sup>45</sup>.

A l'inverse, les bibliothécaires jeunesse sont sensibilisés aux besoins du jeune public mais ne s'intéressent pas toujours au cinéma. Dépossédés de responsabilité au niveau des acquisitions, ils ne connaissent pas assez les fonds pour les mettre en valeur et risquent même parfois de s'en désintéresser.

Des interrogations demeurent donc sur la place et la légitimité du cinéma, et particulièrement du cinéma pour jeune public en bibliothèque. Ces interrogations paraissent d'autant plus étonnantes et paradoxales que les usagers ont, pour leur part, facilement intégré ce nouveau service qu'ils plébiscitent largement.

---

<sup>45</sup> Intervention d'Anne Verrier dans le cadre du stage « Cinéma et jeunes publics en bibliothèques » organisé par Images en bibliothèques en décembre 2003.

## 1.2. Les bibliothèques, temples des nouveaux médias

### 1.2.1 De la bibliothèque à la médiathèque

En 1998, la Direction du livre et de la lecture, consciente d'un bouleversement dans le domaine des bibliothèques, a commandé une étude sur « *les conditions de transformation des bibliothèques publiques en médiathèques* ». Si ce phénomène complexe recouvre plusieurs aspects, celui le plus immédiatement visible est l'ouverture des bibliothèques à des médias autres que le livre. L'imprimé n'a plus la prééminence sur d'autres supports qui permettent, autant que lui, d'apprendre, de découvrir ou de se divertir. L'étude révèle que 70% des usagers interrogés sur les avantages de la médiathèque par rapport à la bibliothèque citent en premier le fait qu'il y a « *autre chose que les livres* »<sup>46</sup>. Pour Anne-Marie Bertrand, « *cette extension de l'offre, aspect essentiel du développement récent de la lecture publique, a justifié l'évolution de la terminologie et le passage de la bibliothèque à la médiathèque qui symbolise l'entrée de ces institutions dans l'ère de la modernité* »<sup>47</sup>.

L'émergence de ce nouveau modèle correspond à la volonté de remplacer l'image de la bibliothèque « *cimetière de livre* »<sup>48</sup> par celle d'un établissement proposant des collections et services diversifiés qui répondent à une demande plurielle et recouvrent des pratiques culturelles au champ de plus en plus étendu. Pour répondre à ces missions, les bâtiments doivent être repensés afin d'intégrer ces collections – désormais en libre accès - et ces services nouveaux. Des espaces sont également réservés aux animations. Tout concourt donc à faire de la médiathèque un espace public largement ouvert, un lieu majeur de la vie locale et un enjeu de démocratisation culturelle. Ce rôle stratégique se traduit par l'inscription physique de la médiathèque au cœur de la cité, le projet d'un nouvel établissement servant souvent d'appui à une politique plus large de réaménagement ou de redynamisation du centre ville ou d'un quartier. Les enjeux à l'œuvre dans le passage de la « bibliothèque » à la « médiathèque » dépassent donc largement la seule diversification des collections, même si celle-ci en est un élément essentiel.

---

<sup>46</sup> ROUET François. *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 1998, p. 9.

<sup>47</sup> ROUET François. Op.Cit. p. 9.

<sup>48</sup> BERTRAND Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la librairie, 2002, p.38.

Le terme de « médiathèque » se répand à partir du milieu des années 1970. Cambrai inaugure la sienne en 1975 suivi, un an plus tard, de Grenoble. Le Conseil municipal de Metz opte pour ce terme en 1977 car il a « l'avantage de supprimer l'aura poussiéreuse, l'image de marque désuète et peu flatteuse qui s'attache au mot bibliothèque dans bien des milieux »<sup>49</sup>. Les disques sont les premiers « nouveaux médias » à se généraliser.

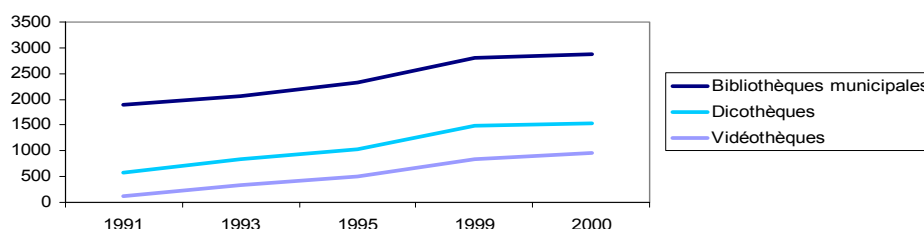
La vidéo, elle, fait son apparition à la fin des années 1970 avec l'ouverture de la BPI en 1976, puis avec l'expérience menée en 1978 par la Direction du livre dans huit bibliothèques municipales tests. Le succès de cette initiative ouvre la voie à de nouveaux essais mais il faut attendre le milieu des années 1980 pour voir se développer les vidéothèques que l'on connaît aujourd'hui. « Jusqu'au milieu des années 80, on se contente d'ajouter la fonction vidéothèque aux bibliothèques déjà existantes, là où il y a de la place. On ne sait pas encore que la vidéo doit faire partie intégrante de la bibliothèque »<sup>50</sup>.

Par ailleurs, les premières vidéothèques proposent surtout des films documentaires consultables sur place dont bénéficie un public essentiellement adulte même si la DLL propose dans son catalogue des titres pour enfants, notamment des films d'animation. Assez vite, il paraît nécessaire d'élargir l'offre cinématographique à la fiction, en même temps que de proposer le prêt à domicile rendu possible par l'apparition de l'édition de cassettes vidéo. A partir de ce moment, les vidéothèques connaissent un véritable essor.

### 1.2.2 La place du cinéma jeune public en bibliothèque

Le nombre de vidéothèques augmente régulièrement selon une courbe qui suit celle de la construction des bibliothèques et de l'ouverture de discothèques.

**Progression des vidéothèques**

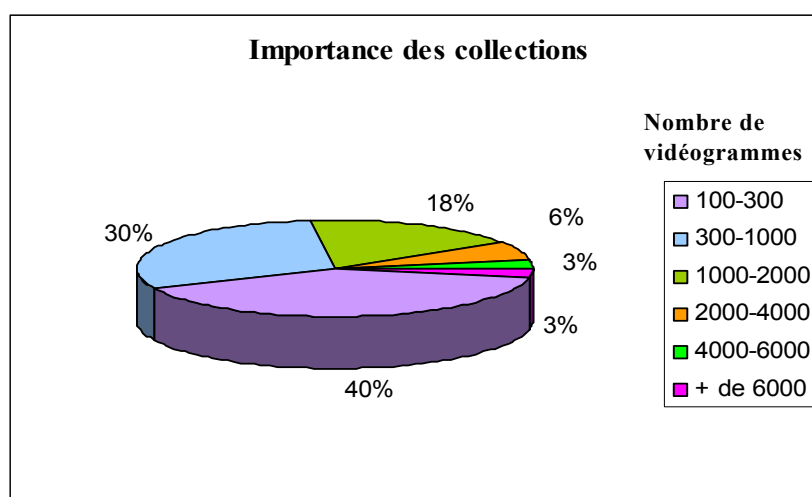


<sup>49</sup> BERTRAND Anne-Marie. Op. Cit. p.38.

<sup>50</sup> BLANGONNET Catherine citée dans : ROUET François, Op. Cit. p.23.

En 2000 (dernières données chiffrées publiées par le Ministère de la culture)<sup>51</sup>, 960 bibliothèques municipales – soit le 1/3 des établissements de lecture publique, desservant 59% de la population – déclaraient posséder des films.

Ces collections représentent un total d'un peu plus d'un million de titres, soit, en moyenne, 4,62 documents pour 100 habitants. A titre de comparaison, rappelons que la moyenne des phonogrammes musicaux se situe, pour 100 habitants, à 24,4 et à 260 pour les documents imprimés non patrimoniaux. L'importance de ces collections audiovisuelles est très variable et 70% des bibliothèques possèdent des collections de moins de 1000 titres. 73% des BDP possèdent des films, soit 69 établissements avec une moyenne de 1,34 document pour 100 habitants. Ces documents représentent environ 1,3% de leurs fonds.



Concernant les collections de films jeune public, il n'existe pas de données statistiques nationales. Les bibliothèques ne mentionnent d'ailleurs pas nécessairement, au niveau de leurs catalogues, les films pouvant convenir aussi bien à un public adulte qu'à des spectateurs plus jeunes. Ne sont donc souvent comptabilisés, dans les collections « films pour enfants », que les films physiquement classés en jeunesse. Toutefois, d'après notre enquête, la proportion de films pour enfants se situe entre 20% et 30% des fonds cinéma. A titre comparatif, les ouvrages pour enfants représentent 34,2% des imprimés.

Il n'est pas possible non plus de mesurer la répartition des prêts de films entre adultes et enfants. On sait néanmoins qu'au niveau du réseau alimenté par les BDP

<sup>51</sup> Tous les chiffres donnés dans ce paragraphe datent de l'année 2000.

le « service audiovisuel est majoritairement, ou au moins à 50%, utilisé par un public jeune et des enfants »<sup>52</sup>. Tout public confondu, le taux de sortie des cassettes et des vidéos, par rapport à l'ensemble des collections, est de 3,5%. Ce chiffre, relativement faible à première vue, doit être mis en rapport avec le poids encore modeste des vidéogrammes dans les collections ainsi qu'avec leur taux de rotation élevé. Le volume des prêts de cassettes vidéos et DVD représente en effet 7 fois le volume des fonds. C'est, en bibliothèque, le taux de rotation le plus élevé<sup>53</sup>, celui des livres s'établissant à 1,2 pour les adultes et à 2,2 pour les enfants. Ce fort taux de rotation donne une indication du succès des collections cinématographiques, du moins au niveau des prêts. De nombreux établissements limitent d'ailleurs le nombre de cassettes ou de DVD empruntables à 1 ou 2 par transaction pour éviter que les rayons ne se dégarnissent trop vite.

La consultation sur place, sur des postes de visionnement individuels, est en revanche en baisse. La part des collections exclusivement réservées à cet usage est passée de 25% en 1991 à moins de 7% en 2000. Cette même année, 63,5% des collections de cassettes et de DVD étaient destinées exclusivement au prêt.

Les programmations en salle, elles, progressent. Les nouvelles médiathèques, nous l'avons vu, sont largement équipées pour des projections (auditoriums, vidéo-projecteur...) et des manifestations telles que le *Mois du film documentaire* fédèrent de plus en plus d'établissements. En dehors de cet événement national, de plus en plus de médiathèques proposent régulièrement des séances de projection à destination des adultes comme des enfants.

La progression régulière du nombre de vidéothèques et, avec elle, celle des collections de films, le succès grandissant de ces fonds, tant au niveau des prêts que des animations, attestent donc la réussite de l'introduction du cinéma en bibliothèque. Au-delà de sa fonction symbolique de « produit d'appel »<sup>54</sup>, le cinéma a su conquérir un public, et notamment le jeune public. Mais ce succès n'a pas tout fait vaincu les résistances, les craintes ou les ambiguïtés autour de la place du cinéma au sein de la bibliothèque ce qui donne parfois l'impression, nous l'avons vu, que sa légitimité ne va pas encore tout à fait de soi.

---

<sup>52</sup> LAVEST Marie, MARGOT Dominique. *Où en sont les vidéothèques aujourd'hui ?* BBF, t.46, n°5, 2001, p. 39.

<sup>53</sup> Après celui des disques optiques numériques (9,5).

<sup>54</sup> VOLUT Isabelle citée dans : GOLDBRONN Frédéric. *Op. Cit.*, p.6.

Or, la fonction des bibliothèques dans l'éveil du regard des enfants est primordiale. En offrant aux jeunes spectateurs des collections riches, permanentes, les bibliothèques jouent un rôle spécifique à côté du réseau des salles de cinéma et de l'école.

## **2. En s'ouvrant au cinéma, les bibliothèques restent dans l'une de leurs missions essentielles : permettre un large accès aux oeuvres**

### **2.1. Un rôle primordial à jouer dans la sensibilisation des jeunes au 7<sup>e</sup> art**

#### 2.1.1 Eveiller les regards

Les enfants aiment le cinéma depuis la naissance de ce dernier, et même avant si l'on songe au succès des spectacles de lanterne magique qui rassemblaient des spectateurs de tous âges. A partir des années d'après-guerre, âge d'or du 7<sup>e</sup> art, les enfants fréquentent assidûment les salles et cet engouement n'a pas cessé aujourd'hui. Les moins de 25 ans représentent 37,5% des spectateurs (pour un poids dans la population de 25,8%) et réalisent 39% des entrées en salle<sup>55</sup>. Les taux de pénétration<sup>56</sup> y sont exceptionnels : près de 84% pour les 6-10 ans et 91% pour les 11-14 ans contre 53% seulement dans les catégories de population de plus de 25 ans. En deux ans, les entrées réalisées par les 6-14 ans ont progressé de 11%. Même si certaines inégalités (géographiques, sociales) tempèrent un peu ces chiffres il n'en est pas moins vrai que le cinéma touche très largement les jeunes.

La question est donc moins de savoir comment amener les enfants au cinéma mais plutôt quels films leur montrer ?

Les raisons de faire découvrir un cinéma de qualité aux enfants que Patrick Brouiller, Président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai, énonce si justement ne diffèrent pas véritablement des raisons qui animent les bibliothécaires dans leur désir de permettre à ces mêmes enfants d'accéder à la

---

<sup>55</sup> Ces données chiffrées sont extraites de : *CNC info : bilan 2002*. Paris : Centre national de la cinématographie, 2003 et établies à partir des enquêtes *Médiamétrie* sur le cinéma réalisées auprès de 75000 cinémas.

<sup>56</sup> Traduit le % de public ayant été au cinéma au moins une fois au cours d'une période de 12 mois.

littérature : « *En faisant découvrir et en diffusant des œuvres variées, ouvertes sur toutes les différences, tolérantes, exaltantes, porteuses de sens et de plaisir, les festivals et les salles indépendantes sont de ludiques écoles de démocratie (...) L'enjeu est certes culturel et économique, mais également social et citoyen...* »<sup>57</sup>.

Ces phrases, Patrick Brouiller les a écrites en introduction au programme d'un festival de cinéma jeune public qui se tient à Aubervilliers depuis maintenant 13 ans. Son titre, Pour éveiller les regards, résume parfaitement la mission des « passeurs » de cinéma, notamment, même si elles ne sont pas citées par Patrick Brouiller, des bibliothèques.

Le cinéma permet de faire épanouir l'imaginaire et la sensibilité. « *Je suis comme un dieu qui regarde la vie de ses disciples* » dit Claire, 13 ans à propos de ce qu'elle ressent au cinéma<sup>58</sup>. Le cinéma, comme la rencontre de toute œuvre, élargit notre vision du monde. « *Cela permet de voyager à travers les villes, les pays, les continents et même les planètes, à travers les âges et même de découvrir d'autres civilisations* »<sup>59</sup>. En nous ouvrant à la vie et à l'expérience d'autrui, que ces autres nous ressemblent ou qu'ils soient au contraire différents, nous enrichissons notre vision du monde et notre compréhension. En cela le cinéma est une école de la vie et de la tolérance ; il contribue à former le citoyen : « *J'ai envie de rentrer dans l'écran pour changer le présent, pour changer le monde* »<sup>60</sup>.

Les réflexions de ces jeunes traduisent une sensibilité au cinéma sur laquelle Christian Richard a parié lorsqu'il a initié le Festival d'Aubervilliers : « *Consommateurs assidus d'images télévisuelles, les enfants sont également, quand la proposition leur est faite, porteurs d'un regard empreint de curiosité à l'égard des cultures du monde* »<sup>61</sup>.

L'enjeu est donc de faire des propositions aux enfants, de les amener vers un autre cinéma, différent de celui qu'ils voient habituellement, en salle ou à la télévision. C'est à travers un cheminement hors des sentiers battus que se développera l'esprit critique, que se fera cette ouverture aux autres et au monde et que se formera le

---

<sup>57</sup> 12<sup>e</sup> Festival de films d'Aubervilliers, Pour éveiller les regards : programme 2002, p. 8.

<sup>58</sup> Toutes les citations des enfants dans ce chapitre sont extraites de : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION ET DES GRANDS TRAVAUX, CNC, OKAPI. *Les 10-14 ans et le cinéma*. Paris : Ministère de la culture, de la communication, des grands travaux, CNC, ca 1991, 32 p.

<sup>59</sup> Anne-Sophie, 13 ans.

<sup>60</sup> Mélanie, 12 ans.

<sup>61</sup> 13<sup>e</sup> Festival de films d'Aubervilliers, Pour éveiller les regards : programme 2003, p.6.

goût. Il entre tout à fait dans les missions des bibliothèques d'aider les enfants sur ce chemin.

### 2.1.2 Faire découvrir un autre cinéma

Les parts de marché en France révèlent, sans surprise, le poids des films américains dans les productions étrangères : 50% en 2002 contre 8,4% pour les films européens (hors films français) et 6,7% pour les films d'autres nationalités<sup>62</sup>. Dans les listes des films ayant fait, en France, le plus grand nombre d'entrées depuis 1945<sup>63</sup>, on trouve parmi les vingt premiers, six dessins animés des productions Disney (entre 10 et 15 millions d'entrées chacun). Toujours dans les vingt premiers, trois autres films ont attiré le jeune public : *Asterix et Obelix : mission Cléopâtre*, *Les Visiteurs* et *Taxi 2*. A l'inverse, un film comme *Les Vacances de Monsieur Hulot*, qui est pourtant sorti en 1953, ne se classe qu'en 175<sup>e</sup> position. Aucun film d'animation autre qu'américain ne figure dans cette liste de 176 titres, pas même des classiques, comme *Le roi et l'oiseau* de Paul Grimault, sorti en 1980<sup>64</sup>.

En dehors des salles, les achats de vidéos ou de DVD montrent ce même poids écrasant des grosses productions. Les deux premières entreprises d'édition vidéo (dont *Buena vista home video* qui produit les Walt Disney) réalisent à elles seules la moitié du chiffre d'affaire du secteur.

Le jeune public est très perméable à cette offre cinématographique commerciale qui bénéficie de fabuleux budgets promotionnels ne se limitant d'ailleurs pas à la publicité du film mais englobant toute une lignes de produits dérivés (jeux vidéos, livres, vêtements, fournitures scolaires, etc). La société Disney a récemment payé fort cher des droits d'exploitation pour le dernier roman de Clive Barker *Arabat* afin de proposer, à côté du film, une attraction inédite dans ses parcs de loisirs. Dans de tels cas, le film devient un élément parmi une gamme de produits dont le marché – à l'échelle de la planète – est énorme.

---

<sup>62</sup> Ces chiffres concernant les parts de marché ne distinguent pas les adultes des jeunes.

<sup>63</sup> Plus de 5 millions.

<sup>64</sup> *CNC info : bilan 2002*. Paris : Centre national de la cinématographie, 2003, pp. 9-10.



Les films qui se trouvent ainsi au centre d'une stratégie commerciale développée par les grands majors du cinéma peuvent d'ailleurs être de bons films. Il n'y a rien de déshonorant à proposer aux usagers d'une bibliothèque des titres tels que *E.T.* ou *Harry Potter* mais ces titres là n'ont pas besoin de la bibliothèque pour toucher un public déjà acquis. C'est l'une des raisons pour lesquelles les efforts doivent porter sur d'autres films, une autre raison étant que ces produits commerciaux ne répondent pas toujours à des exigences de qualité.

Le fait que le divertissement, l'« entertainment » comme l'appellent les Américains, soit devenu une véritable industrie déversant sur le marché des produits formatés pour plaire, des produits dont la création a été décidée et orientée en fonction d'études *marketing*, remet en cause la notion même d'œuvre et la démarche du créateur qui s'exprime indépendamment de l'idée qu'il se fait de la réception future de son film. Les majors de l'industrie du divertissement, à la recherche d'une rentabilité élevée, ont tendance à minimiser la prise de risques au niveau de la création. Pour assurer le succès des produits lancés, la tentation est forte d'appliquer des recettes, d'adapter les produits aux goûts du public visé, particulièrement pour le segment jeune public dont il convient de rappeler ici le potentiel économique phénoménal.

En schématisant quelque peu car, heureusement, il y a toujours eu de talentueux réalisateurs pour allier génie et contraintes liées à la « machine hollywoodienne », on trouve, du côté de l'industrie, des films jouant sans grandes nuances sur des mécanismes primaires : émotions, peur, rire. Dans les films d'auteur, ces mêmes émotions peuvent être mobilisés mais de façon moins manichéenne et toujours au service de situations, d'ambiances ; l'émotion n'y est pas une fin en soi mais un moyen de faire entrer l'enfant dans un monde nuancé, riche, complexe. L'auteur s'adresse, par là même, aussi bien aux sentiments de l'enfant qu'à son intelligence. La bibliothèque doit donc s'ouvrir à cet autre cinéma, plus rare. Sur ce point, les acquisitions de films diffèrent un peu de celles des ouvrages : alors que la collection d'imprimés se veut encyclopédique afin de répondre à toutes les demandes, la collection de films ne se construit pas sur cette recherche d'exhaustivité. *« Il s'agit moins de répondre à toutes les demandes que de proposer au*

public ce qu'il n'a pas l'habitude de voir »<sup>65</sup>. A Gravelines, par exemple, le fonds ne comprend aucun film des productions Disney. Sans aller jusque là, tous les bibliothécaires interviewés insistent sur leur recherche de films « *différents* ». Sont privilégiés « *les titres non médiatisés* », « *introuvables dans les grandes surfaces* », « *ce qui n'est pas représenté dans le secteur commercial* », « *les films qui ne sont pas dans les vidéos-clubs* », « *un cinéma d'animation différent de ce que l'on voit à la TV* », afin de « *tirer le public vers le haut* ».

Le second critère, déterminant dans le choix des œuvres, est la diversité du fonds : diversité des techniques, des pays d'origine, des genres, des époques, des courants. La médiathèque doit donc proposer une offre différente de celle de la télévision et aller chercher des films en marge des grands circuits commerciaux ce qui la distingue très clairement du vidéo-club proposant presque exclusivement un catalogue de produits cinématographiques grand public.

Mais ce travail d'éveil des regards à un cinéma différent, moins connu du jeune public, certaines salles de cinéma et certaines écoles le font déjà. Quel est alors le rôle spécifique des bibliothèques par rapport à ces deux acteurs ?

## **2.2. La spécificité des bibliothèques par rapport à l'école ou au réseau de salles d'art et d'essai**

L'activité d'une bibliothèque autour de ses collections audiovisuelles présente des particularités dues à ses missions et son public, particularités qui la distinguent et, tout à la fois, la rendent complémentaire de l'offre proposée par les salles de cinémas ou les écoles.

### 2.2.1 Sensibiliser et ouvrir les esprits plus qu'éduquer

« *Il y a vingt ans, le cinéma était majoritaire au pays des images, maintenant il est minoritaire. Les images nous arrivent par tous les supports, par tous les pores de la peau pourrait-on dire. Chacun est abonné aux images, comme on est abonné à l'eau, au gaz, à l'électricité* »<sup>66</sup>. Le jeune public, grand consommateur d'images au sens quantitatif

---

<sup>65</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. *Naissance de manières de voir : observations sur le public jeune de la vidéothèque d'Arles*. Images en bibliothèques, 1991, p.6.

<sup>66</sup> LEBOUTTE Patrick. *Transmettre le cinéma, 11 juin 2001, Assemblée générale d'Images en bibliothèques*. Paris : Images en bibliothèques, 2001, p.7.

du terme, fait largement appel à la télévision pour alimenter sa boulimie<sup>67</sup>. Certaines chaînes par satellites ou câblées, comme par exemple Canal J, diffusent jour et nuit des programmes pour les enfants. Ces programmes sont assez fédérateurs et consensuels pour pouvoir être regardés en famille et n'échappent pas à un formatage encore plus sévère que pour les produits cinématographiques. Nous empruntons à un article intitulé «*Le tourbillon cathodique* » une citation un peu longue mais fort claire et instructive sur les raisons de ce formatage. « *Afin d'éviter tout zapping, le rythme, le suspense et l'émotion doivent toujours être en prise. Le téléspectateur ne peut prendre de recul. L'action, essentielle, se déroule au centre de l'image. Les personnages percent l'écran par des plans rapprochés. La télévision impose une temporalité. Le montage devient une succession infernale de plans serrés ou la reprise de longs plans séquences rythmés par le jeu ou le mouvement du cadre. L'utilisation croissante du zoom, de la caméra à l'épaule, augmente les impressions de mouvement, or le zoom écrase l'image et retire de la profondeur. Il n'a pas de rapport avec la réalité. Le cinéma d'auteur doit pour s'adapter perdre son art du dialogue ou son art du silence. L'espace devient restreint, celui du cadre. Le cinéma y perd son pouvoir de suggestion* »<sup>68</sup>.

Ces manières de voir, conditionnées par la télévision, constituent selon Marie-Hélène Poulin et Anne Verrier, bibliothécaires à Arles « *le principal obstacle à l'ouverture du jeune public sur des images plus diversifiées et à une attitude plus active* »<sup>69</sup>. Les enfants allument la télévision à leurs heures de liberté et regardent ce que l'on y diffuse à ce moment là sans avoir véritablement choisi ce qu'ils vont y voir, contrairement à la lecture d'un livre qui débute, dans la grande majorité des cas, par un choix, même si celui-ci est largement conditionné. Au cinéma *a priori*, le spectateur choisit et donc sélectionne ce qu'il va voir même si les multiplexes, notamment avec leur système d'abonnement à l'année, favorisent désormais cette attitude de consommation, voire de zapping, certains abonnés passant d'une salle à l'autre sans nécessairement voir un film jusqu'au bout.

Face à ce flot, il est apparu nécessaire de mettre en place une éducation à l'image qui permette une prise de distance critique.

---

<sup>67</sup> Une récente enquête réalisée par Médiamétrie révèle que les enfants de moins de 15 ans passent en moyenne 2 heures 17 par jour devant le petit écran.

<sup>68</sup> *Le tourbillon cathodique*. Zéro de conduite, 2001, n°42, p.20.

<sup>69</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p.10.

Cette éducation s'envisage sous deux angles. Le premier consiste à aiguïser le regard du spectateur en lui montrant des images qui sont ensuite analysées afin que, progressivement, il acquiert une autonomie dans la compréhension des modes de production des images. C'est en quelque sorte l'apprentissage par le « voir ». Une autre approche, plus ambitieuse dans son objectif, passe par le « faire ». Il s'agit de promouvoir l'acquisition des techniques de production d'images, ce qui pose au passage la question de savoir s'il s'agit de former, par ce biais, des spectateurs avertis ou des cinéastes.

Les deux approches coexistent à des degrés divers. Du côté du « faire », citons les classes à PAC qui peuvent concerner des ateliers de pratique cinéma (176 classes de ce type fonctionnaient en 2000/2001), les Contrats éducatifs locaux qui font une large place à l'éducation à l'image et auxquels participent plus de 8500 communes, les Espaces culturels multimédia, dont une quinzaine, implantés dans des cinémas et des centres audiovisuels, développent plus particulièrement des actions autour de l'image.

Du côté du « voir », citons les dispositifs : *Un été au ciné/Cinéville*, ce dispositif se déclinant en plusieurs volets - projections à tarifs réduits en salle, séances gratuites de cinéma en plein air, rencontres, débats et ateliers de pratique – ou encore Ecole et cinéma, Collège et cinéma qui a permis à des milliers d'élèves de voir, en salle et sur copie neuve, des chefs d'œuvres du cinéma français et étrangers choisis avec l'exigence de représenter une grande variété de genres, d'époques et de cultures<sup>70</sup>.

L'éducation à l'image est donc devenue, ces dernières années, un objectif clairement affirmé par tous les acteurs de l'éducation et de la culture et a donné lieu à des dispositifs variés mis en place grâce à des partenariats entre plusieurs ministères : *Education nationale, Jeunesse et Sports, Culture*.

Comment les bibliothèques peuvent-elles se situer par rapport à ces actions ?

Leur rôle serait plutôt du côté du « voir » que du « faire ». En effet, les ateliers pratiques de création nécessitent des compétences et du matériel que souvent les bibliothèques ne possèdent pas. Si certaines proposent ce type d'ateliers, elles font

---

<sup>70</sup> Ces dispositifs seront décrits plus précisément dans le paragraphe 3.2.2.3 de cette étude ainsi qu'en annexe 5.1.

souvent appel à des intervenants extérieurs pour les animer<sup>71</sup>. Ainsi la bibliothèque Saint-Apollinaire a-t-elle proposé à des classes, mais aussi à des enfants inscrits individuellement, des ateliers d'initiation au film animé avec l'aide de Folimage<sup>72</sup> : création de personnages, dessin sur pellicule et tournage d'une courte séquence. Souvent les médiathèques montent de tels ateliers à l'occasion d'événements ponctuels comme la fête du cinéma d'animation.

Si des bibliothèques veulent aller plus loin dans ce domaine, un travail de partenariat semble indispensable avec des animateurs cinéma, mais également avec les écoles et collèges de la ville. En effet, pour porter leurs fruits ces animations impliquent un travail à long terme qu'il est plus facile de mettre en place avec un public scolaire captif.

Il convient d'ailleurs de se demander si la transmission de la maîtrise de l'expression audiovisuelle fait partie des objectifs d'une bibliothèque. Ce n'est certes pas une de ses missions premières et ces animations ne concernent que les médiathèques ayant suffisamment de temps et de moyens pour les mener à bien. Elles ne doivent pas se faire au détriment d'autres actions, aussi utiles en terme d'éducation à l'image : la programmation de films. En effet, la découverte d'œuvres cinématographiques ne passe pas obligatoirement par la réalisation, tout comme l'approche de la littérature ne nécessite pas le passage à l'écriture.

Le rôle d'éducation à l'image à travers la découverte pratique et suivie des techniques de réalisations audiovisuelles reviendrait donc plutôt à l'école tandis que la mission de la bibliothèque, centrée autour de la constitution de collections, se situerait du côté du « donner à voir ».

---

<sup>71</sup> Voir le chapitre 3.1.3 de ce document sur les différents types d'animations.

<sup>72</sup> Folimage est le seul atelier de création de films d'animation en France. On lui doit la sortie récente de *la Prophétie des grenouilles*. Cet atelier est par ailleurs associé à une école, la Poudrière, qui forme annuellement une douzaine de créateurs.

## 2.2.2 Proposer une offre permanente grâce à la constitution d'un fonds

### 2.2.2.1 Une offre diversifiée

La mission des vidéothèques, concernant la constitution des fonds ne diffère guère, encore une fois, de celle des bibliothèques : constituer et mettre à la disposition du public des collections de références. Qu'il s'agisse de productions littéraires ou cinématographiques, d'œuvres s'adressant à un public adulte ou enfant, le cœur même du travail du bibliothécaire reste le même : la collection. Comme le rappelait Gérard Grunberg en 1997, « *La vocation des vidéothèques n'est surtout pas d'être une sous-télévision ou un vidéo-club public. C'est une mission publique dans la continuité du rôle des bibliothèques, pour une mise à disposition des grands films de référence du patrimoine...* »<sup>73</sup>.

A quoi renvoie cette notion de grands films de référence du patrimoine ? A des œuvres, classiques ou contemporaines, qui, par leur qualité, leur beauté, leur capacité à s'adresser à la sensibilité, à l'intelligence humaine et à créer du sens, ne cesseront jamais d'être parlantes et par là même vivantes.

Le bibliothécaire doit donc privilégier, par son travail de sélection, de telles œuvres. Plus concrètement son rôle est de permettre l'accès, à côté des films grand public, à des « films d'auteurs », dans toute leur diversité. Dans ce souci de sélection, le travail du vidéothécaire se rapproche de celui de l'exploitant de salle « art et essai ». Tous deux partagent une connaissance du patrimoine cinématographique et accompagnent leur public dans la découverte de ce patrimoine.

Néanmoins, des différences entre eux existent au niveau de l'offre. Les bibliothèques disposent dans leurs fonds des cassettes vidéos ou de DVD, alors que les salles projettent des films en 35 mm. Or, la majeure partie des productions cinématographiques naissent dans ce format. Certaines œuvres ne sont pas disponibles sur d'autres supports et ne pourront donc pas être proposées aux usagers des médiathèques. Le travail des exploitants reste à cet égard primordial. C'est notamment à l'occasion de festivals en salles que les distributeurs peuvent

---

<sup>73</sup> GRUNBERG Gérard cité dans : *Vidéothèques, mode d'emploi*, Paris : Images en bibliothèques, 2002, p.4.

découvrir des œuvres qu'ils décideront, ou non, de confier à des éditeurs vidéos. Beaucoup de films projetés en salle lors de festivals ne seront donc pas visibles en dehors de ce contexte car ils ne trouveront pas de distributeurs pour le réseau des salles ou, autre cas de figure, ne seront pas édités en vidéo ou DVD.

*A contrario* certaines productions sont plus facilement visibles en bibliothèque, soit pour des raisons de supports – si ces œuvres sont produites en vidéo – soit le plus souvent pour des raisons économiques. C'est le cas des films n'attirant pas un public assez nombreux pour être distribués en salle : documentaires, reportages, productions institutionnelles, films pédagogiques, spectacles filmés...

Cette diversité de l'offre, en direction du public adulte ou enfant, permet à la bibliothèque de se situer par rapport au cinéma, d'autant plus que cette offre est permanente.

#### 2.2.2.2 Une offre permanente

Si les salles ne proposent au public qu'un nombre forcément limité de titres par an, parmi lesquels un nombre important de nouveautés, les usagers des bibliothèques peuvent consulter ou emprunter, de façon permanente, une collection riche de plusieurs centaines à plusieurs milliers de titres selon l'importance de la collection. On ne saurait parler d'un fonds vidéo en deçà d'un certain seuil. Images en bibliothèques préconise des fonds de l'ordre de 1000 vidéogrammes pour les villes de 20 000 habitants et d'au moins 2500 pour les agglomérations dépassant 50 000 habitants. Des médiathèques ont développé des fonds riches de plus de 8 000 films (18 établissements selon les données 2000 de la DLL).

Concernant les films jeune public, la quantité souhaitable peut s'estimer en pourcentage par rapport à l'ensemble du fonds et reflète autant l'état de la production que la volonté de la bibliothèque de servir ce public. Pour Françoise Moreau, qui fut responsable de la vidéothèque de la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne, l'important est d'offrir à l'utilisateur, quel que soit son âge, un choix significatif. Elle donne, à titre indicatif, un chiffre de l'ordre de 10 à 15%<sup>74</sup> que les bibliothèques que nous avons interrogées dépassent généralement

---

<sup>74</sup> *Créer une collection vidéo. I, le cinéma français de fiction, des origines à nos jours*. Paris : ministère des affaires étrangères, 1997, p.10. (Les bibliothèques de France à l'étranger, 7).

puisque elles consacrent, rappelons-le, environ 20 à 30% de leurs acquisitions de films à des titres destinés aux enfants.

L'importance des fonds, associée à une véritable politique d'acquisition, garantit donc à l'utilisateur de la bibliothèque de pouvoir visionner, au moment où il le souhaite, les films essentiels qui ont marqué – et marquent encore – l'histoire du cinéma même si ceux-ci ne passent pas en salle ou ne sont plus disponibles dans le circuit commercial des cassettes ou DVD. Le réalisateur François Truffaut exprimait très bien l'apport de la vidéo qui permet à loisir de voir et revoir les films aimés : « Prenez Sérénade à trois de Lubitsch par exemple. Avant, s'il passait quelque part, j'y allais, sachant que je devrais attendre peut-être deux ans avant de le revoir. Depuis, il m'arrive de le visionner trois fois dans la même semaine (...) En tant que cinéphile, je suis un fanatique de la vidéo »<sup>75</sup>.

La vidéothèque joue à cet égard par rapport à la salle de cinéma ou au vidéoclub le rôle complémentaire qu'a, pour les livres, la bibliothèque vis-à-vis de la librairie. La responsable des collections cinéma de la médiathèque d'Arles a constaté que l'exploitant du vidéoclub, qui avait très mal accepté en 1989 l'introduction des films à la bibliothèque, lui envoie aujourd'hui régulièrement des personnes à la recherche de « classiques ». Elle-même dirige vers le vidéoclub les usagers souhaitant emprunter des nouveautés qui ne sont pas au catalogue ou déjà sorties<sup>76</sup>. Au-delà de la permanence du fonds, la médiathèque se distingue aussi par le fait qu'elle touche un public large, tant en terme de catégories socioprofessionnelles que de répartition géographique.

---

<sup>75</sup> TRUFFAUT François cité dans : CABANNES Viviane, POULAIN Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1998, p. 183.

<sup>76</sup> Entretien téléphonique. Décembre 2003.



## 2.2.3 Toucher un public large, réparti sur l'ensemble du territoire

### 2.2.3.1 En terme de catégories de population

Dans beaucoup de villes, la médiathèque est le seul équipement culturel. Elle est en France, après le cinéma et les musées, le lieu de culture le plus couramment fréquenté. Même si l'objectif de démocratisation inscrit en filigrane du modèle « médiathèque » n'a pas pleinement porté ses fruits, notamment en nombre d'inscrits qui, depuis quelques années, plafonne à 18% de la population, la médiathèque reste l'une des institutions culturelles où se croisent des populations d'origines socioculturelles diverses. M.-A. Poulin et A. Verrier ont constaté que l'ouverture de la vidéothèque d'Arles a drainé « beaucoup de non lecteurs qui jusqu'alors ne fréquentaient guère les bibliothèques »<sup>77</sup>. Claudie Guérin, à la Cité des sciences, note aussi que l'introduction du cinéma est, notamment pour « ceux qui ont un mauvais rapport à l'écrit, un outil privilégié de connaissance et un des moyens d'intégration à la vie de la médiathèque »<sup>78</sup>. La médiathèque, moins élitiste que le musée ou le théâtre, touche donc une population large.

Du côté du 7<sup>e</sup> art, si la séance de cinéma reste la plus populaire des sorties, les enquêtes montrent que le taux de pénétration du cinéma chez les enfants (ainsi que l'intensité de fréquentation) monte avec le niveau d'étude de leurs parents : 88% des enfants dont l'un des parents possède un diplôme de l'enseignement supérieur vont au cinéma, contre 66% pour les enfants de ceux dont le niveau d'étude correspond à l'enseignement primaire<sup>79</sup>.

A ces facteurs, s'ajoute l'argument économique : plus les revenus du foyer sont élevés, plus les enfant fréquentent régulièrement le cinéma<sup>80</sup>. Selon l'enquête réalisée par OKAPI et le CNC sur « les 10-14 ans et le cinéma », 59% des spectateurs interrogés vont au cinéma « moins souvent qu'ils n'en ont envie »<sup>81</sup> et 26% d'entre eux déclarent que le prix des places constitue l'obstacle principal à une fréquentation plus assidue. Le poids du facteur économique est confirmé par

---

<sup>77</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p.6.

<sup>78</sup> GUERIN Claudie. *La science sur petit et grand écran à la médiathèque des enfants de la cité des sciences et de l'industrie*. Images en bibliothèques, 1991, n°6, p.5

<sup>79</sup> *Les 10-14 ans et le cinéma*. Op. Cit., p. 8.

<sup>80</sup> *Les 10-14 ans et le cinéma*. Op. Cit., p. 8.

<sup>81</sup> *Les 10-14 ans et le cinéma*. Op. Cit., p.23.

une enquête plus récente du CNC qui révèle que 48,8% des jeunes jugent « *très important* » ce facteur contre 36,9% pour l'ensemble de la population<sup>82</sup>. En effet, en dehors de dispositifs comme Ecole et cinéma ou Un été au ciné qui permettent aux jeunes de voir des films dans des conditions très attractives, le coût d'une séance de cinéma, même pour les enfants, est assez élevé : entre 5,5 € et 7,6 € selon les âges et les réductions accordées.

La gratuité des bibliothèques peut donc favoriser un accès plus large aux œuvres cinématographiques pour des catégories de la population socialement ou financièrement défavorisées. Cet argument vaut particulièrement pour les films les moins commerciaux, ceux pour lesquels les jeunes ne dépenseraient pas forcément le prix d'une place de cinéma. La bibliothèque peut donc, cela apparaît de nouveau clairement ici, être complémentaire, et non concurrent du réseau des salles.

La même complémentarité joue en ce qui concerne la couverture géographique du territoire. En effet, la fréquentation du cinéma est largement tributaire de l'existence de salles proches du lieu d'habitation du public. En l'absence de salle de proximité, la bibliothèque permet un accès plus fréquent aux œuvres cinématographiques.

#### 2.2.3.2 Au niveau géographique

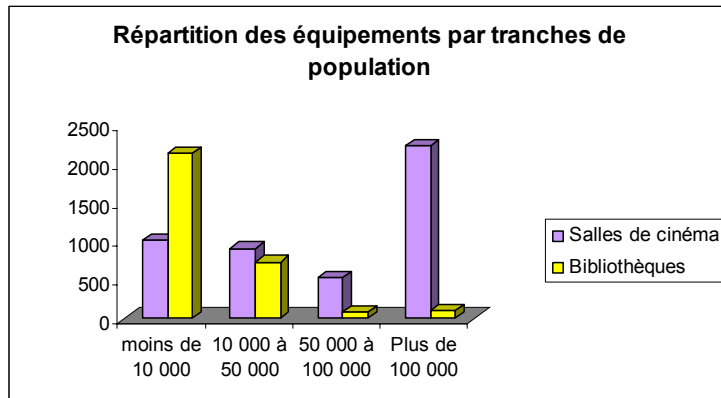
Dans le cadre des Entretiens de Cadouin en 2001, s'est tenu un débat sur la distribution des films en région dont la Revue *Zéro de conduite* s'est fait l'écho dans un article au titre provocateur mais révélateur : « *La distribution en région : Paris ... et le désert français ?* »

L'offre cinématographique sur le territoire est, à première vue, importante puisqu'en 2001, la France comptait 4858 salles de cinéma. Si l'on examine maintenant la répartition de ces salles et que l'on compare cette répartition avec celle des 3000 bibliothèques municipales, des différences très nettes apparaissent et font ressortir une meilleure implantation des établissements de lecture publique en milieu rural<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup>[HOSS Jean-Pierre]. CNC. *Les pratiques cinématographiques des jeunes : étude de synthèse*. Paris : CNC, 2000, p. 71.

<sup>83</sup>*Statistiques de la culture : chiffres clés, édition 2002-2003*. Paris : la documentation française, 2003, p.134.



Par ailleurs dans ces bibliothèques de communes de petite taille (moins de 2000 habitants), le nombre de vidéogrammes pour 100 habitants, 6,22, est très supérieur à la moyenne nationale. Au niveau des BDP, la DLL constate que c'est également « dans les départements les moins peuplés (moins de 200 000 habitants à desservir) que l'on a les plus importantes collections de cassettes vidéo par habitant. Inversement c'est dans la tranche de 200 000 à 300 000 habitants que l'on a les collections les plus faibles »<sup>84</sup>.

Concernant les salles de cinéma, leur rareté en dehors des villes d'une certaine taille pose évidemment problème au jeune public dépendant des adultes dans ses déplacements. Les 10-14 ans placent d'ailleurs l'absence de salle à proximité de leur domicile en tête des raisons les empêchant d'aller plus souvent au cinéma (44% d'entre eux)<sup>85</sup>.

Ce problème d'inégalité géographique dans l'accès aux salles se double d'un problème corollaire, de diversité de l'offre. Ce facteur s'explique par la faiblesse du nombre de copies disponibles pour certaines oeuvres. Si des films comme *Mulan* ou *Astérix* peuvent être tirés à 800 copies, la moyenne pour un film grand public est de 200 à 300 copies et peut tomber à moins de 10 copies (2 ou 3 parfois) pour les œuvres des réalisateurs les moins connus ou proposés par de petits distributeurs.<sup>86</sup>

Dans cette course à la copie, les petites salles, on le comprend facilement, partent défavorisées : oubliées des distributeurs ou incapables de faire face aux conditions

<sup>84</sup> *Bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt : données 2000*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2002, p. 276.

<sup>85</sup> *Les 10-14 ans et le cinéma*. Op. Cit., p. 7.

<sup>86</sup> UFFEJ. *Union française du film pour l'enfance et la jeunesse* [en ligne] Disponible sur :< <http://www.uffej.net/>>. (consulté le 09.11.2003).

financières drastiques qui leur sont imposées<sup>87</sup>, elles ne peuvent que difficilement programmer certains films. En effet, une copie coûte au distributeur entre 4500 € et 7000 €<sup>88</sup> d'où l'impossibilité de rentabiliser ces investissements lors de projections ne rassemblant que quelques spectateurs.

Les salles, notamment d'art et d'essai, par leur mise en réseau, par une entente mutuelle au niveau des programmations, par un travail sur le long terme concernant certains films, notamment les films pour enfants, compensent quelque peu cette pénurie de copies et permettent ainsi à un public plus large d'accéder aux oeuvres mais il n'en reste pas moins que certains films sont difficilement visibles en dehors des grandes agglomérations.

La bibliothèque, parce qu'elle est mieux implantée en zone rurale, parce qu'elle n'est pas confrontée à ce problème de copies (même si ses choix sont également limités et subordonnés aux supports ou aux droits), peut compléter l'offre faite par les cinémas.

Le rôle de la bibliothèque, à côté de l'école et du réseau des salles de cinéma, est donc primordial dans l'éveil du regard des enfants puisque la bibliothèque permet d'accéder à un patrimoine d'œuvres cinématographiques que, pour diverses raisons – économiques, géographiques, d'offre et même de simple attrait –, les jeunes ne voient pas nécessairement en salle. Mais encore faut-il que cet accès aux œuvres fasse l'objet d'un accompagnement. Christian Richard<sup>89</sup> note à ce propos que les enfants sont « *capables d'un regard critique sur les images quand ce regard est favorisé et accompagné* »<sup>90</sup>.

Ce rôle de « passeur », que revendiquent les animateurs de salles, est aussi celui dans lequel se reconnaissent les bibliothécaires en charge d'une collection de cinéma.

---

<sup>87</sup> Distributeurs et exploitants récupèrent chacun 40% du prix du billet mais les distributeurs peuvent exiger des exploitants qu'ils leur versent une somme forfaitaire (minimum garanti) indépendante du nombre d'entrées.

<sup>88</sup> Sous-titrage éventuel, tirage de la copie, travail de communication pour faire connaître le film...

<sup>89</sup> Organisateur du festival d'Aubervilliers Pour éveiller les regards.

<sup>90</sup> *12<sup>e</sup> Festival de films d'Aubervilliers, Pour éveiller les regards : programme 2002*, p. 6.

### **3. Etre « passeur d'images » nécessite un travail d'accompagnement d'une qualité semblable à celui conduit pour le livre**

Il ne suffit pas, bien sûr, d'aligner sur les étagères de la médiathèque des films, aussi bons soient-ils, pour que ceux-ci soient empruntés.

Comment alors amener les jeunes à diversifier leur choix, à découvrir d'autres films à côté des productions commerciales vers lesquelles ils se sentent attirés ? Tout d'abord, nous semble-t-il, par un travail de médiation identique à celui réalisé pour l'écrit.

#### **3.1. De la « médiathèque » à la « médiation »**

Dans le modèle de la « médiathèque », l'accueil, dans son sens le plus large – disponibilité à accueillir, aider, accompagner –, s'insère dans une vision moderne de l'utilisateur, devenu client d'un service. Le bibliothécaire fait le lien entre cet usager et les collections, que ce soit à travers des conseils ou des animations, l'objectif étant de faciliter l'accès aux œuvres grâce à une meilleure lisibilité de ces dernières.

##### **3.1.1 Guider les jeunes dans leur choix**

L'enquête sur « les 10-14 ans et le cinéma » montre que 49% des jeunes vont voir des films sur les conseils d'un enseignant, cette proportion s'élevant même à 60% en milieu rural et à 58% pour les habitués<sup>91</sup>. Les adultes, et pourquoi pas les vidéothécaires, peuvent donc être prescripteurs dans le choix des enfants.

Cette prescription peut se faire à travers des conseils quand les usagers en demandent. A Arles, les bibliothécaires remarquent que c'est souvent le cas pour le choix des documentaires, que cette demande émane des enfants ou, plus fréquemment, des parents qui les accompagnent.

Un autre moyen de mettre en valeur certains titres consiste à développer des outils documentaires. Les notices du catalogue doivent par exemple, nous semble-t-il, comporter un résumé de l'œuvre, avec, si possible, des indications sur le public susceptible d'être intéressé par le film. Près de la moitié des bibliothèques

---

<sup>91</sup> *Les 10-14 ans et le cinéma*. Op. Cit., p.14.

interrogées proposent des listes sélectives en direction du jeune public, le plus souvent sur un thème donné ou à l'occasion de manifestations.

Mais souvent les jeunes choisissent des titres sans s'appuyer sur ces outils ni demander de conseils. Leur choix est alors guidé par le simple hasard ou par la connaissance qu'ils ont déjà de certains films. Ils se limitent alors à quelques titres qu'ils peuvent visionner de nombreuses fois. « *Ils préfèrent ainsi se retrouver en pays connu, quitte à revoir un film jusqu'à dix fois* »<sup>92</sup> constatait une personne de l'ancienne bibliothèque des enfants de la BPI rejoignant en cela les observations des vidéothécaires d'Arles<sup>93</sup>. Au-delà du phénomène des films cultes, cette non curiosité s'explique par « *la peur de se lancer dans l'inconnu* »<sup>94</sup> et par le rejet, *a priori*, des oeuvres qui sont étrangères à leur goûts – films en noir et blanc, en V.O sous-titrée, films muets ou dont le genre est jugé rébarbatif comme, par exemple, le film documentaire qui souffre d'une image négative auprès des jeunes.

Le conseil et l'accompagnement deviennent alors plus difficiles mais d'autres stratégies, comme un travail de programmation, peuvent être déployées pour amener le public vers certaines œuvres.

3.1.2 Faire vivre le fonds de films : mener un véritable travail de programmation  
Un film n'existe que quand il est vu. Contrairement au livre, il ne se feuillette pas, d'où l'importance pour la vidéothèque de donner à voir, que ce soit par le biais de projections collectives ou de visionnement sur des postes individuels.

#### 3.1.2.1 La consultation sur des postes individuels

Nous avons déjà noté que ce visionnement individuel (ou par petits groupes) se raréfie en bibliothèque, ce que l'on peut regretter car il constitue un bon moyen de découverte. A Arles, M.-A. Poulin et A. Verrier notent, devant la monotonie des choix de certains jeunes, qu'« *il n'est pas rare cependant qu'ils finissent par s'intéresser à un film nouveau qui passe sur un écran voisin du leur et qu'ils n'ont pas choisi* »<sup>95</sup>. A la médiathèque des enfants à la Villette, Marie-Hélène Herr, tient

---

<sup>92</sup> *Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe*. Paris : BPI Centre Georges Pompidou, 1985, p.170.

<sup>93</sup> Expérience relatée dans : POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p.9.

<sup>94</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p.9.

<sup>95</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p.9.

également à maintenir cette préprogrammation même si les moniteurs individuels dédiés à cet usage vont être remplacés par des écrans plasma plus grands où seront proposés des films en boucle, pour une utilisation familiale ou par petits groupes. Sur d'autres postes, les enfants peuvent visionner les titres de leur choix sélectionnés à partir du catalogue. Des bibliothèques municipales offrent, elles aussi, cette double possibilité. A Argentan par exemple, les vidéothécaires proposent le visionnement libre sur un poste et une préprogrammation de cinq films sur deux autres, avec un renouvellement des titres toutes les trois semaines.

### 3.1.2.2 Les projections

La mise en valeur de certaines oeuvres peut aussi passer par des projections en salle, second volet du travail de programmation. En salle ou sur des postes individuels, quels sont les principes qui guident les programmations en direction du jeune public ?

Le choix des œuvres peut se trouver tiraillé entre deux tendances, qui s'observent également en filigrane dans les débats sur les acquisitions d'ouvrages : la pression de la demande qui conduit, au nom du refus de l'élitisme, à ne montrer que des produits formatés aux goûts supposés du public ou une démarche plus audacieuse, privilégiant les œuvres moins connues.

Les bibliothécaires interrogés sur les critères de choix des films programmés ont largement insisté sur la fonction de découverte d'œuvres, à l'instar de la responsable du secteur audiovisuel de Lorient qui essaye de programmer « *des films qui ne sortent pas* ». Seul, un vidéothécaire s'est plaint de « dérives » - dont il avait parfaitement conscience - dans les programmations pour enfants qui mettaient en avant principalement des films à succès dans un souci d'attirer un nombre important de spectateurs. Les bibliothécaires ne rejettent pas pour autant systématiquement les films « grand public » mais leur diffusion doit s'intégrer dans une programmation fondée sur la variété.

Ce souci de l'équilibre dans les programmations (films de fiction, documentaires, films d'animation, succès, oeuvres plus rares) transparaît dans leurs réponses. Pour

Claudie Guérin<sup>96</sup>, « *le travail de programmation s'apparente à celui d'un ciné-club. Il faut essayer d'équilibrer durées, styles, rythmes, thèmes, niveaux d'âge* »<sup>97</sup>. Cet équilibre s'insère dans un souci de cohérence qui guide tout travail sérieux de programmation. Que ce soit autour d'un thème, d'un genre cinématographique (western, policier, comédie, film d'animation...), d'une période ou, au contraire, dans le but de jouer sur la diversité, toute programmation traduit une réflexion sur le lien entre les films proposés. S'inscrivant dans la durée, la programmation accompagne et guide pas à pas le spectateur. Elle doit, par ailleurs, amener l'enfant à devenir acteur de ses choix, prendre l'habitude de regarder les titres programmés et non pas seulement considérer la séance comme un moyen de tromper l'ennui en consommant indistinctement tout ce qui peut lui être proposé. Les programmations doivent donc être travaillées et annoncées à l'avance.

Cette réflexion n'empêche en rien l'expression de la sensibilité de chacun. Plus de la moitié des bibliothécaires interrogés soulignent qu'ils programment également en fonction de leurs « coups de cœur ». Cette envie de partager ce que l'on aime fait partie intégrante du rôle de « passeur ».

Le choix des thèmes, maintenant, reste parfois conditionné par les animations qui se déroulent par ailleurs à la bibliothèque ou plus largement dans la ville. Un 1/4 des établissements sondés ont cité ce critère de choix. Les projections de films suivent alors le rythme des animations et n'offrent pas de caractère régulier.

Il est naturel que la vidéothèque participe à la vie de l'établissement et profite des animations pour mettre en valeur ses films, mais elle doit pouvoir aussi être force de proposition et rassembler autour d'un évènement cinématographique les autres secteurs qui proposent alors, autour de cet évènement, des livres, des expositions... Il serait dommage en effet « *de ne considérer la vidéo que comme un accessoire d'appoint des animations de la bibliothèque* »<sup>98</sup>.

---

<sup>96</sup> qui a travaillé à la Médiathèque des enfants, à la Cité des sciences et de l'industrie.

<sup>97</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p.5.

<sup>98</sup> *Créer une collection vidéo. II, le cinéma documentaire français*. Paris : Ministère des affaires étrangères, 1999, p.50. (Les bibliothèques de France à l'étranger, 11).



Nous avons déjà souligné, à propos de la légitimité du cinéma en bibliothèque par rapport à l'écrit, ce risque d'utiliser le film uniquement comme illustration d'un thème. Il est vrai toutefois que l'une des manières de capter le jeune public est de proposer des films autour d'un sujet attrayant. Une programmation thématique peut en outre permettre de faire ressortir les particularités de chaque film. Mais, il s'agit aussi de faire découvrir au public « *ce qu'est le documentaire, pas seulement comme source d'information mais comme œuvre d'art, que le sujet soit la société, l'ethnologie, la science ou la littérature* »<sup>99</sup>. La programmation des films peut se justifier en soi.

C'est le pari qu'ont fait certaines bibliothèques qui proposent au jeune public une programmation régulière qui met en avant des œuvres originales sélectionnées, non seulement pour leur thème, mais aussi pour l'écriture de l'auteur qui exprime, à travers son film, une vision personnelle du monde.

Les précurseurs en ce domaine ont été la médiathèque des enfants à la Cité de la science et de l'industrie, autour du film scientifique et technique, et la BPI avec l'Écran des enfants.

Dans la salle des Shadoks, à la médiathèque de la Villette, les enfants peuvent découvrir, les week-ends et pendant les vacances scolaires, des films de vulgarisation scientifique. Ces séances, d'une demi-heure environ, s'adressent à des tranches d'âges variées et respectent un équilibre entre différents types de films (films d'animation, films en prises de vue réelles). Une fois par mois, le « documentaire du mercredi » permet de montrer un film un peu plus long, parfois extrait des collections adultes, et présentant une écriture originale.

À la BPI, L'écran des enfants « *offre aux jeunes cinéphiles des productions nationales et internationales de qualité, l'objectif étant que les enfants à travers des films drôles, graves ou émouvants (...) découvrent les moments forts de notre histoire, s'initient à la lecture des images, voyagent vers d'autres horizons, se divertissent... et aiment le cinéma* »<sup>100</sup> ! Plusieurs cycles favorisent la découverte : « Anime ce qu'il te plaît » propose des films d'animation, « Enfants du monde » confronte des pratiques, des

---

<sup>99</sup> VERRIER A. et POULIN M.-A. citées dans : CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 183.

<sup>100</sup> OBJECTIF CINEMA. *Objectif cinéma : l'écran des enfants à Beaubourg* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.objectif-cinema.com/evenements/0189.php>> (consulté le 20.11.2003).

cultures, des points de vue... « Contes et magie » se penche sur les adaptations cinématographiques...<sup>101</sup>

La moitié des bibliothèques municipales que nous avons interrogées proposent aussi des programmations régulières dont la périodicité varie d'une fois par semaine à une fois par mois. Cela ne veut pas dire pour autant que cette pratique soit très largement répandue car les bibliothèques que nous avons sondées sont particulièrement actives en matière de mise en valeur de leurs fonds audiovisuels. Les programmations régulières nécessitant des moyens matériels et humains dont ne disposent pas toutes les vidéothèques, il semble que ces programmations soient plutôt le fait d'établissements relativement importants.

En revanche, les bibliothèques sont plus nombreuses à se mobiliser autour de manifestations phares comme, par exemple, les festivals. C'est une autre façon d'affirmer que le film peut vivre par lui-même et faire l'événement.

L'événement le plus fédérateur est sans conteste le Mois du film documentaire. Cette manifestation, créée en 2000 à l'initiative de la DLL et coordonnée par l'association Images en bibliothèques, a rassemblé en 2002 plus de 300 partenaires et près de 50 000 spectateurs. Toutefois, parmi les bibliothèques que nous avons interrogées et qui ont une politique assez active en direction des jeunes, rares sont celles qui programment des films pour enfants à cette occasion. Ceci traduit en partie le malaise des bibliothécaires face aux films documentaires pour jeune public, malaise sur lequel nous reviendrons.

Rares également sont les festivals en direction des enfants impliquant des bibliothèques. Nous avons cité celui d'Aubervilliers, Pour éveiller les regards, mais celui-ci se déroule uniquement dans un cinéma. En 2002, l'AFCA (Association française du film d'animation) a lancé la première Fête du cinéma d'animation<sup>102</sup>. Pendant une semaine, cinémas, bibliothèques, associations, artistes organisent des événements autour de ce genre qui ne s'adresse pas exclusivement aux enfants mais qui fait en général une large part à ce public. 22 bibliothèques municipales ont participé à la manifestation et programmé des films ou montré,

---

<sup>101</sup> D'après le programme de la saison 2002/2003.

<sup>102</sup> A l'occasion de la journée mondiale organisée par l'Asifa (Association internationale du film d'animation).

pour une dizaine d'entre elles, des expositions sur le sujet. La médiathèque d'Arles a été, en 1997 et 1998, un partenaire très actif de la manifestation Animages organisée par la ville dans le but de créer un pôle économique autour du cinéma d'animation. A cette occasion, la médiathèque a organisé des projections, expositions, débats et rencontres...

De tels événements dépassent donc le travail de programmation en tant que tel puisque celui-ci s'enrichit d'animations qui accompagnent et éclairent les projections.

### 3.1.3 Proposer des animations en accompagnement des projections

*« L'Heure du conte est un moment traditionnel en bibliothèque. Pourquoi ne pas instituer l'heure du film, pendant laquelle le vidéothécaire serait disponible pour écouter, commenter, être présent autour de la découverte d'images étonnantes ? »<sup>103</sup>.*

Accompagner les projections permet d'aller plus loin encore dans le travail de sensibilisation des jeunes au 7<sup>e</sup> art car, en montrant pourquoi on trouve un film bon ou mauvais, on permet aux enfants d'aiguiser petit à petit leur regard critique. Il ne s'agit pas de transformer la projection en séance pédagogique d'où toute notion de plaisir serait évacuée – cette notion de plaisir devant toujours rester au centre du travail de programmation – mais de donner à l'enfant l'occasion de s'exprimer et lui permettre de mieux voir ce qui lui est proposé.

Les animations envisageables sont variées et plus ou moins approfondies selon les objectifs poursuivis. Comme le soulignent les auteurs d'un ouvrage sur l'action culturelle en bibliothèque, il n'existe pas « *d'enquête récente et globale sur la pratique de l'animation en bibliothèque enfantine* »<sup>104</sup>. En l'absence de cette vision exhaustive, tant au niveau quantitatif que qualitatif, nous appuierons notre réflexion sur l'action menée en ce domaine par les bibliothèques observées qui, rappelons-le, sont particulièrement actives.

Sur les 19 bibliothécaires sondés, 15 proposent des animations. L'animation la plus largement répandue reste la présentation du film aux enfants avant projection :

---

<sup>103</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 187.

<sup>104</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p.137.

introduction rapide du thème de l'œuvre, de son auteur, éventuellement de la période, du genre ou de la technique utilisée.

Les bibliothécaires, (la moitié environ des personnes sondées), amorcent assez couramment une discussion après la séance afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions et d'échanger des idées par rapport à ce qu'ils viennent de voir. Ces discussions sont enrichissantes de part et d'autre. A la suite d'une projection de films, la pensée de l'adulte se construit en même temps que celle de l'enfant. Nicole Turpin<sup>105</sup> souligne l'originalité de la situation par rapport à la position habituelle de l'adulte pédagogue délivrant un message à l'enfant : « *dans une aventure culturelle, on n'est jamais dans cette situation là parce que si je pose une question à un enfant c'est parce que je n'ai pas la réponse, j'ai une partie de la réponse qui est ma réponse, mais j'attends aussi des enfants d'autres réponses* »<sup>106</sup>.

Une dizaine de bibliothèques recourent, ponctuellement, à d'autres animations. Celles-ci sont assez souvent liées à la littérature. Ces liens entre littérature et cinéma, en multipliant les différentes approches d'une œuvre, sont sans conteste sources d'enrichissement et de développement de l'esprit critique. Sept bibliothèques parmi notre échantillon proposent régulièrement des lectures en accompagnement d'une projection comme à Pontault-Combault où les séances Cinéconte allient jeux, histoires et film. A la médiathèque de Saint-Apollinaire, une exposition sur le thème des livres pour la jeunesse et leurs adaptations cinématographiques, Quand la page se tourne, a donné lieu à une projection de *Pinocchio*, de Comencini. Parallèlement, les bibliothécaires ont mené un travail avec une classe reposant sur la lecture de passages de l'œuvre originale de Collodi et la projection d'extraits d'adaptations cinématographiques (Walt Disney, Comencini). Cela a permis, d'après la bibliothécaire, de faire découvrir aux enfants, mais aussi à certains adultes, que Pinocchio était né de la plume d'un écrivain. A Caen, un travail semblable avec les jeunes s'est fait autour de l'adaptation des oeuvres de Pagnol. Des animations de ce type ouvrent la voie à une fructueuse collaboration entre bibliothécaires jeunesse et vidéothécaires et

---

<sup>105</sup> Coordinatrice départementale Education nationale pour le dispositif Ecole et cinéma.

<sup>106</sup> *Cinéma et école*. Images documentaires, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimest. 2000, n°49, p. 42.

permettent de décloisonner les secteurs. Il s'agit, à travers des projets de ce type, de faire jouer la complémentarité entre les médias dans un souci d'équilibre : ne plus considérer le film comme un sous-produit du livre, destiné à amener vers la lecture ou à illustrer un thème, mais comme une œuvre en soi.

Une même collaboration se met parfois en place quand il s'agit d'approfondir une thématique à l'occasion de projections. A Gravelines, différents secteurs de la médiathèque s'associent à la manifestation Ciné aggro qui permet aux scolaires de découvrir, en salle, des films et de venir ensuite à la bibliothèque pour des recherches à partir et autour de ces œuvres. Les ateliers ont pour objectif de replacer le film dans un contexte plus général : projections d'autres courts métrages, recherches à partir de documentation écrite ou sur internet (de critiques, de commentaires, d'images du film...) A la Villette, des classes thématiques comme par exemple les « classes santé » utilisent pendant toute une semaine les différents espaces de la Cité des sciences pour explorer un sujet. La médiathèque leur propose à cette occasion des livres et des films.

D'autres bibliothèques, comme la bibliothèque municipale d'Argentan ou de Gravelines, organisent des ateliers reposant sur l'éducation à l'image à travers des séances d'analyse d'extraits de films. A la bibliothèque municipale de Saint-Apollinaire, ces ateliers s'appuient souvent sur un thème : les enfants, les Indiens d'Amérique, l'image du savant à travers le cinéma. Selon Bertrand Tesson, vidéothécaire à la BDP de Loire-Atlantique, « *l'expérience (...) montre souvent que l'explication et l'analyse d'images sont un des attraits les plus efficaces pour stimuler l'intérêt du spectateur* »<sup>107</sup>. La technologie du DVD se prête, bien mieux que celle de la vidéo, à ces analyses : arrêts sur image et ralentis parfaits, organisation du DVD en chapitres ce qui permet de passer d'une séquence à une autre très facilement, présence d'un menu interactif permettant de choisir les langues, les sous-titres ...

Les séances peuvent aussi servir de support à l'approche de différentes techniques, notamment d'animation. Il s'agit de faire découvrir aux enfants que le film d'animation ne se réduit pas au dessin animé et de dévoiler les secrets de

---

<sup>107</sup> TESSON Bernard. *Le regard, le documentariste et la médiathèque*. In : *Créer une collection vidéo. 2, le cinéma documentaire français*. Paris : Ministère des affaires étrangères, 1999, p.12. (Les médiathèques françaises à l'étranger, 11).

fabrication à l'œuvre derrière ces diverses techniques. A la médiathèque de la Villette cette approche se fait à travers le visionnement de films variés (*Le Merle* de Norman Mc Laren, *Une leçon de chasse* de Jacques Drouin réalisé à partir de la technique de l'écran d'épingles).

Cette découverte peut aussi passer par des ateliers de fabrication de jeux optiques, comme à la bibliothèque d'Arles ou de Gravelines, ou de réalisation de courts films d'animation. Grâce aux techniques multimédia, il est aujourd'hui possible, le temps d'une séance, de faire réaliser aux enfants une courte séquence animée. A l'occasion de la fête du cinéma d'animation, la médiathèque municipale de Bray-Dunes a fait appel à un infographiste de Folimage pour encadrer ce type d'atelier. S'atteler, en revanche, à la réalisation complète d'un petit film animé nécessite un travail plus suivi que proposent cependant plusieurs établissements. A Saint-Apollinaire, les enfants peuvent créer des personnages et s'initier au dessin sur pellicule. A Saint-Jean de Védas ou à Gravelines, les jeunes réalisent des courts métrages en intégralité. Dans ce dernier établissement, l'activité qui s'adresse à des classes mais aussi à des individuels, a été initiée en 1996. Les enfants passent une année sur la réalisation d'un court métrage de trois minutes : écriture, story board, réalisation, tournage, montage... en partenariat avec des animateurs (Folimage, Cellophane<sup>108</sup>) intervenant à certaines étapes clefs comme le tournage ou le montage. La réalisation de ces films donne lieu à de nombreuses activités de lecture, écriture, calligraphie, création d'arts plastique...

Certains établissements citent – plus rarement – des ateliers d'écriture en rapport avec les films. A Lorient, une classe de lycée s'est livrée à un travail de critique après le visionnement d'un film à la bibliothèque. Un journaliste de *Télérama* avait été invité dans le cadre de cet atelier. A la médiathèque d'Arles, un comité de visionnement rassemblant, là aussi, plutôt des adolescents s'est constitué pour quelques séances, chaque projection donnant lieu à la rédaction d'une fiche analytique et critique. Ce travail, que les bibliothécaires regrettent d'avoir dû abandonner faute de temps, permettait des échanges aussi enrichissants pour les jeunes passionnés par ces séances que pour le personnel auquel il apportait une

---

<sup>108</sup> Association sur le cinéma d'animation.

meilleure maîtrise du fonds. De telles animations peuvent être envisagées avec de plus jeunes enfants.

Pour clore ce rapide tour d'horizon des différents types d'animations proposées en rapport avec le cinéma, notons que les interventions de réalisateurs semblent moins souvent proposées aux enfants qu'aux spectateurs adultes. Des réalisateurs viennent cependant dans des festivals de cinéma comme celui d'Aubervilliers qui a accueilli en 2002 Isao Takahata ou celui de Châtenay-Malabry où l'auteur de la *Prophétie des grenouilles* a été invité en novembre 2003. Faire intervenir des professionnels du cinéma (acteurs, auteurs) est un des souhaits de la bibliothèque de la Joie par les livres, à Clamart, qui projette d'inviter prochainement Jacques Colombat, le réalisateur de *Robinson et Cie*. Néanmoins, Isabelle Volut<sup>109</sup> remarque à juste titre qu'un réalisateur, aussi excellent soit-il dans son art, n'est pas forcément très à l'aise pour parler de son film. Avec les enfants notamment, il est nécessaire d'adapter son discours et son vocabulaire et de faire preuve d'un certain sens de la pédagogie.

Animations et programmations permettent donc de faire découvrir au public les trésors des fonds cinématographiques de la bibliothèque mais leur portée ne peut s'évaluer parfois que sur le moyen ou long terme. « *C'est, semble-t-il, après deux à trois ans de fonctionnement que ces programmations trouvent un public...* »<sup>110</sup>. 68% des bibliothèques participant au *Mois du film documentaire* estiment positive la retombée de l'événement sur leurs fonds documentaires : augmentation des prêts, intérêt plus vif du public, demande de projections...<sup>111</sup> Même quand le public ne vient pas nombreux à une projection, celle-ci a des retombées indirectes : un film, repéré par les usagers dans les supports de communication annonçant sa programmation, sort plus souvent, constate Isabelle Volut<sup>112</sup> à Issy-les-Moulineaux. Chez les jeunes, les retombées des programmations ne sont pas non plus immédiates et l'absence de réaction apparente après une projection ne doit pas décourager. A Nîmes, les bibliothécaires en ont fait plusieurs fois l'expérience

---

<sup>109</sup> Lors d'une intervention dans le cadre d'une journée organisée par le groupe Ile-de-France de l'ABF sur « Les fonds audiovisuels en médiathèque », jeudi 23 octobre 2003.

<sup>110</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p.190.

<sup>111</sup> IMAGES EN BIBLIOTHEQUES. *Imagenbib.com/img/dossierpresse* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.imagenbib.com/img/dossierpresse.pdf>> (consulté le 24.11.2003).

<sup>112</sup> Lors d'une intervention dans le cadre d'une journée organisée par le groupe Ile-de-France de l'ABF sur « Les fonds audiovisuels en médiathèque », jeudi 23 octobre 2003.

quand, quelques jours après la programmation d'un film qui n'avait pas particulièrement eu l'air de retenir l'attention des spectateurs, se présentait « à l'improviste un autre groupe de jeunes pour voir le film en question »<sup>113</sup>. A la médiathèque d'Arles, M.-A. Poulin et A. Verrier notent, elles aussi, l'importance du bouche à oreille tout à fait encourageant : « Il suffit qu'un film ait passionné quelques jeunes pour qu'il soit sans cesse redemandé les jours suivants, même par des groupes qui viennent pour la première fois »<sup>114</sup>.

Ce travail de passeur, de médiateur s'avère donc primordial. Il nécessite, dans sa mise en œuvre, un certain nombre de moyens, financiers bien sûr, mais aussi humains. Animer une collection suppose un investissement en temps non négligeable et des compétences particulières. Il requiert donc des efforts de formations et passe aussi, comme toute politique d'animation en bibliothèque, par la mise en œuvre de partenariats. La vidéothèque doit s'ouvrir sur l'extérieur.

### **3.2. Une ouverture de la vidéothèque sur l'extérieur**

#### **3.2.1 Se former et se tenir informé pour mieux transmettre**

*« Un film, c'est une représentation du monde, d'une partie du monde pour un individu donné, une représentation de fantasme, d'amour, de haine, de vie, de mort (...) Former des animateurs cinéma, c'est former des médiateurs entre les représentations des individus qui regardent les films et les représentations de ceux qui les font (...), des passeurs capables d'accompagner des publics pour les aider à sortir de leur isolement, à dépasser une pensée (unique) et des pratiques culturelles stéréotypées »*<sup>115</sup>. L'UFFEJ définit ainsi les objectifs visés à travers la formation qu'elle dispense aux animateurs techniciens de l'éducation populaire, option actions culturelles cinématographiques vers les enfants et les jeunes (Beatep).

Il ne suffit pas, en effet, d'aimer le cinéma pour s'improviser gestionnaire de fonds cinématographiques ou « passeur ». Or, d'après une enquête d'Images en bibliothèques, 24% seulement des personnes responsables de fonds cinéma en médiathèque ont bénéficié d'une formation initiale en ce domaine<sup>116</sup>. Dans la

---

<sup>113</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs: bilan d'un travail de recherche et d'une action expérimentale 1998/1999*. Paris : Images en bibliothèques, 1999, p. 61.

<sup>114</sup> POULIN M.-A., VERRIER A. Op. Cit. p. 9.

<sup>115</sup> RABINOVICI Jean. *Une urgence de formation*. Zéro de conduite, 2000, n°38, p. 2.

<sup>116</sup> GOLDBRONN Frédéric. Op. Cit. p. 9.



majorité des cas (67%) cette spécialité s'est inscrite dans le cadre d'une formation plus large au métier de bibliothécaire (CAFB, DUT). La part des heures consacrées à l'audiovisuel y était donc nécessairement restreinte et la visée de cet enseignement plutôt tournée vers des problèmes bibliothéconomiques liés à la gestion des collections : acquisitions, traitement, mise en valeur. Très peu de vidéothécaires ont suivi un cursus spécialisé en cinéma.

Excepté pour les vidéothécaires débutants, les demandes de formation continue concernent donc moins les aspects techniques de la gestion des fonds – support, problèmes juridiques, catalogage – que l'acquisition de connaissances cinématographiques ou de repères pour l'animation des collections. Concernant la connaissance d'un genre, le documentaire arrive en tête (50% des professionnels expriment un besoin de formation sur ce genre)<sup>117</sup> devant le cinéma d'animation (21%), le cinéma jeune public (21%) ou la fiction (18%). Un tiers des sondés souhaitent être mieux formés à l'histoire du cinéma et à l'économie de l'audiovisuel. L'animation et l'analyse filmique représentent 32% et 28% des attentes. Un besoin de formation dans le domaine de l'éducation à l'image a également été largement cité par les bibliothécaires que j'ai interviewés ce qui n'a rien d'étonnant de la part de personnes amenées à accompagner des jeunes dans leur découverte du cinéma. Ginette Dislaire<sup>118</sup>, dit de l'accompagnement des enfants « *qu'il se construit dans la durée, cinq ans, sept ans, dix ans, ... avec de nombreux films, avec des aller retour dans l'histoire du cinéma. C'est un travail de fond qui [passe] par beaucoup de stages d'analyse filmique, de rencontres, par des ateliers. C'est un travail de longue haleine qui permet à l'enseignant de se sentir plus à l'aise pour parler du cinéma. C'est une relation régulière avec des programmeurs de salles, des techniciens du cinéma, des réalisateurs, des scénaristes...* »<sup>119</sup>. Les bibliothécaires pourraient, à l'instar des enseignants engagés dans les dispositifs tels qu'Ecole et cinéma ou Collège et cinéma, bénéficier de formations plus approfondies en ce domaine. Toucher toutes les personnes relais auprès des jeunes, notamment des

---

<sup>117</sup> Tous les chiffres cités dans ce paragraphe sont extraits de l'enquête précédemment citée : GOLDBRONN Frédéric. *Etude sur la formation des bibliothécaires responsables de fonds audiovisuels*. Paris : Images en bibliothèques, 2003, p. 10.

<sup>118</sup> Responsable de l'Eden Volcan au Havre, des Rencontres nationales cinéma et enfance et coordinatrice départementale Ecole et cinéma dont elle fut en grande partie l'inspiratrice.

<sup>119</sup> *Cinéma et école*. Images documentaires, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimest. 2000, n°49, pp. 40-41.

« responsables de médiathèques et vidéothèques »<sup>120</sup> a d'ailleurs été le souhait exprimé par un groupe de travail qui s'est réuni autour de la question des besoins en formation pour les « passeurs » de cinéma.

La fréquentation de festivals<sup>121</sup> paraît aussi un moyen indispensable de mise à jour des connaissances. Autant pour garantir la qualité du fonds que des animations, aller voir des films est aussi indispensable que de pouvoir consulter des offices. « Pouvoir parler des films parce qu'on les a vus modifie considérablement la relation de conseil auprès du public »<sup>122</sup>. Les festivals, souvent couplés d'ailleurs avec des formations, sont une occasion privilégiée de découvrir des films qu'il est difficile de voir par ailleurs mais aussi de faire des rencontres et de prendre des contacts pour de futures animations. Le festival Pour éveiller les regards constitue ainsi un rendez-vous qui devrait être incontournable pour quiconque s'intéresse au cinéma jeune public. On y voit des films rares, souvent inédits, on y assiste à des débats, des colloques, on y rencontre des réalisateurs et toutes les personnes qui travaillent pour la promotion d'un cinéma de qualité en direction des enfants. On peut même y suivre un stage en immersion (organisé par L'UFFEJ) avec visionnages de films, rencontres et débats.

Or un 1/4 des vidéothécaires obtiennent difficilement les formations qu'ils demandent<sup>123</sup>. Les obstacles d'ordre financier limitent la participation à des stages émanant d'organismes autres que le CNFPT ou se déroulant en dehors de la région où exercent les vidéothécaires.

Les absences pour assister à un festival, parfois vu comme un divertissement, ne sont souvent pas assimilées à des congés formation et beaucoup de professionnels, pour pouvoir néanmoins y assister, prennent sur leurs temps de vacances. A cela s'ajoutent les difficultés d'organisation et de temps. Souvent seuls, les responsables des fonds audiovisuels ne parviennent guère à se faire remplacer en cas d'absence.

Parmi les organismes de formation les plus fréquemment cités par les bibliothécaires, le CNFPT se situe en tête (41%) suivi par Images en bibliothèques

---

<sup>120</sup> *Premières rencontres nationales pour l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel : Actes : 17 mars 1999, Orléans. Château-Renault : Atelier de production Centre Val de Loire, 1999, p.50.*

<sup>121</sup> Voir la liste des festivals jeune public en Annexe 5.3

<sup>122</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs.* Op. Cit. p. 35.

<sup>123</sup> GOLDBRONN Frédéric. Op. Cit. p. 11.

(31%) et les CRFCB dont fait partie Médiadix. Plus ponctuellement, les professionnels suivent des stages par le biais de l'INA, l'ABF, l'ADBS, ou l'ADAV. Les formations émanant de structures liées aux ministères de l'Education nationale ou de la Jeunesse et des sports, comme celles proposées par les pôles régionaux d'éducation à l'image, les CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) ou l'UFFEJ semblent moins connues. Elles gagneraient à l'être si l'on considère que l'offre de stages est jugée insatisfaisante par 81% des bibliothécaires interrogés. Cette insatisfaction vient notamment du fait que les formations ne répondent qu'en partie aux besoins ressentis. Les professionnels se jugent enfin assez mal ou trop tard informés et regrettent de ne pouvoir bénéficier d'une vue globale des propositions existant en ce domaine sur l'ensemble du territoire.

En filigrane de ces problèmes de formation, se dessinent un problème de reconnaissance des compétences utiles à l'animation de fonds cinéma et de véritables questions sur la place de l'image animée parmi les autres collections, questions que nous avons évoquées quant à la légitimité du cinéma en bibliothèque et qui se cristallisent fortement sur la formation. La suppression du CAFB et, avec lui, des spécialités « images » ou « musiques » a contribué à rendre assez flous les contours d'une profession aujourd'hui en quête de reconnaissance. Il ne s'agit pas, comme le souligne Frédéric Goldbronn, évoquant ces questions qui préoccupent, dans des termes très similaires, les discothécaires, de se replier sur des « *thèques* » mais de garantir un développement de ces spécialités « *dans le cadre d'une diversification admise d'une profession plus globale* »<sup>124</sup>.

Il pointe le rôle des associations professionnelles, et notamment d'Images en bibliothèques, dans la valorisation des spécialités à travers, entre autres, une action au niveau de la formation. Pour répondre aux attentes les plus urgentes des professionnels, Images en bibliothèques a élargi son offre notamment avec un stage intitulé « cinéma et jeune public en bibliothèque ». Sur « le cinéma et la jeunesse », la Joie par les livres a également inscrit cette année à son catalogue une nouvelle formation montée en partenariat avec le BPI et le Forum des images.

---

<sup>124</sup> GOLDBRONN Frédéric. Op. Cit., p.28.

Le partenariat et la coopération sont effectivement des éléments clefs, qu'il s'agisse de la formation des professionnels ou de l'action culturelle autour des fonds cinématographiques.

### 3.2.2 Développer ou renforcer des partenariats

Jean-Pierre Daniel<sup>125</sup>, soulignant le rôle spécifique mais complémentaire de la bibliothèque par rapport à l'école ou au cinéma, insiste sur la nécessité d'un partenariat permettant « *la complémentarité des compétences* »<sup>126</sup>. Cette coopération doit, selon lui, s'établir à différents niveaux : « *dans la bibliothèque, par un rapprochement des secteurs vidéo et enfants, avec d'autres structures qui vont dans le même sens – école, salle de cinéma – en s'aidant de spécialistes, réalisateurs ou animateurs* »<sup>127</sup>.

#### 3.2.2.1 Renforcer la collaboration entre les secteurs jeunesse et vidéo

Les collections audiovisuelles, et encore moins les collections audiovisuelles jeunesse, n'ont, nous l'avons vu, de place établie au sein des médiathèques. Cette dispersion géographique ne facilite pas la coopération entre les sections jeunesse et cinéma. Les vidéothécaires, à Arles, notent cette difficulté de communication avec les agents du secteur jeunesse, renforcée encore par le fait que la salle de projection pour les très jeunes se situe loin de leur propre secteur. Ne pouvant pas généralement assister aux séances, les agents du secteur vidéo n'ont guère de retour par rapport aux réactions des enfants.

Mais l'éloignement géographique de deux secteurs ne suffit pas à expliquer cet isolement réciproque et trahit un problème plus profond. Parmi les 19 bibliothèques interrogées, 6 établissements seulement ont mis en place une coopération pour les acquisitions et 8 pour les animations. A Arles toujours, les vidéothécaires regrettent que le choix des films présentés aux scolaires ne soit pas le fruit d'une concertation mais revienne aux agents du secteur jeunesse qui

---

<sup>125</sup> Cinéaste d'origine, directeur de la salle *l'Alhambra* à Marseille, lieu expérimental de mise en valeur de la création cinématographique grâce à de très nombreuses actions d'animation, notamment en direction du jeune public.

<sup>126</sup> DANIEL Jean-Pierre. *De la nécessité du partenariat «Ecole et cinéma* », *les enfants du deuxième siècle*. La Lucarne, septembre 1997, n°23.

<sup>127</sup> DANIEL Jean-Pierre. Op. Cit.

utilisent les films pour illustrer un thème ou conclure agréablement une visite de classe sans que ce moment ne s'inscrive « *dans aucune démarche pédagogique si ce n'est faire office de récréation* »<sup>128</sup>.

L'expérience conduite en 1999 par Images en bibliothèques et les CEMEA portant sur le thème du partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs autour de l'audiovisuel jeune public offre une bonne illustration de ces difficultés. Quatre établissements pilotes<sup>129</sup>, parrainés par deux bibliothèques ayant une expérience en ce domaine<sup>130</sup>, se sont engagés dans ce projet qui fut l'occasion d'essayer de mettre en place, ou de consolider, des coopérations avec des structures telles que des centres de loisirs mais aussi de réfléchir aux partenariats potentiels ou à l'oeuvre au sein même de son propre établissement.

A la médiathèque d'Amiens, le responsable du secteur cinéma note que, sur les sept agents en contact avec le public jeune, personne n'est spécialisé en vidéo. Au Blanc-Mesnil, l'implication du secteur enfant dans la mise en valeur des fonds vidéo est plus faible encore puisque « *le travail en commun entre la vidéothèque et le secteur jeunesse n'existe et n'est pas favorisé* »<sup>131</sup>.

Il paraît bien évidemment indispensable de sortir de ce cloisonnement des secteurs qui ne peut que nuire à la qualité des services proposés au jeune public et d'amorcer un travail de collaboration fructueux. « *Mettre en place une dynamique de travail entre le secteur vidéo et le service jeunesse* »<sup>132</sup> était d'ailleurs l'une des motivations de la bibliothèque du Carré d'art à Nîmes pour s'engager dans le projet. Les agents des deux secteurs allaient, pour l'occasion, travailler ensemble, échanger des points de vue sur le contenu et le déroulement du projet, animer conjointement des ateliers.

A Arles, les vidéothécaires évoquent elles aussi leur souhait de monter des animations pour les scolaires en collaboration avec la section jeunesse. Le projet, qui passe par un travail commun sur un thème autour de films et de livres, vise aussi à « *sortir la vidéocassette de son image de sous-média* » et à démontrer que

---

<sup>128</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.93.

<sup>129</sup> Nîmes, Amiens, bibliothèque John Lennon à la Courneuve, Le Blanc-Mesnil.

<sup>130</sup> Arles et Gravelines.

<sup>131</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.74.

<sup>132</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.56.

l'œuvre cinématographique n'est pas là « pour amener au livre ou faire aimer la lecture mais qu'elle existe en tant qu'œuvre à part entière »<sup>133</sup>.

Même si une collaboration s'instaure dans certains établissements, A. Verrier remarque, à l'occasion d'une petite enquête réalisée auprès d'une quinzaine de vidéothécaires<sup>134</sup>, que le film n'a pas encore trouvé sa place dans le secteur jeunesse. La responsable du fonds cinéma de Gravelines regrette aussi la timidité des bibliothécaires jeunesse en ce domaine, due peut-être à un manque de connaissance du fonds des films. Pour cette vidéothécaire, il faut sensibiliser le personnel autant que le public en organisant notamment des projections en direction des collègues. Ceci est d'autant plus important que, même si dans quelques établissements les collections films sont en jeunesse, il existe de nombreux documents susceptibles d'intéresser les enfants dans le fonds adulte. Sensibiliser les bibliothécaires jeunesse à la richesse des fonds cinéma, organiser des animations en partenariat avec eux, autant d'actions que doivent encourager les responsables d'établissements. Les projets menés avec les partenaires traditionnels de la bibliothèque que sont les structures éducatives ou para-scolaires, s'avéreront d'autant plus efficaces qu'ils seront le fruit d'un travail commun au sein de la médiathèque.

### *3.2.2.2 Enrichir les partenariats traditionnels, notamment avec l'école ou les centres de loisirs*

A partir des années 1980, l'animation en bibliothèque est marquée par le développement du partenariat. Le premier de ce partenaire est l'école mais l'on observe également une ouverture vers la petite enfance (crèches, PMI) ou les structures d'accueil périscolaires (centres de loisirs).

A l'origine de ce partenariat, une volonté de mettre un terme à une utilisation de la bibliothèque à des fins trop scolaires : dépôts de livres dans les écoles, venues de classes pour des recherches documentaires... La bibliothèque veut inciter les enfants à la lecture plaisir, à la découverte individuelle d'œuvres et entend jouer un

---

<sup>133</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.93.

<sup>134</sup> Enquête réalisée par le biais des listes de discussion de « Biblio.fr » et d'« Images en bibliothèques » en septembre 2003.

rôle complémentaire à celui de l'école dont elle se veut plus un partenaire qu'un simple prestataire. Cette stratégie amène les bibliothécaires à élaborer eux-mêmes des propositions et à encourager l'implication des enseignants dans la mise en œuvre d'animations qui recouvrent « *des réalités et des objectifs de plus en plus variés* »<sup>135</sup>.

Concernant le cinéma, nous avons déjà évoqué des exemples d'animations proposées à des classes : traitement cinématographique d'un thème à travers le cinéma, analyse filmique, atelier de critique de film, recherches documentaires à partir d'un film, réalisation de courts métrages d'animation... Ce type de projets, fruits d'une collaboration entre enseignants et bibliothécaires, sont intéressants car ils accompagnent véritablement les enfants dans leur découverte du cinéma. Ils restent néanmoins assez rares et le fait de vidéothécaires motivés disposant de moyens et de connaissances minimum.

Plus fréquemment, on note une utilisation plutôt consumériste de la vidéothèque par les enseignants, ou par les bibliothécaires jeunesse recevant des classes. Deux tendances s'observent. Les enseignants sollicitent parfois la bibliothèque pour la projection d'un film illustrant un sujet qu'ils étudient en classe. La visée pédagogique est, dans ce cas, le thème traité et non le cinéma. D'autres fois, ce sont les bibliothécaires jeunesse qui souhaitent projeter un film aux élèves d'une classe venus visiter la bibliothèque. Plus que de faire découvrir une œuvre, l'objectif est souvent de montrer la diversité de l'offre de l'établissement, voire de terminer agréablement une séance. Il est en effet significatif de constater qu'un film clôt très souvent ces visites de classes conférant à ce moment un caractère récréatif ou de divertissement après l'effort d'attention demandé aux enfants pour l'écoute des contes.

La seule réponse possible à ce « détournement » du film consiste à mettre en œuvre une démarche partenariale, au sein de la bibliothèque (nous l'avons évoqué au chapitre précédant) comme avec les enseignants. Il est en effet fait possible de satisfaire leur demande tout en construisant autour de celle-ci une démarche plus enrichissante. Pourquoi, par exemple, ne pas partir d'un thème pour préparer avec

---

<sup>135</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p.137.

l'enseignant une programmation de plusieurs films ou d'extraits et initier ainsi les enfants à l'analyse de films, susciter une réflexion sur les différentes approches possibles d'un sujet au cinéma ? C'est ce qu'a mis en place la bibliothèque municipale de Saint-Apollinaire à partir de demandes d'enseignants. Ainsi, par exemple, sur le thème du savant, les enfants ont-ils pu voir différents extraits d'œuvres : documentaire sur Pasteur, *L'Affaire tournesol*, *Indiana Jones*, *Le Voyage Fantastique*. La médiathèque de Blanc-Mesnil propose, elle aussi, de nombreux accueils de classes centrés autour de l'initiation au cinéma à travers l'étude de genres, de techniques ou de thèmes : le montage, le son, le cinéma d'animation, le burlesque, le documentaire, le cinéma scientifique, le cinéma et l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle, le sport, la propagande, les films d'artistes...

Favoriser une véritable approche du cinéma en travaillant en collaboration avec l'école, partenaire de longue date de la bibliothèque, reste donc relativement aisé. Les enseignants sont par ailleurs de plus en plus nombreux à suivre, dans le cadre des dispositifs comme Ecole et cinéma, des formations sur l'accompagnement des enfants dans leur découverte du 7<sup>e</sup> art. Cette sensibilisation au cinéma ne peut que favoriser une réelle collaboration autour de projets communs avec la médiathèque. Le travail avec d'autres structures liées à l'enfance emprunte en revanche des chemins moins balisés et s'avère plus difficile comme le montre l'expérience déjà mentionnée sur les partenariats entre bibliothèques et centres de loisirs.

Les obstacles tiennent à la fois au public visé (animateurs et jeunes) et aux attentes de ce public. « *L'utilisation habituelle de la cassette vidéo en centre de loisirs a bien souvent une valeur d'occupation et très rarement celle d'une activité à part entière. C'est bien pour cela qu'il s'agit d'une cassette avant d'être un film* »<sup>136</sup>. La difficulté réside donc pour le vidéothécaire à « *dépasser les situations habituellement proposées* ». Pour y parvenir, certaines conditions doivent être réunies : accueil convivial, plaisir d'être en groupe, choix d'un film en rapport avec les centres d'intérêt des spectateurs, respect du mode de fonctionnement des jeunes, discussion possible après le film...

---

<sup>136</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.32.



Tout cela suppose un dialogue préalable avec les animateurs pour définir les objectifs, cerner les attentes des enfants, arrêter ce qui va être fait avant ou après la projection, se répartir les rôles... En l'absence de cette préparation, les séances resteront une façon d'occuper les enfants : arrivée et départ rapides avant et après la séance, canalisation des émotions des enfants pendant le film par de fréquents rappels à l'ordre alors que les rêveries ou commentaires sont souvent précieux pour le travail en prolongement de la séance et font partie, en tout cas, du plaisir de partager ensemble un film. Or, si ce travail commun de préparation s'avère indispensable, il n'est pas toujours facile à inscrire dans la durée. Les animateurs sont diversement motivés mais, surtout, ils ne sont pas amenés à rester très longtemps dans une même structure.

Certaines bibliothèques engagées dans l'expérience regrettent ce manque de partenaires identifiés et stables. Dans le bilan qu'ils dressent au terme de celle-ci, les bibliothécaires de la Courneuve envisagent pour l'avenir une intégration plus importante des animateurs « *pour qu'ils se sentent plus impliqués dans le projet* »<sup>137</sup>. Les médiathécaires du Blanc-Mesnil déplorent aussi ce manque d'échanges avant et après les accueils et constatent n'être pas réellement sortis de « *l'attitude de consommation par rapport aux séances proposées* »<sup>138</sup>. La bibliothèque du Carré d'art de Nîmes pointe également des difficultés – défection au dernier moment du groupe attendu pour des problèmes de transports ou pour cause de report d'un match de foot – mais se montre plus satisfaite car elle a pu instaurer une vraie collaboration avec la Direction de la jeunesse municipale qui a mis à la disposition de l'établissement un soutien logistique grâce à l'apport de deux personnes clés, qui ont peut-être manqué dans les autres cas : un médiateur culturel « *garantie d'un interlocuteur stable* »<sup>139</sup> et une animatrice, réalisatrice de cinéma, dont le profil a permis de monter des ateliers de lecture critique des œuvres visionnées. C'est d'ailleurs le départ de cette personne qui a conduit à mettre un terme à l'expérience. Les trois autres bibliothèques n'ont pas non plus poursuivi ce travail

---

<sup>137</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.50.

<sup>138</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.77.

<sup>139</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.59.

de partenariat évoquant, soit le manque de personnel de leur côté, soit le manque de stabilité et de fiabilité du côté des structures de loisirs<sup>140</sup>.

Le partenariat et la confiance mutuelle se construisent donc dans la durée – et ce quel que soit le terrain d'action choisi – et implique d'avoir des partenaires identifiés, officialisés, motivés et avec un minimum de formation.

Cette expérience a montré les limites, mais aussi les potentialités d'un partenariat bien construit. Comme le souligne Catherine Bateau, responsable des collections vidéo de la médiathèque du Blanc-Mesnil, il doit ouvrir la voie à d'autres partenariats « *avec différents services de la ville, qui mènent déjà des activités liées à l'audiovisuel, mais qui connaissent peu et n'utilisent pas encore suffisamment les ressources de la vidéothèque* »<sup>141</sup>. Elle appelle aussi de ses vœux des contacts plus étroits entre bibliothécaires et professionnels ou instances oeuvrant dans le domaine du cinéma.

### *3.2.2.3 S'ouvrir à de nouveaux partenariats notamment dans le domaine du cinéma*

Pour nourrir sa pratique, le vidéothécaire doit sortir de son établissement, se tenir informé, s'enrichir de l'expérience des autres, échanger, monter des actions en coopération.

Cette ouverture peut se faire en direction d'autres vidéothèques, à travers des organismes comme les structures de coopération régionales ou des associations de bibliothécaires. Ainsi Images en bibliothèques, qui fédère près de 300 établissements sur l'ensemble du territoire, promeut des actions de coopération nationale pour la mise en valeur des collections audiovisuelles dans les bibliothèques. Ces actions se traduisent par la mise en œuvre de formations et de journées d'études, par la mise à disposition de ressources à travers un site internet, par la possibilité d'échanges quotidiens via une liste de diffusion ou encore par la coordination de manifestations comme le Mois du film documentaire.

Cet événement a eu le mérite de rassembler autour d'un événement de multiples établissements de nature différente mais qui, tous, œuvrent à la promotion de ce

---

<sup>140</sup> D'après les témoignages recueillis par téléphone auprès des responsables cinéma des 4 établissements concernés (novembre 2003).

<sup>141</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.73.

genre cinématographique spécifique qu'est le documentaire : salles de cinéma, médiathèques, organismes culturels et éducatifs, centres culturels français à l'étranger. Son succès répond au souhait des créateurs de la manifestation d'initier des partenariats entre diverses structures culturelles qui « *ignoraient, auparavant, le travail des uns et des autres* »<sup>142</sup>.

Il est en effet primordial pour les passeurs de films que sont les bibliothécaires d'avoir une bonne connaissance du cinéma et de développer des contacts réguliers avec l'ensemble des acteurs du secteur : réalisateurs, producteurs, diffuseurs, institutions, associations... Chaque profession connaît des limites et doit savoir faire appel à des compétences extérieures. « *Le vidéothécaire est avant tout un professionnel des bibliothèques. Il n'est ni réalisateur, ni critique de films, ni spécialiste de l'image, ni animateur d'atelier dessin animé* »<sup>143</sup>. Ceci s'applique d'autant plus aux vidéothécaires travaillant avec les enfants qu'ils se situent à l'intersection de plusieurs domaines de compétences (bibliothéconomie, jeunesse, cinéma).

Les vidéothèques font donc régulièrement appel à des intervenants extérieurs pour animer des débats ou des ateliers. Mais les liens tissés avec les professionnels du cinéma peuvent être plus fondamentaux et durables. A Lorient par exemple, un vidéothécaire remarque que la bibliothèque a pu constituer un fonds de films régionaux important « *grâce à l'existence d'un tissu de professionnels du cinéma très actifs (...), en particulier pour la production de films documentaires* »<sup>144</sup>. Ce fonds est mis en valeur par le biais des Rendez-vous du cinéma proposés tous les deux mois. Cette vidéothèque a également initié, en 1994, un festival annuel de vidéo amateur. L'exemple de Lorient démontre qu'une synergie très positive peut exister entre cinéma et bibliothèques.

Le premier partenaire des médiathèques peut être le cinéma de la ville pour une collaboration plus ou moins poussée : échange d'informations et de conseils, réflexion commune sur les programmations, mise en œuvre d'animations, formations. Jean-Pierre Daniel, animateur du cinéma l'Alhambra à Marseille, insiste sur l'importance de ce lien avec les médiathèques qui offrent un accès aux œuvres audiovisuelles : « *nous recherchons des occasions de programmations communes* »<sup>145</sup>.

---

<sup>142</sup> IMAGES EN BIBLIOTHEQUES. *Imagenbib.com/img/dossierpresse* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.imagenbib.com/img/dossierpresse.pdf>> (consulté le 24.11.2003).

<sup>143</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 188.

<sup>144</sup> *En avril, empruntes des films*. Livres Hebdo, 2000, n° 375, p. 54.

<sup>145</sup> *Cinéma et école*. Images documentaires, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimest. 2000, n°49, p. 42.

Dix des bibliothèques interrogées ont établi des contacts avec l'exploitant installé sur leur commune et deux en ont le projet. D'autres n'ont pu le faire faute de salle à proximité et aucun des professionnels interviewés n'a fait état de mauvaises relations avec le cinéma local.

A Lorient, par exemple, une concertation existe entre la responsable du fonds cinéma de la bibliothèque et l'exploitante du multiplexe. Celle-ci, consciente des impératifs commerciaux qui la contraignent à privilégier certains films jeune public, abandonne volontiers à la bibliothèque le soin de passer des films plus difficiles. A Caen, le cinéma d'art et d'essai de la ville programme peu de films pour enfants et la bibliothèque complète à cet égard l'offre au niveau de l'agglomération.

Une collaboration plus étroite s'engage parfois à l'occasion de manifestations. Le multiplexe de Lorient participe au Festival de la vidéo amateur initié par la médiathèque. A Granville et Argentan, bibliothèques et salles travaillent ensemble à l'occasion respectivement du Festival jeune public et d'Un Eté au ciné. A Arles, c'est également à l'occasion d'un Festival, les Animagiques, que la médiathèque et le cinéma ont engagé une collaboration qui se poursuit en dépit de l'abandon de ce festival : aide à la programmation, échange de conseils pour les intervenants, projections à la vidéothèque en écho aux cycles proposés par le cinéma : films du même réalisateur ou du même genre, documentaires sur un sujet... La vidéothèque a d'ailleurs pour nouveau projet de travailler avec un groupe de jeunes étudiants qui se sont réunis en association pour monter un ciné-club dans la salle de cinéma de la ville. Autre exemple de collaboration assez poussée, Gravelines. Dans cette ville, le cinéma classé Art et essai est une structure d'économie mixte en grande partie financée par la municipalité ce qui constitue certainement un facteur d'incitation au partenariat avec d'autres structures communales. La collaboration se fait à travers un travail commun sur la programmation, notamment pour un Festival du cinéma d'animation. Plusieurs fois par an, des événements ou des ateliers prolongent les séances de cinéma organisées pour les classes. Ainsi les projections de *Loulou et autres loups* ont-elles été suivies de la visite d'une exposition à la bibliothèque. Il arrive parfois que la médiathèque finance la location de films diffusés dans la salle du cinéma.

Ces quelques exemples illustrent la complémentarité des médiathèques et des salles de cinéma dont nous avons esquissé précédemment les fondements. Une collaboration entre ces acteurs génère même une émulation profitable à tous : cinéma, bibliothèques et public. Elle est de plus en plus encouragée par les acteurs politiques locaux qui, après une période de professionnalisation et de spécialisation sans doute nécessaire des équipements culturels, incitent maintenant ceux-ci au rapprochement et à la mise en commun des compétences, notamment à l'occasion d'événements. Dans ce « *deuxième âge des politiques culturelles locales* »<sup>146</sup>, l'ensemble des ressources culturelles sont sollicitées et priées de travailler de concert. Derrière le souci de la qualité, se lit aussi bien sûr la volonté de donner plus de résonance aux manifestations et de compenser symboliquement la timidité des élus en matière d'intercommunalité culturelle. « *Si les élus soutiennent ces manifestations, c'est parce qu'ils y voient un compromis acceptable entre la symbolique d'agglomération et la symbolique communale et qu'ils y trouvent une forme élaborée d'autorégulation des rivalités entre institutions culturelles* »<sup>147</sup>. Il n'en reste pas moins que cette obligation de coopération, à partir du moment où sa dimension symbolique ne l'emporte pas sur les autres objectifs poursuivis par l'ensemble des acteurs, peut être utilement exploitée.

Mais ces liens, tissés de façon assez serrés par des partenaires locaux, semblent plus lâches à un niveau supérieur, entre instances départementales, régionales ou nationales. Sans entrer dans le détail des raisons qui peuvent l'expliquer – complexité administrative liée à la multiplicité des acteurs et des niveaux d'intervention, méconnaissance réciproque de deux univers, coûts inhérents à toute action de partenariat, craintes économiques d'une concurrence déloyale des établissements publics gratuits par rapport à un secteur économique marchand... – il convient de noter cette lacune de coopération et se demander comment y remédier.

*« Les vidéothécaires sont isolés par rapport aux structures de l'Etat qui favorisent des opérations de sensibilisation au cinéma : celles du CNC vers le milieu scolaire par exemple, celles du Ministère de la jeunesse et des sports, ou d'autres, et corrélativement*

---

<sup>146</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 11.

<sup>147</sup> CABANNES Viviane, POULAIN Martine. Op. Cit. p. 11.

*celles des instances régionales et départementales* »<sup>148</sup> déplore Catherine Bateau, responsable du cinéma à la médiathèque du Blanc-Mesnil.

Effectivement, nous avons déjà noté, à propos de la formation, que les professionnels des bibliothèques recourent assez peu aux organismes oeuvrant pour le Ministère de la jeunesse et de l'éducation nationale. La moitié des vidéothécaires que nous avons interrogés n'ont pas entendu parler des dispositifs Ecole et cinéma ou Collège et cinéma. Peu connaissent les actions du groupe « jeune public » de l'AFCAE ou utilisent les outils élaborés dans ce cadre : documentation sur les films, catalogue des films Art et Essai recommandés Jeune public.

Les pôles régionaux d'éducation à l'image<sup>149</sup>, créés à partir de 1999 à l'initiative du CNC en collaboration étroite avec les DRAC, ont pour mission la mise en réseau des acteurs de l'éducation à l'image en région et le développement de la formation des formateurs. Parmi ces acteurs, les vidéothèques pourraient s'inscrire plus activement dans les actions citées.

Ces pôles régionaux s'articulent sur les dispositifs existants de sensibilisation, d'éducation et de formation à l'image parmi lesquels Ecole et cinéma. Ce dispositif, mis en œuvre en 1994 par l'association les Enfants de cinéma sous le parrainage des Ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des sports, a pour objectif d'amener les élèves au cinéma, depuis la grande section de la maternelle jusqu'à l'élémentaire, pour voir 3 à 6 fois par an des films sélectionnés à leur intention, sur copie neuve. Sa mise en œuvre sur le terrain s'appuie sur l'action conjuguée d'un coordonnateur départemental de l'Éducation nationale – relais du dispositif dans les établissements scolaires, chargé notamment de suivre la formation des enseignants – et de son homologue pour le cinéma, responsable de salle ou d'association, qui se charge de la programmation, des prévisionnements, de la circulation des documents et de la prise de contact avec les salles associées... En 2003-2004, Ecole et cinéma fonctionne dans 80 départements avec plus de 500 salles de cinéma et touche près de 250 000 enfants<sup>150</sup>. Dans le

---

<sup>148</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.73.

<sup>149</sup> ou Pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia.

<sup>150</sup> INSPECTION ACADEMIQUE DE LA SOMME. *Ecole et cinéma la Somme* [en ligne]. Disponible sur [http://cria.ac-amiens.fr/~iasomme/ecole\\_cinema/accueil.php](http://cria.ac-amiens.fr/~iasomme/ecole_cinema/accueil.php) (consulté le 06.12.2003).

cadre de ce dispositif, chaque enseignant bénéficie de journées de préprojections, de stages et reçoit un cahier d'une trentaine de pages sur chaque film lui permettant de mener, avec les enfants, un parcours autour de l'oeuvre, avant ou après la projection. Nul doute que ces documents ou formations auraient une utilité pour les vidéothécaires porteurs de projets de programmations et d'animations autour du cinéma jeune public. La responsable du fonds cinéma à la médiathèque du Blanc-Mesnil exprimait son souhait, lors du lancement de l'expérience de travail avec les structures de loisirs, de « *collaborer avec le réseau Ecole et cinéma* »<sup>151</sup>.

De telles collaborations se sont d'ailleurs mises ponctuellement en place. Dans le cadre d'Ecole et cinéma par exemple, les médiathèques de Gravelines ou d'Arles reçoivent des classes pour des ateliers d'animation en rapport avec le film vu. La BDP des Alpes-Maritimes projette d'acquérir et de proposer aux bibliothèques de son réseau les films du catalogue d'Ecole et cinéma et de diffuser la documentation pédagogique distribuée aux enseignants dans le cadre de ce dispositif. Le secteur "Histoire Image" de la Médiathèque de Pessac est quant à lui un des éléments clefs du pôle aquitain régional d'éducation à l'image. Une journée de rencontre entre tous les acteurs du cinéma jeune public en Aquitaine (exploitants, enseignants, animateurs, professionnels de l'audiovisuel ou du cinéma, élus, représentants d'institutions) a d'ailleurs été organisée en octobre 2002 dans les locaux de la médiathèque.

Une plus grande ouverture des vidéothèques vers de nouveaux partenaires et, réciproquement, la prise en compte par ces derniers du rôle que peuvent jouer les bibliothèques dans le développement du regard critique du jeune public est donc souhaitable et possible. Elle passe notamment par une meilleure connaissance des actions de chacun et donc par la mise en place de canaux d'information plus performants.

Doublement soutenue dans son action par le Ministère de la Culture<sup>152</sup> et le CNC, l'association Images en bibliothèques bénéficie d'une position stratégique pour développer des passerelles entre les bibliothèques et le cinéma. Elle l'a fait

---

<sup>151</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.23.

<sup>152</sup> Via la Direction du livre et de la lecture et la Délégation au développement et à l'action territoriale.

d'ailleurs grâce à une opération comme le Mois du film documentaire. Mais jusqu'à présent, Images en bibliothèques n'a pas développé beaucoup d'actions concernant le cinéma jeune public. Parmi ses adhérents, l'association compte d'ailleurs peu de bibliothécaires travaillant en jeunesse ou développant des actions importantes en direction des enfants.

A cet égard, une collaboration avec une autre association, reconnue par l'ensemble des bibliothécaires jeunesse et investie d'une mission nationale concernant l'accès des jeunes à la lecture, la Joie par les livres, serait certainement fructueuse. Les deux instances, soutenues financièrement par la DLL, pourraient en effet mettre leurs compétences respectives au service de projets menés en partenariat.

#### **4. La Joie par les livres, un organisme ressource pour les responsables de collections cinéma jeune public en bibliothèque ?**

Rappelons que la Joie par les livres a pour mission de favoriser l'accès des enfants au livre et à la lecture à travers différentes actions. Dépositaire du dépôt légal des ouvrages jeunesse, elle met à la disposition de toute personne intéressée une documentation importante en ce domaine par la voie du Centre national des livres pour enfants. Grâce une lecture critique de l'ensemble des parutions jeunesse, elle diffuse des sélections via la *Revue des livres pour enfants*. La Joie par les livres a également une mission de formation des bibliothécaires jeunesse et un rôle clef dans l'accès des jeunes à la lecture dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique francophone.

La Joie par les livres traite principalement de la littérature jeunesse mais s'intéresse à d'autres productions pour les enfants comme par exemple les cédéroms ou les sites internet. Devant l'importance prise par les collections vidéo en médiathèque et pour répondre aux besoins nés de cette évolution, la Joie par les livres envisage la possibilité d'étendre ses domaines de compétences au cinéma. Quelles actions mettre en place pour répondre aux attentes qui s'expriment aujourd'hui ?



#### 4.1. Créer un pôle de ressources autour du cinéma jeune public

##### 4.1.1 Une aide à la sélection, semblable à celle menée pour la littérature jeunesse

Pour la responsable des collections cinéma de la médiathèque de Lorient, les bibliothécaires ne sont pas assez au courant de ce qui existe en dehors des circuits commerciaux. Ce manque d'information constitue, selon elle, le problème majeur du cinéma jeune public en bibliothèque. Quels films montrer aux enfants ? Quelles ont pu être les réactions de ces derniers face à une projection ? Par quelles animations est-il possible de prolonger la séance ?

Les catalogues commerciaux (comme ceux de l'ADAV ou de COLACO) ne répondent pas à cette demande, ou que très partiellement. Si la gazette consacrée aux vidéothèques diffusée par l'ADAV est jugée bien faite et utile par plusieurs médiathèques interrogées (Saint-Appolinaire, Argentan), elle n'est pas pour autant suffisante.

Certains bibliothécaires évoquent la documentation produite par les Enfants de cinéma<sup>153</sup> ou par l'AFCAE car ils souhaitent se la procurer. Mais il semble que cette volonté reste la plupart du temps à l'état de projet. Il faut souligner que cette documentation, n'étant pas destinée aux bibliothèques, est difficile à obtenir. Les brochures de très belle qualité éditées par les Enfants de cinéma coûtent cher à l'association et leur diffusion ne peut être que limitée tout comme celle du classeur des films jeune public de l'AFCAE réservé, assez logiquement, aux salles de cinéma adhérentes. D'où une frustration pour les vidéothécaires jeunesse qui n'ont pas accès à ces documents. Certains recherchent des informations sur des sites internet, consultent des revues ou des ouvrages répertoriant des films jeune public comme l'ouvrage précieux de C. Schapira et L. Vigo, *Allons z'enfants au cinéma* !<sup>154</sup>. Mais cela est insuffisant par rapport aux besoins.

Dans la synthèse qu'il dresse de l'expérience de partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs, C. Prostic se fait largement l'écho des attentes des vidéothécaires en ce domaine : « *La mise en place d'un outil simple, comme une fiche*

---

<sup>153</sup> Dans le cadre d'Ecole et cinéma.

<sup>154</sup> SCHAPIRA Catherine, VIGO Luce. *Allons z'enfants au cinéma ! Une petite anthologie de films pour un jeune public*. Paris : Les Enfants de cinéma, 2001, 248 p.

*technique et critique sur les films, permettrait de capitaliser des éléments de l'expérience de chacun. L'idée étant de permettre, à la lecture de cette fiche, d'orienter l'achat et le choix des films en fonction de critères pertinents pour ces diffusions »*<sup>155</sup>. Ces attentes dépassent largement la simple mise à disposition d'information et pose la question de la production de celle-ci. Comment un tel projet de lecture critique des films – en vue d'offrir des outils de sélection aux vidéothèques – peut-il être mis en place ?

Les vidéothécaires eux-mêmes avancent plusieurs solutions. L'idée de comités de visionnement – lors de festivals ou au niveau local – est évoquée. De telles solutions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre à l'échelon régional à travers, par exemple, la commission DIVA (Diffusion information vidéothécaire armoricain) créée 1987 par les 4 BDP de Bretagne et comprenant un comité de visionnement. On peut élargir ces comités en y associant les enfants. La médiathèque d'Arles avait rencontré un vif succès auprès des jeunes avec cette proposition. Une autre piste serait une mise en commun de fiches réalisées par les vidéothécaires dans leurs établissements.

L'idée est de capitaliser non seulement des éléments d'information et des critiques sur les films mais plus encore des retours d'expériences sur les projections de ces œuvres : type de public, d'accompagnant, réaction des enfants, animations réalisées autour du film...

Rebondissant sur ces propositions, Images en bibliothèques annonçait en mai 2000 la création d'un observatoire du jeune spectateur. Son action devait se porter dans deux directions. D'une part « *la sélection d'un corpus de films à proposer au jeune public, disponible sur support vidéo dans les médiathèques* »<sup>156</sup> et d'autre part, l'établissement d'une filmographie élaborée par les médiateurs (bibliothécaires, animateurs) à partir des réactions des jeunes spectateurs lors de la projection d'une œuvre.

Cet observatoire, malheureusement, n'a pu voir le jour. Son ambition rappelait le travail de la Joie par les livres pour la littérature jeunesse, qui, en collaboration avec des bibliothèques réunies en comités de lecture, examine la production

---

<sup>155</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p. 34.

<sup>156</sup> BIBLIO-FR. *Bibliothécaires, documentalistes et documents numérique* [en ligne]. Disponible sur <http://listes.cru.fr/www/arc/biblio-fr/2000-05/msg00104.html> (consulté le 27.11.2003).

éditoriale française. Les membres de ces comités rendent compte de leur avis à l'ensemble des personnes intéressées par le biais de plusieurs outils : la liste présélective envoyée aux abonnés et commentée toutes les deux semaines à la bibliothèque Buffon à Paris et les notices critiques paraissant mensuellement dans la *Revue des livres pour enfants*. Cette revue est d'ailleurs citée par certains vidéothécaires<sup>157</sup> comme l'un des outils possible de circulation de l'information concernant le cinéma.

Quel que soit l'outil choisi – revue, site internet, rencontres – ou l'appellation qu'on lui donne – observatoire, pôle de ressources –, le besoin de disposer de sélections et de critiques de film est bien réel. Une collaboration entre Images en bibliothèques et la Joie par les livres faciliterait certainement la mise en œuvre d'un tel outil. Quels meilleurs auspices pour celui-ci que de bénéficier de la double expérience – en matière de jeunesse et de cinéma – développée respectivement par les deux institutions et de leur ancrage commun dans les bibliothèques ?

Ce projet réclamé par les professionnels, loin de se limiter à la fourniture d'outils de sélection, pourrait jeter les bases d'un véritable pôle de ressources documentaires et d'échanges sur le cinéma jeune public en bibliothèque.

#### 4.1.2 Un outil d'information et d'échanges

Si les attentes les plus fortes concernent l'aide à la sélection, la mise en place d'outils d'information en ce qui concerne les formations ou les événements autour du cinéma est également très attendue par les professionnels.

L'enquête sur la formation des bibliothécaires responsables de fonds audiovisuels, conduite par F. Goldbronn, fait ressortir des lacunes au niveau de la circulation de l'information, 44% des sondés estimant être « *mal informés* »<sup>158</sup> et demandant « *à ce que l'information sur la formation soit centralisée et diffusée à tous* »<sup>159</sup>. Cette centralisation de l'information, à travers par exemple un portail comme celui que

---

<sup>157</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.37.

<sup>158</sup> GOLDBRONN Frédéric. Op. Cit. p.10.

<sup>159</sup> GOLDBRONN Frédéric. Op. Cit. p.10.

l'Enssib a mis en place pour présenter aux professionnels des bibliothèques les offres en matière de formation continue, Expressodoc, paraît effectivement nécessaire. Un outil de ce type favoriserait la connaissance des stages proposés par des organismes peu connus des bibliothécaires et cet accès à une offre élargie réduirait certainement l'insatisfaction exprimée, rappelons-le, par 81% des sondés qui jugent que l'offre des stages ne répond que partiellement à leurs besoins.

En dehors des offres de formation, les vidéothécaires ont également besoin d'être au courant de l'actualité autour du cinéma jeune public : animations, festivals, rencontres.

Un partage d'informations sur le montage d'animations et la recherche de personnes ressources pour conduire de tels événements (réalisateurs, animateurs d'ateliers...) seraient tout aussi utiles. C'est ce qu'a fait Images en bibliothèques en mettant à la disposition de ses adhérents une base de données sur le Mois du film documentaire contenant des outils et des contacts susceptibles d'aider les vidéothécaires à mettre en valeur un film et à organiser, autour de sa projection, des animations. Grâce à des recherches par auteurs, titres ou par thèmes, il est possible de voir quelles œuvres ont déjà été programmées et d'entrer en contact avec les responsables de ces fonds vidéo.

Un espace d'échanges quotidien pourrait certainement avoir aussi son utilité. Certes un vidéothécaire jeunesse dispose aujourd'hui de trois listes de diffusion – Biblio-fr, Images en bibliothèques et la Joie par les livres – pour un échange avec ses collègues mais la consultation quotidienne d'autant de messages devient assez lourde. La question d'une nouvelle liste, ou du rassemblement sur une même liste de toutes les personnes intéressées par le cinéma jeune public, se pose.

Que ce soit au niveau des films, de l'aide à la sélection, de la formation, de la connaissance de l'actualité, du partage d'expériences par rapport aux programmations et aux animations, de l'échange entre professionnels, le besoin d'information et de dialogue se fait donc sentir. Je l'ai clairement entendu lors des entretiens téléphoniques que j'ai eus avec les personnes en charge du cinéma jeune public en bibliothèque qui souffrent, au niveau de l'information aussi, d'être à l'intersection de plusieurs secteurs. Certains professionnels ont même

spontanément évoqué le rôle que pourrait jouer à cet égard un organisme tel que la Joie par les livres.

Mais si l'accès à l'information est primordial, il ne suffit pas bien sûr à offrir aux jeunes usagers de la médiathèque un cinéma de qualité. Encore faut-il pour cela pouvoir se procurer les films. Il semble que, sur ce terrain encore, la Joie par les livres pourrait aider les médiathèques.

#### **4.2. Elargir l'offre et la mettre à la disposition des bibliothèques**

##### 4.2.1 Une offre restreinte en matière de cinéma jeune public

Dans le cadre des 3èmes rencontres Art et essai jeune public qui se sont tenues en 2000, Alain Bouffartigue, directeur du cinéma 32 à Auch, remarquait qu'« *aujourd'hui, en cohérence avec le processus d'industrialisation du cinéma, se développe un marché sans précédent du film pour le jeune public* »<sup>160</sup>. Il est vrai que le nombre des films pour enfants augmente indéniablement. Il y a dix ans encore, peu de films venaient concurrencer le Disney de Noël alors que cette année, entre septembre et décembre par exemple, une quinzaine de titres jeune public sont sortis sur les écrans français. Le succès de films comme *Kirikou* ou *Loulou et autres loups* montre qu'un cinéma français d'animation peut vivre à côté des productions américaines.

Marc Bonny, représentant un des distributeurs majeurs de ce secteur, Gebeka films, note lui aussi cet intérêt grandissant pour le marché potentiel des jeunes spectateurs et les efforts importants des pouvoirs publics en direction du cinéma d'animation mais regrette néanmoins la « *pénurie* »<sup>161</sup> des films de fiction. Jean-Michel Gevaudan, délégué général de l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC), explique cette carence par la faible valorisation du cinéma jeune public : « *pour faire simple, les films pour enfants ne sont pas valorisés ou intellectuellement valorisant. Le cinéma en direction du jeune public apparaît comme un domaine décalé ou marginal* »<sup>162</sup>.

---

<sup>160</sup> AFCAE. [3èmes rencontres Art et essai jeune public] [En ligne]. Disponible sur <<http://www.art-et-essai.org>> (consulté le 06.12.2003).

<sup>161</sup> AFCAE. [3èmes rencontres Art et essai jeune public]. Op. Cit.

<sup>162</sup> AFCAE. [3èmes rencontres Art et essai jeune public]. Op. Cit.

Si des progrès ont donc été accomplis, du chemin reste à parcourir. A ce contexte de relative pénurie de films pour enfants s'ajoutent, pour les médiathèques, des problèmes d'accès aux oeuvres liés à des questions de supports et de droits.

Les médiathèques, achetant principalement des cassettes vidéo et des DVD, sont tributaires d'un marché forcément restreint par rapport à l'ensemble de la production cinématographique sortie en salle ou à la télévision.

Varda Lérin, directrice de l'ADAV, souligne notamment le risque de ne trouver que de plus en plus rarement, sur le marché des vidéogrammes, certains films d'auteur. En effet, les coûts élevés de fabrication d'un DVD, non seulement le pressage mais également l'introduction des bonus aujourd'hui incontournables, contraignent les diffuseurs à ne plus l'envisager que pour les films qui rencontreront, de façon sûre, un public important. Ce problème n'existait pas avec la vidéo, peu onéreuse à fabriquer et à diffuser. Varda Lérin note aussi que les chaînes de télévision, grosses productrices de films d'animation pour les jeunes, ne se lancent pas souvent sur le marché de la vidéo, moins rentable que la revente des oeuvres produites à d'autres chaînes de télévision.

De plus, les bibliothèques, rappelons-le, ne peuvent pas acheter de vidéogrammes dans le circuit commercial car ces vidéogrammes sont destinés à être visionnés uniquement dans un cadre restreint : cercle familial ou groupe d'amis. Les établissements de lecture publique sont dans l'obligation d'acquérir, avec les cassettes et les DVD, des droits supplémentaires de deux types : les droits institutionnels de représentation publique et les droits de prêt. La négociation, titre par titre, auprès des éditeurs ou des producteurs, est le fait d'organismes spécialisés dont les deux plus connus sont l'ADAV et COLACO.

Ceci limite d'autant le choix possible de titres car certains éditeurs ne possèdent pas ces droits institutionnels. « *De nombreux titres auraient tout à fait leur place dans une programmation jeunesse (...), mais leurs droits restent liés uniquement au prêt individuel* »<sup>163</sup>, regrettent les vidéothécaires d'Arles. Selon Varda Lérin, les producteurs de films pour enfants voient le prêt en bibliothèque comme un frein à la vente auprès des particuliers<sup>164</sup>.

---

<sup>163</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.95.

<sup>164</sup> Intervention de V. Lérin lors du stage « Cinéma pour la jeunesse » organisé par la Joie par les livres (1-3/10/2003).

Les catalogues de titres accessibles aux médiathèques ne recoupent donc qu'une partie du marché. Ainsi, le catalogue général de l'ADAV compte-il 16 905 références alors que le nombre de vidéogrammes parus pour la seule année 2001 s'est élevé à 7232<sup>165</sup>. Parmi les 16 905 références proposées par l'ADAV, 2399 titres sont classés « jeune public » soit 14% de l'offre globale. Ce pourcentage se situe en deçà de la proportion moyenne de films jeune public dans les collections vidéo des médiathèques qui s'établit, rappelons-le, entre 15% et 30% des fonds. D'où la difficulté pour les vidéothécaires à trouver de quoi alimenter les collections jeune public. Beaucoup de bibliothécaires interrogés par téléphone ont exprimé leur frustration de ne pouvoir commander les films vus en salle ou repérés grâce à des critiques dans des revues, des ouvrages... A Arles, sur les 1500 € engagés en 2003 pour les acquisitions de titres pour enfants, seulement un 1/3 de cette somme a pu être utilisée « *faute de choix suffisant* »<sup>166</sup>.

A cette pénurie, s'ajoute un problème de continuité de l'offre : les titres annoncés dans les catalogues sont très vite épuisés. Enfin, le repérage n'est pas facile. Aucun outil ne recense l'ensemble des œuvres disponibles contrairement à la production écrite signalée dans la base de données Electre, ce qui contraint les vidéothécaires à consulter plusieurs catalogues.

Tous ces problèmes se cristallisent particulièrement autour du documentaire. La responsable des collections cinéma de la médiathèque de Gravelines note que le catalogue de l'ADAV lui semble suffisant pour les fictions mais pas pour les documentaires. Les opinions recueillies par A. Verrier lors de l'enquête qu'elle a menée en septembre 2003 convergent sur ce point. Dominique Magot remarque elle aussi que le film documentaire est sous-représenté par rapport au film d'animation « *genre majoritairement proposé au jeune public, pour diverses raisons liées tant à la familiarité avec ces images, qu'aux films disponibles sur les catalogues d'acquisitions dont disposent les médiathèques* »<sup>167</sup>.

Même si l'ADAV distribue des documentaires d'éditeurs variés : CNRS, SFRS, Cité des Sciences, Arte, INA, il n'en reste pas moins que le nombre de titres pour enfants est peu important : 292 œuvres sur les 6000 documentaires présents dans

---

<sup>165</sup> *Statistiques de la culture : chiffres clés, édition 2002-2003*. Op. Cit. p. 134.

<sup>166</sup> Entretien téléphonique avec A. Verrier, novembre 2003.

<sup>167</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.12.

le catalogue<sup>168</sup>, soit moins de 5% des titres. Certaines tranches d'âges sont particulièrement défavorisées : 44 titres sont proposés pour les 11-15 ans , 5 seulement pour les 7-11 ans contre 243 pour les 3-7 ans.

On peut véritablement parler, dans le cas du documentaire, d'une pénurie d'autant plus grave que l'une des missions des bibliothèques, nous l'avons souligné plusieurs fois, est justement de porter une attention particulière à ce type de cinéma, peu vu par ailleurs, et d'en être un des passeurs auprès des jeunes. En outre, par les sujets qu'ils traitent, les documentaires sont « *le terrain privilégié de ces découvertes du réel multiple, des témoignages de différences et de similitudes* »<sup>169</sup>.

Les médiathèques ont donc besoin d'être soutenues à ce niveau. Contribuer à élargir l'offre, en bibliothèque, d'un cinéma de qualité – documentaire mais aussi de fiction – pourrait constituer un des axes de travail de la Joie par les livres.

#### 4.2.2 Négocier les droits et assurer la diffusion d'un catalogue de films jeune public auprès des médiathèques

Certains vidéothécaires déplorent l'absence de prolongement sur support VHS ou DVD de certaines œuvres. « *Il semble que l'édition de vidéocassettes ne tienne pas compte des découvertes des festivals* »<sup>170</sup>.

Certains films de fiction, par leur qualité, mériteraient en effet d'être proposés en bibliothèques et l'on peut regretter, à juste titre, qu'ils ne soient pas disponibles sur support VHS ou DVD. Il s'agit par exemple de films étrangers, comme certaines œuvres canadiennes ou certains films des pays du nord de l'Europe. Il existe dans ces pays<sup>171</sup>, contrairement à la France, une production cinématographique spécifiquement conçue pour les enfants et largement soutenue par l'Etat. Parmi cette production de qualité inégale mais importante, on trouve de bons films. Les Festivals, comme celui d'Annecy ou d'Aubervilliers, révèlent aussi des chefs-d'œuvre qu'il est bien dommage de ne pouvoir ensuite montrer aux jeunes spectateurs, en salle ou en bibliothèque. En 2002, le Festival d'Aubervilliers avait mis à l'honneur le Japon et présentait notamment des inédits du fameux studio GHIBLI ainsi que des oeuvres plus anciennes de maîtres du film

---

<sup>168</sup> Recherche effectuée sur la base de données en ligne de l'ADAV en décembre 2003.

<sup>169</sup> COUTEAU Cati. *Documentaire et jeune public*. La Lucarne, juillet 1997, n°22.

<sup>170</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.96.

<sup>171</sup> Norvège, Suède, Danemark, Finlande.



d'animation japonais comme Miyazaki et Takahata, notamment *Horus le prince du soleil* ou *Chié la petite peste*. Ces films ne sortiront probablement jamais sur les écrans français pas plus que certaines des œuvres chinoises montrées cette année lors de ce même festival qui rendait hommage au Studio d'Art de Shanghai.

Partant de ce constat, certains vidéothécaires parmi les plus actifs auprès des enfants, comme Andrezj Bilecki<sup>172</sup> par exemple, appellent de leurs vœux « *une réflexion collective sur l'enrichissement des collections* » et la possibilité de « *trouver une distribution* »<sup>173</sup> pour les œuvres de qualité visionnées lors de festivals, notamment de films d'animation.

Ce travail d'incitation à la diffusion auprès des ayants droit ne saurait être fait par les bibliothèques elles-mêmes car il s'agit d'un travail de longue haleine qui nécessite une bonne connaissance du milieu de la production et de la diffusion. C'est le travail de l'ADAV mais l'ADAV, nous l'avons vu, ne répond pas à l'ensemble des besoins des bibliothèques.

Des institutions publiques mènent une action similaire à cet organisme en proposant aux bibliothèques ou organismes culturels d'importants catalogues de films essentiellement documentaires. Celui de la Mission audiovisuelle de la Direction du livre et de la lecture s'enrichit d'une centaine de nouveaux titres par an et compte au total 1500 films dont les droits ont été acquis pour la consultation sur place et le prêt à domicile. Le catalogue du CNC, Images de la Culture, met à la disposition des organismes sociaux, éducatifs ou culturels, les œuvres – plus de 2000 titres – qui ont reçu des soutiens du Ministère de la culture ou qui ont été acquises par le CNC via la commission Regards sur le cinéma et l'audiovisuel.

Si cette offre s'avère précieuse, elle ne répond que très partiellement aux besoins des vidéothèques en ce qui concerne le jeune public. Ces catalogues se consacrent en effet principalement aux documentaires et proposent des œuvres destinées le plus souvent à un public adulte. Si la mission audiovisuelle de la DLL avait commencé à acquérir des œuvres pour enfants, notamment des films d'animation étrangers, elle n'a pu, faute de moyens, renouveler les droits que pour les titres les plus précieux, une cinquantaine environ.

---

<sup>172</sup> Qui a participé au montage de l'opération Ciné-pages à la médiathèque de Gravelines.

<sup>173</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.22.

La Joie par les livres pourrait jouer ce rôle en agissant en partenariat avec toutes les institutions, organismes ou sociétés travaillant déjà autour du cinéma: DLL, CNC, Images en bibliothèques, UFEJJ, ADAV, Forum des images, CRDP ainsi qu'avec des sociétés de productions TV. La Joie par les livres pourrait aussi travailler avec les médiathèques ayant acquis une expérience en ce domaine comme la BPI (L'écran des enfants) ou la médiathèque des enfants à la Villette. Cette dernière a développé depuis plusieurs années des compétences en la matière puisque, grâce à sa présence active dans des festivals et à une politique de visionnement de chaînes de télévision, elle achète et fait transférer, sur des supports adéquats, des films de qualité qu'elle propose à son public. La médiathèque de la Villette et la Joie par les livres collaborent d'ailleurs déjà pour la sélection des meilleurs ouvrages de sciences et techniques jeune public. On peut imaginer que cette collaboration s'étende aux films.

Il s'agirait de repérer, grâce à ce travail en réseau et à une présence active lors de festivals en France ou à l'étranger, des titres intéressants qui n'ont pas de diffusion, d'en négocier les droits de consultation et de prêt pour les bibliothèques publiques et d'en assurer la diffusion via un catalogue. A titre indicatif, le coût des droits négociés par la DLL pour l'ensemble des bibliothèques s'établit à 54 € la minute, auquel s'ajoutent des frais de transfert et de gravage pour les masters. Ainsi, en consacrant un peu moins de 50 000 € à la négociation des droits institutionnels de représentation publique, la Joie par les livres serait-elle en mesure d'offrir aux bibliothèques une vingtaine de nouveaux titres par an<sup>174</sup> et de constituer ainsi progressivement un catalogue de films pour enfants, classiques ou inédits.

En devenant un pôle de ressources documentaires, d'échanges, de sélection, de mise à la disposition d'œuvres la Joie par les livres pourrait donc faciliter le travail d'éveil des enfants au cinéma. Grâce à son expérience et son implantation en bibliothèque la Joie par les livres est à même développer, comme pour la littérature jeunesse, toute action visant à favoriser l'accès des enfants à un cinéma de qualité.

---

<sup>174</sup> En prenant comme durée moyenne 45 minutes par titre.

Parmi ces actions, la formation, l'organisation de rencontres, d'expositions, la publication d'ouvrages, la programmation de films, l'organisation d'un festival jeune public... La Joie par les livres dispose en outre d'un lieu dédié à l'accueil des publics et propice à la mise en œuvre de ce programme ambitieux.

#### **4.3. La bibliothèque de Clamart : un site pilote**

La bibliothèque de la Joie par les livres est née en 1965 de la volonté d'Anne Gruner-Schlumberger d'offrir, à des enfants de classes sociales défavorisées, la possibilité d'accéder à une littérature de qualité. Dirigé par Geneviève Patte, qui s'était formée dans différentes bibliothèques anglo-saxonnes, l'établissement a été longtemps à l'avant-garde en matière de lecture publique pour les jeunes : architecture et mobilier conçus pour les enfants, participation active de ces derniers à différents ateliers selon les principes des tenants de la nouvelle pédagogie (Montessori, Freinet), ouverture de la bibliothèque à d'autres médias que le livre...

C'est à partir de la bibliothèque, véritable terrain d'expérience, que se sont progressivement développées les autres actions de la Joie par les livres. Or, aujourd'hui, l'établissement a perdu, pour diverses raisons<sup>175</sup>, ce caractère novateur. D'ici deux ans, une médiathèque municipale dotée d'une section jeunesse ouvrira ses portes non loin de la bibliothèque de la Joie par les livres qui se verra donc dans l'obligation de redéployer ses actions.

La bibliothèque pourrait, en s'orientant vers le cinéma, retrouver sa dimension d'établissement pilote en constituant tout d'abord une collection de référence en matière de films pour enfants. Ces acquisitions pourraient se faire grâce à la réaffectation des budgets actuellement dévolus aux imprimés, voire à des crédits spécifiques si la Joie par les livres travaillait en collaboration avec la BNF en devenant, par exemple, pôle associé. La Joie par les livres bénéficie déjà actuellement d'un des exemplaires du dépôt légal des livres pour la jeunesse, ce qui ne serait toutefois pas possible à mettre en place pour les films, qui ne sont déposés à la bibliothèque nationale qu'en deux exemplaires.

---

<sup>175</sup> Pour une analyse plus approfondie de la situation de la bibliothèque, voir : DUPOUEY Catherine. *Bibliothèque de la Joie par les livres : rapport de stage*, 2003, pp. 28-30.

Ce fonds de films, assorti d'une documentation rassemblée et/ou produite par la Joie par les livres, constituerait le noyau physique de ce pôle de ressources évoqué précédemment et serait accessible à toute personne intéressée par le cinéma jeune public. Ce lieu serait en quelque sorte le pendant, pour le cinéma, du Centre national des livres pour enfants. On pourrait y venir pour visionner des films sur des postes individuels et consulter de la documentation.

Afin de nourrir les échanges entre vidéothécaires, des journées de rencontres, des projections de films, des comités de sélection, des formations pourraient se tenir à Clamart. Le site dispose de quatre salles dont l'une, réservée aux animations, devrait prochainement être réaménagée afin de permettre les projections dans de bonnes conditions de confort.

La bibliothèque conçue, ne l'oublions pas, pour des enfants continuerait à en accueillir pour des programmations et des animations autour du cinéma, que ce soit en individuel ou dans le cadre de partenariats avec des écoles ou des structures parascolaires. On peut imaginer aussi l'accueil de classes (en partenariat avec la salle de cinéma Clamart) pour des semaines consacrées au 7<sup>e</sup> art. Bien des façons de l'aborder peuvent être imaginées : projections, analyses de films, travail sur l'adaptation littéraire, écriture cinématographique, réalisation d'un court métrage d'animation...

Au-delà de l'apport pour les enfants, ces séances seraient également un enrichissement pour les accompagnateurs eux-mêmes. Rappelons que les vidéothécaires ayant participé à l'expérience entre bibliothèques et structures de loisirs souhaitaient disposer d'une base de données répertoriant non seulement les films mais leurs conditions de réception. Cette demande portait précisément sur « *le compte rendu de la séance, l'identification du groupe qui a vu le film, les propos d'enfants, l'observation des réactions* »<sup>176</sup>. Une bibliothèque, à elle seule, ne peut s'engager dans ce travail mais la bibliothèque de la Joie par les livres pourrait fédérer, autour d'elle, un réseau de médiathèques souhaitant participer à son action.

Le lieu pourrait aussi accueillir un Festival de films jeune public qui serait un temps fort, au niveau national, pour les médiathèques souhaitant mettre en valeur

---

<sup>176</sup> *Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs*. Op. Cit. p.37.

leurs collections de films pour enfants. La Joie par les livres et Images en bibliothèques pourraient s'associer pour l'organisation d'un tel événement.

Le choix de présenter, lors de ce festival, des documentaires ou des films de fiction ou, au contraire, de panacher ces types d'œuvres reste ouvert. A Aubervilliers, les enfants découvrent, individuellement ou avec leurs enseignants, tous les types de films. A Marseille, les organisateurs du festival spécialisé sur le documentaire, Vue sur les docs, ont mis en place différentes actions en direction du milieu éducatif en amont ou au cours de la manifestation : visionnements de films, rencontres avec des réalisateurs, classes « festival » pendant toute la durée de l'événement, prix décerné par un jury de collégiens. La cassette du film lauréat est d'ailleurs mise ensuite à la disposition des organismes culturels ou éducatifs par le biais de l'ADAV.

## Conclusion

Les attentes des bibliothécaires, « passeurs de cinéma » auprès du jeune public, sont donc fortes et appellent les efforts conjugués d'instances déjà actives en direction du cinéma, du jeune public et des bibliothèques. La Joie par les livres, investie d'une mission nationale de développement de la lecture jeunesse en bibliothèque a démontré sa capacité à mettre en place des outils de travail aujourd'hui réclamés par les vidéothécaires. Elle pourrait, à ce titre et en partenariat avec d'autres organismes, dont l'association Images en bibliothèques, coordonner différentes initiatives visant à favoriser l'accès des enfants au cinéma en bibliothèque.

Les suggestions émises dans ce mémoire n'ont d'autre ambition que de constituer des pistes de réflexion qui devront être approfondies et qui méritent certainement de l'être si l'on considère, aujourd'hui, l'écart entre les besoins des vidéothécaires jeunesse et les outils dont ils disposent, le hiatus entre leur isolement et la nécessité pour eux de sortir de leurs établissements pour se rencontrer, voir des films, dialoguer avec des professionnels du cinéma.

Un outil qui favoriserait tout à la fois la circulation de l'information, les échanges, la formation continue, l'organisation d'événements, l'établissement de liens plus étroits avec les partenaires potentiels, l'enrichissement des catalogues de titres libérés de droits pour les bibliothèques, fait aujourd'hui défaut. Un des bibliothécaires interviewés faisait un parallèle entre la situation actuelle des responsables de fonds cinéma jeune public et celle qu'avaient pu connaître les bibliothécaires à la tête de fonds de littérature jeunesse il y a quelques années, avant que la Joie par les livres ou d'autres instances de collaboration entre professionnels ne se mettent en place.

Répondre aux attentes des vidéothécaires est d'autant plus important que le cinéma jeune public n'a pas encore aujourd'hui en bibliothèque la place qu'il mérite au regard de son rôle. A côté des livres, il participe pourtant à la formation de la personnalité, à l'éveil du sens critique, à l'apprentissage de la citoyenneté. C'est en

favorisant des rencontres fréquentes avec les œuvres cinématographiques, comme avec les œuvres littéraires que l'on a les meilleures chances de former le goût.

*« Au moment où la mondialisation marque des points, où l'industrialisation cinématographique s'intensifie, il est plus que jamais nécessaire que des lieux de résistance artistique et de diversité esthétique fassent entendre leurs voix »<sup>177</sup>. Toutes les énergies mobilisées pour donner à voir aux enfants un autre cinéma doivent converger, toutes les initiatives, dans les quartiers, à l'école, dans les espaces culturels doivent être encouragées. « A l'école, au centre de loisirs, à la maison, le cinéma doit entrer par la fenêtre. C'est, il me semble, aux enseignants, aux animateurs, aux parents, tous accompagnateurs dans cette continuelle et inépuisable exploration, de provoquer les courants d'air qui le feront circuler librement »<sup>178</sup>. Que les bibliothèques participent à ce mouvement a été le souhait exprimé en 1999 par Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, en ouverture des 1ères rencontres nationales pour l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel : « je n'oublie pas non plus le rôle croissant joué depuis dix ans par les vidéothèques des bibliothèques municipales, et je souhaite qu'à l'avenir leur réseau croise davantage les vôtres, ceux qui se sont organisés autour du cinéma »<sup>179</sup>.*

Il semble en effet primordial, au terme de cette étude, d'insister sur ces notions de partenariat, de rapprochement, de décloisonnement. Décloisonnement au sein même des médiathèques entre les secteurs livres, cinéma et jeunesse, rapprochement entre les vidéothécaires de différents établissements pour un partage d'expériences et de moyens, coopération enfin entre le cinéma et les vidéothèques publiques. Il a été frappant de constater, tout au long de cette étude, une relative méconnaissance réciproque de ces deux univers. Or, nous avons rencontré, dans chacun d'eux, des « passeurs de cinéma » passionnés qui, avec des moyens propres et en menant des actions complémentaires, poursuivent un même but : faire prendre aux enfants le chemin du cinéma. Les bibliothécaires, en accompagnant l'éveil du regard, ne poursuivent pas d'autres objectifs et il est à

---

<sup>177</sup> 12<sup>e</sup> Festival de films d'Aubervilliers, *Pour éveiller les regards : programme 2002*, p. 8.

<sup>178</sup> KEIT Alain. *Pour en finir une bonne fois avec la grammaire de l'image. Ou « valsez grammaire »* in Zéro de conduite, n°46, juin 2003, p. 4.

<sup>179</sup> *Premières rencontres nationales pour l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel, 17 mars 1999 Orléans*. Château-Renault : Atelier de production Centre Val de Loire, 1999, 103 p.

parier que leur travail serait encore plus efficace si une collaboration entre bibliothèques, écoles et réseaux de salles se mettait plus largement en place. Cela sera une des missions – et non des moindres – de la Joie par les livres si elle développe ce pôle de ressources et de coordination du cinéma jeune public en bibliothèques qui manque aujourd’hui cruellement.



# Bibliographie

Les références des sites internet consultés pour cette étude sont mentionnées dans la rubrique « Autres sites internet utiles » du guide pratique joint en annexe (rubrique 5.6).



Ouvrage



Article



Brochure



Document en ligne

## CINÉMA

### Généralités sur le cinéma



**COTTE Olivier.** *Il était une fois le dessin animé.* Paris : Dreamland, 2001, 343 p.



**DANEY Serge.** *Du petit au grand Ecran.* Zéro de conduite, n° 16, 2<sup>ème</sup> trimestre 1994. p.3.



**DLL, CNC.** *Images en bibliothèques : 1500 films pour les bibliothèques.* Paris : Ministère de la culture et de la communication, 1992, 375 p.



*Internet cinéma : mode d'emploi.* Paris : Bifi, 2003, 42 p. (Les fiches méthodologiques de la Bifi).



*Le tourbillon cathodique : dossier.* Zéro de conduite, 2<sup>o</sup> trim. 2001, n° 42.



**LOURCELLES Jacques.** *Dictionnaire du cinéma. 3, les films.* Paris : Laffont (Bouquins), 1999, 1760 p.



**MARKER Chris.** *Entretien avec Samuel DOUHAIRE et Annick RIVOIRE.* Rare Marker. Libération, 5 mars 2003.



**TOUBIANA Serge.** *Mission de réflexion sur l'Art et l'Essai : nouveaux horizons : rapport présenté à Jack Lang...* Paris : Ministère de la culture, 1990, 77 p.



**TULARD Jean.** *Dictionnaire du cinéma. 1, les réalisateurs.* Paris : Laffont (Bouquins), 2003, 1008 p.



**TULARD Jean.** *Dictionnaire du cinéma. 2, les acteurs.* Paris : Laffont (Bouquins), 2001, 1169 p.

## Données chiffrées sur le cinéma



[HOSS Jean-Pierre]. *Les pratiques cinématographiques des jeunes : étude de synthèse*. Paris : Centre national de la cinématographie, 2000, 100 p.



*Bilan et perspectives : vidéo et DVD, éditions 2002*. CNC 86 p.



*CNC info : bilan 2002*. Paris : Centre national de la cinématographie, 2003, 88 p.



**MOHR Catherine, Direction du développement des médias.** *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel : cinéma, télévision, vidéo*. Paris : La documentation française, 2001, 183 p.



*Statistiques de la culture : chiffres clés, édition 2002-2003*. Paris : la documentation française, 2003, 202 p.

## Cinéma jeune public



*12e Festival de films « Pour éveiller les regards » : programme*. 2002, 64 p.



*13e Festival de films « Pour éveiller les regards » : programme*. 2003, 66 p.



**BERGALA Alain. Entretien avec PEIGNE-GIULY Annick.** *Un enfant exposé au monde, c'est ça le cinéma*. Libération, 27 avril 1995, p.36.



**BOURGON Françoise.** *Petit guide à l'usage des enfants qui vont au cinéma et de ceux qui les accompagnent : [dossier]*. [S.l.] : Cinéma public, 1997, 21f.



*Cinéma et école*. Images documentaires, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimest. 2000, n°49, 125 p.



*Cinéma et enfants : Art et essais : recherche*. Paris : Association Française des Cinémas d'Art et Essai, 1989, 76 p.



**CNC, CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE.** *Les politiques des départements en direction du cinéma de l'enfance et de la jeunesse : colloque, 8-9 décembre 1993, Hôtel du département, Hauts-de-Seine*. Nanterre : ADAC 92 ; Paris : CNC, UFFEJ, 1994, 159 p.



**COUTEAU Cati.** *Documentaire et jeune public*. La Lucarne, juillet 1997, n°22.



**DANIEL Jean-Pierre.** *De la nécessité du partenariat «Ecole et cinéma », les enfants du deuxième siècle*. La Lucarne, septembre 1997, n°23.



**DELMAS Jean.** *Pour un cinéma auquel les enfants ont droit*. Images en bibliothèques, 1991, p.16-17.



*Des films pour les jeunes spectateurs et/ou des jeunes spectateurs pour des films, quelles réalités, quelles perspectives ? 3èmes Rencontres Art et Essai Jeune Public [en ligne]. AFCAE. Disponible sur <http://www.art-et-essai.org/> (consulté le 17 décembre 2003).*



**GOLDBRONN Frédéric.** *Images, cinéma, éducation : pratiques et ressources.* Paris : Vidéadoc, Centre National de Documentation Pédagogique, 2001, 214 p.



*Guide pour l'éducation des enfants aux médias audiovisuels : réflexion, action, information.* Bruxelles : Médiathèque de la communauté française de Belgique, 1992, 211 p.



**LAHY-HOLLEBECQUE M.** *L'enfant au royaume des images : essai sur le cinéma et les jeunes.* Paris : Publ. de l'Union Rationaliste, 1956, 190 p.



**LANOUX Armand.** *L'enfant en proie aux images.* Paris : Labergerie, 1952, 103 p.



**MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION ET DES GRANDS TRAVAUX, CNC, OKAPI.** *Les 10-14 ans et le cinéma.* Paris : Ministère de la culture, de la communication, des grands travaux, CNC, ca 1991, 32 p.



**PEIGNE-GIULY Annick.** *Rencontre d'un autre type entre enfants et cinéma.* Libération, 19 et 20 octobre 1996.



*Premières rencontres nationales pour l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel : Actes : 17 mars 1999, Orléans.* Château-Renault : Atelier de production Centre Val de Loire, 1999, 103 p.



**RABINOVICI Jean.** *Une urgence de formation.* Zéro de conduite, 2000, n°38, p.2.



**REBOURG Michel.** *L'image éduque-t-elle ?* Zéro de conduite, mars 2003, n°49, pp.3-4.



**SCHAPIRA Catherine, VIGO Luce.** *Allons z'enfants au cinéma ! Une petite anthologie de films pour un jeune public.* Paris : Les Enfants de cinéma, 2001, 248p.



**TISSERON Serge.** *L'enfant spectateur et la quête du songe.* Paris : Images en bibliothèques, 2001, 32 p.



**ZANOS Gislaine.** *Du cinéma aux enfants.* Images en bibliothèques, 1991, pp.18-19.

## BIBLIOTHÈQUES

### Généralités sur les bibliothèques



**BERTRAND Anne-Marie.** *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques.* Paris : Cercle de la librairie, 2002, 143 p.



*Bibliothèques municipales, bibliothèques des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt : données 2000.* Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2002, 370 p.



*La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles.* Paris : Ministère de la culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 1998, 196 p.

### Animation en bibliothèque



*Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité ? : synthèse du colloque organisé par la bibliothèque publique d'information, au Centre Georges Pompidou, les 3 et 4 avril 1995.* Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1996, 125 p.



**CABANNES Viviane, POULAIN Martine.** *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1998, 214 p.

### Bibliothèques pour enfants



*Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe : étude sur la fréquentation et les usages de la bibliothèque des enfants du Centre G. Pompidou.* Paris : BPI Centre Georges Pompidou, 1985, 191 p.



**PARMEGIANI Claude-Anne.** *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants.* Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1993, 207 p.



**PATTE Geneviève.** *Laissez-les lire ! : les enfants et les bibliothèques.* Paris : Enfance heureuse, 1987, 358 p.



*Vingt ans de développement des bibliothèques pour la jeunesse : actes du colloque de Grenoble, 10-11 décembre 1993.* Grenoble : Médiat Rhône-Alpes : Service des bibliothèques de la Ville, 1994, 177 p.

## CINÉMA EN BIBLIOTHÈQUE



*Les films documentaires rencontrent la base.* Livres Hebdo, 26 septembre 2003.



**COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle, MELOT Michel.** *Les images dans les bibliothèques.* Paris : Cercle de la librairie, 1995, 390 p.



*Créer une collection vidéo. I, le cinéma français de fiction, des origines à nos jours* Paris : Ministère des affaires étrangères, 1997, 127 p. (Les médiathèques françaises à l'étranger, dossier n°7).



*Créer une collection vidéo. II, le cinéma documentaire français.* Paris : Ministère des affaires étrangères, 1999, 185 p. (Les médiathèques françaises à l'étranger, dossier n°11).



*En avril, empruntes des films.* Livres Hebdo, 2000, n° 375, p.54.



**GOLDBRONN Frédéric.** *Etude sur la formation des bibliothécaires responsables de fonds audiovisuels.* Paris : Images en bibliothèques, 2003, 41 p.



**LAVEST Marie, MARGOT Dominique.** *Où en sont les vidéothèques aujourd'hui ?* BBF, 2001, t.46, n°5, pp. 38-43.



*Le mois du film documentaire : catalogue des manifestations, 3e édition.* Paris : Images en bibliothèques, 2003, 129 p.



**LEBOUTTE Patrick.** *Transmettre le cinéma,* 11 juin 2001, Assemblée générale d'Images en bibliothèques. Paris : Images en bibliothèques, 2001, 23 p.



**MELOT Michel.** *Le temps des images.* Bulletin des bibliothèques de France, 2001, t. 46, n°5, pp. 15-21.

*Vidéothèques, mode d'emploi,* Paris : Images en bibliothèques, 2002, 27 p.

## CINÉMA POUR ENFANTS EN BIBLIOTHÈQUES



**BLANGONNET Catherine.** *Cinémas, bibliothèques et enfants : pour une lecture active de l'image.* Images en bibliothèques, 1991, n° 6, pp.11-12.



**GUERIN Claudie.** *La science sur petit et grand écran à la médiathèque des enfants de la cité des sciences et de l'industrie.* Images en bibliothèques, 1991, n°6, pp.2-5.



*Images en bibliothèques : 1500 films pour les bibliothèques.* Paris : DLL ; Images en bibliothèques, 1992.



*Jeune public et audiovisuel, partenariat entre bibliothèques et structures de loisirs : bilan d'un travail de recherche et d'une action expérimentale 1998/1999.* Paris : Images en bibliothèques, 1999, 207 p.



**MARGOT Dominique.** *Jeune public et audiovisuel : où trouver de la documentation sur les films pour enfants ?* Paris : Images en bibliothèques, 2002, 16 p.



**POULIN M.-A., VERRIER A.** *Naissance de manières de voir : observations sur le public jeune de la vidéothèque d'Arles.* Images en bibliothèques, 1991, n°6, pp.6-10.



**RIVES Carole.** *L'Audiovisuel à la bibliothèque.* La revue des livres pour enfants, 1991, n° 140, pp.75-78.



**ZANOS Gislaine.** *Du cinéma aux enfants.* Images en bibliothèques, 1991, n°6, pp.18-19.



**ZUBER Anne-Sophie.** *Du petit et du grand écran.* Images en bibliothèques, 1991, n°6, pp.13-14.

# ANNEXES

## 1. Liste des sigles

**AA** : Ateliers artistiques  
**ABF** : Association des bibliothécaires français  
**ADAV** : Ateliers diffusion audiovisuelle  
**ADAV** : Ateliers Diffusion AudioVisuelle.  
**ADBS** : Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés  
**ADRC** : Agence pour le développement régional du cinéma  
**AFCA** : Association française du film d'animation.  
**AFCAE** : Association française des cinémas d'art et d'essai  
**APA** : Ateliers de pratique artistique  
**ASIFA** : Association internationale du film d'animation  
**BDP** : Bibliothèque départementale de prêt  
**BEATEP** : Brevet d'État d'Animateur  
Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse  
**BPI** : Bibliothèque publique d'information  
**CAFB** : Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire  
**CEL** : Contrats éducatifs locaux  
**CEMEA** : Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives  
**CICAE** : Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai  
**Classe à PAC** : Classe à Projet artistique et culturelle  
**CNC** : Centre national de la cinématographie  
**CNDP** : Centre national de documentation pédagogique  
**CNFPT** : Centre national de la fonction publique territoriale  
**CNRS** : Centre national de la recherche scientifique  
**CRDP** : Centre régional de documentation pédagogique  
**CRFCB** : Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation  
**DLL** : Direction du livre et de la lecture  
**DRAC** : Directions régionales des affaires culturelles  
**DVD** : Digital video disc  
**ECM** : Espaces culturels multimédia  
**INA** : Institut national de l'audiovisuel  
**PMI** : Centres de protection maternelle et infantile  
**SCEREN** : Services culture éditions ressources pour l'éducation nationale  
**SFRS** : Service du Film de Recherche Scientifique  
**UFFEJ** : Union française du film pour l'enfance et la jeunesse  
**VHS** : Distributeur concurrent de l'ADAV

## **2. Enquête et personnes rencontrées**

### **2.1. Questionnaire**

#### **QUESTIONNAIRE :**

**\* Pour les questions oui/non supprimez (ou rayez) la mention inutile. Pour les questions libres, vous pouvez utiliser bien sûr plus d'espace que je n'en ai laissé.**

Type d'établissement (BM, BDP, Autre) :

Nom de l'établissement :

Commune :

Nombre d'inscrits pour l'établissement :

dont jeune public :

Date de création du fonds audiovisuel :

#### **Vos collections de vidéos et DVD**

1) Nombre de titres de films (documentaires ou fictions) présents à votre catalogue  
? (cocher d'une X en face de la ligne voulue) :

Moins de 300



Entre 300 et 1000  
Entre 1000 et 2000  
Entre 2000 et 4000  
Entre 4000 et 6000  
Entre 6000 et 8000  
Plus de 8000

2) Nombre de films pour jeune public (indiquer le % par rapport à l'ensemble du fonds vidéo) ?

3) Dans le fonds jeune public, quelle est la proportion de fictions et de documentaires (en %) ?

Documentaires :

Fiction :

4) Les collections de films pour les jeunes se trouvent-elles :

- Dans un secteur voué à l'audiovisuel ? **oui /non**
- Dans le secteur jeunesse de l'établissement ? **oui/non**

5) Qui est en charge du choix des films pour les jeunes :

- Le responsable du secteur audiovisuel ? **oui /non**
- Le responsable du secteur jeunesse ? **oui/non**

6) Le jeune public peut-il :

- regarder les films sur des postes de visionnement individuel ? **oui/non**
- emprunter des films ? **oui/non**

7) A l'aide de quels outils sélectionnez-vous les oeuvres à acquérir ?

- Revues **oui/non**

Si oui, lesquelles :

- Sites internet **oui/non**

Si oui, lesquels :

- Catalogues **oui/non**

Si oui, lesquels :

- Autres :

8) Sur quels critères vous appuyez-vous pour sélectionner les films pour les jeunes ?

9) Après de quel organisme (hormis l'ADAV) commandez-vous des films ou vidéos ?

10) Avez-vous des collections de diapositives, notamment pour les jeunes ?  
**oui/non**

### La mise en valeur de vos collections de films pour jeune public

11) Quels produits documentaires ou outils d'accompagnement offrez-vous au public ?

- Fiches ou dossiers documentaires **oui/non**

Si oui, quel contenu offrent-ils?

- Liste de sélection en direction des jeunes lecteurs **oui/non**
- Autres :

12) Votre établissement propose-t-il une programmation de films en direction du jeune public ?

- Public enfants **oui/non**
- Public adolescent **oui/non**

13) Qui est chargé de la programmation et des animations autour des films ?

- Le responsable du secteur audiovisuel ? **oui /non**
- Le responsable du secteur jeunesse ? **oui/non**
- Travail de collaboration ? **oui/non**

14) Si vous ne faites pas de programmation, pourriez-vous dire pourquoi?

- Manque de temps **oui/non**
- Manque de personnel formé **oui/non**
- Absence de locaux appropriés **oui/non**
- Ne fait pas partie des missions des missions de la bibliothèque **oui/non**
- Autres raisons :

15) Disposez-vous

- D'une salle dédiée aux projections, spectacles ? **oui/non**
- D'un vidéoprojecteur ? **oui/non**
- D'un équipement « home cinéma » **oui/non**
- D'un grand écran ? **oui/non**

Taille de l'écran :

16) La programmation est-elle

- Régulière ? **oui/non**
- Occasionnelle ? **oui/non**

17) Si régulière, à quelle périodicité ?

18) Programmez-vous :

- Des œuvres de fiction ? **oui/non**
- Des documentaires ? **oui/non**

19) Comment se fait la sélection des films programmés ?

- Coups de cœurs **oui/non**
- Choix autour d'un thème, d'un genre... **oui/non**
- Autre :

20) Ces programmations visent-elles

- Un public individuel ? **oui/non**
- Des groupes (classes, centres de loisirs...) ? **oui/non**

Quels types de groupes ?

21) Des animations accompagnent-elles parfois ces séances : **oui/non**

Si oui, lesquelles ?

- Présentation du film aux enfants par les bibliothécaires ?  
**oui/non**
- Discussion autour du film après la projection avec les bibliothécaires ?  
**oui/non**
- Lectures précédant ou suivant le film ?  
**oui/non**
- Rencontre avec un professionnel (réalisateur, critique, enseignant en cinéma...) ? **oui/non**
- Atelier de dessins, d'écriture... en lien avec le film ?  
**oui/non**
- Autres animations ou événement autour des films pour jeune public :

22) Avez-vous déjà organisé un travail autour du cinéma portant sur plusieurs séances ? **oui/non**

Si oui, de quel type :

- Travail (plusieurs séances) sur l'écrit en relation avec la programmation de films adaptés d'œuvres **oui/non**
- Découverte de l'histoire du cinéma (ou d'un genre, d'un thème) à travers plusieurs séances de projection **oui/non**
- Ateliers sur les techniques cinématographiques (... initiation au cinéma d'animation et réalisation d'un court-métrage....) **oui/non**
- Autres animations inscrites dans la durée :

23) Avez-vous déjà participé à des festivals de cinéma ? **oui/non**

Si oui, lesquels ?

24) Avez-vous déjà participé à des festivals de cinéma pour les enfants ou les jeunes ? **oui/non**

Si oui, lesquels ?

25) Faites-vous appel, pour certaines de ces animations, à un intervenant extérieur ? **oui/non**

26) Si oui, quel(s) intervenant(s) et pour quelles types d'animations ?

**Vos partenariats :**

27) Travaillez-vous (ou avez-vous le projet de la faire) avec :

- une salle de cinéma ? **oui/non**

Si oui, à quel niveau s'établit cette collaboration (aide à la programmation, animations...)?

- des enseignants ? **oui/non**

Si oui, à quel niveau s'établit cette collaboration (décrire les actions menées)

- Autres partenaires :

28) Connaissez-vous les dispositifs *Ecole et cinéma*, *Collège et cinéma*, *Lycée et cinéma* ? oui/non

Avez-vous (ou envisagez-vous) des actions possibles pour la médiathèque dans le cadre de ces dispositifs ? **oui/non**

Si oui, lesquels ?

### Vos besoins en formation

29) Dans quels domaines cette formation vous semble-t-elle la plus utile : (classer les propositions par ordre croissant de priorité)

- Culture générale et repères historiques sur le cinéma ?
- Connaissance d'un genre (fiction, documentaire) ?
- Connaissance des différents métiers et de la filière cinéma/vidéo ?
- Gestion d'un fonds ?
- Analyse filmique ?
- Animation autour des collections ?
  
- Education à l'image ,
- Autres :

### Vos commentaires :

Souhaitez-vous recevoir une version électronique de mon mémoire ? **oui/non**

## **2.2. Liste des médiathèques qui ont répondu spontanément au questionnaire**

MEDIATHEQUE DE BAIN DE BRETAGNE  
MEDIATHEQUE DE BOIS D'ARCY  
MEDIATHEQUE DE BOULOGNE BILLANCOURT  
MEDIATHEQUE DE DOLE  
MEDIATHEQUE D'IVRY/SEINE  
MEDIATHEQUE DE PONTAULT-COMBAULT  
MEDIATHEQUE DE SAINT JEAN DE VEDAS  
MEDIATHEQUE DE TALENCE  
MEDIATHEQUE DE VENISSIEUX  
MAISON DE L'IMAGE ET DU SON DE VILLEURBANNE

## **2.3. Liste des médiathèques pour lesquelles j'ai eu un entretien avec le responsable du secteur cinéma sur la base du questionnaire**

MEDIATHEQUE D'ARGENTAN  
MEDIATHEQUE D'ARLES  
MEDIATHEQUE DE CAEN (Centrale)  
MEDIATHEQUE DE GRANVILLE  
MEDIATHEQUE DE GRAVELINE  
MEDIATHEQUE DES ENFANTS DE LA VILLETTE  
MEDIATHEQUE DE LORIENT  
MEDIATHEQUE DE MAUGIO CARNON  
MEDIATHEQUE DE SAINT APPOLINAIRE

## **2.4. Autres personnes avec lesquelles j'ai eu un entretien**

### ❖ Responsables cinéma des médiathèques de :

- AMIENS
- LA COURNEUVE
- NÎMES
- LE BLANC MESNIL
- MELUN

### ❖ Images en bibliothèque :

- Frédéric Goldbronn,
- Dominique Margot

### ❖ AFCAE :

- Yannick Flot
- Malika Aït Gherbi



- ❖ UFFEJ :
  - Jean-Jacques Mitterrand
  - Responsable des formations continues
  
- ❖ La Joie par les livres :
  - Elisabeth Lortic, chargée des formations
  
- ❖ Education nationale :
  - Mme Defert, enseignante de l'élémentaire participant au dispositif Ecole et cinéma
  
- ❖ Festival d'Aubervilliers, Pour éveiller le regard :
  - Christian Richard, organisateur du festival et coordinateur école et cinéma dans le département 93.
  
- ❖ Weston Woods, producteur américain de films d'animation faits à partir d'albums jeunesse :
  - Virginia Wilkos, réalisatrice de films
  
- ❖ Cinémathèque Robert Lynen (Paris) :
  - Béatrice Depastre

### 3. Exemples de programmation de films jeune public en bibliothèque

#### 3.1. Médiathèque d'Arles :

##### SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN

FETE DU LIVRE

##### MERCREDI 5 JUIN

Salle de conférence-Vidéothèque

**MICROCOSMOS** : le peuple de l'herbe  
France : Galatée films, 1996.- 73 min.  
Résumé : découvrez un univers animalier à hauteur d'insecte pendant une journée et une nuit d'été.

Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

**BESTIAIRE** : les animaux, on les a dans la peau  
De Michel URBAIN et Rosa NAJDOVSKI  
Belgique : Solaris, 1997.- 75 min. Film d'animation : dessin cellulo.  
Résumé : la vie des animaux expliquée aux enfants avec humour.

##### SAMEDI 8 JUIN

Salle de conférence-Vidéothèque

**LES AVENTURIERS DU RISQUE**  
De Nicolas PETITJEAN  
France, 1989.- 28 min.  
Résumé : un reportage sur le travail des cascadeurs : répétition et mise au point des numéros.

##### LE SCARABEE D'OR

de Maurice Ronet : d'après, Edgar Allan Poe.  
Paris : Show off Cinémathèque (distrib.), 1980.  
- 51min.  
Résumé : Fiction tournée en décors réels. Un aventurier original et énigmatique, affublé de deux accolytes, contacte un marchand possédant un bateau et le convainc de les accompagner dans leur course au trésor. Tous les ingrédients y sont : messages codés, anthropophages, squelettes. Et aussi, suspicion, doute et mort.

Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

**LES AVENTURES DE CHATRAN**  
de Mansanari HATA

Paris : Proserpine (diff.). - 90min.  
Résumé : *Chatran est un adorable chaton roux et tigré, aventurier et téméraire. Il va rencontrer tous les habitants de la forêt comme l'ours, le tigre et les gazelles. Il nous entraîne dans ses aventures.*

##### SAMEDI 29 JUIN

Salle de conférence-Vidéothèque

**UNE INVENTION DIABOLIQUE**

De Karel ZEMAN, d'après Jules Vernes.  
Superposition vues réelles et film d'animation

Tchécoslovaquie : Films tchécoslovaques, 1956. - 75min.

Résumé : *L'adaptation d'un roman de Jules Verne dont le héros, inventeur d'un explosif extraordinairement puissant, est enlevé par des bandits qui veulent s'approprier sa découverte. Les prises de vues directe et l'animation dont le style s'inspire des gravures de l'édition Hetzel, fusionnent grâce à d'astucieux trucages. Devant des acteurs véritables qui paraissent eux aussi, tout droit sortis des gravures, passent des bateaux à vapeur, des ballons aérostats ou encore, des monstres sous-marins.*

Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

**LES FABLES DE LA FONTAINE**

De Attila DARGAY

Hongrie : Blacke ed., 1973. - 44 min. Film d'animation : dessin cellulo.

Résumé : *Les célèbres fables de Jean de la Fontaine mises en images grâce au talent d'un brillant professionnel de l'animation hongroise.*

Le corbeau et le renard ; la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf ; Le rat des villes et le rat des champs ; le cheval et le loup

*drôles de personnages... - Prix "Ours de verre" du meilleur film pour enfants au Festival de Berlin 1975*

## SAMEDI 15 JUIN

Salle de conférence-Vidéo-thèque

### SUPERMAN

de Dave FLEISCHER : d'après, Jérôme Siegel et Joe Shuster  
Etats-Unis : Delta vidéo (distrib.), 1941. - 59 min. Film d'animation : dessin cellulo.  
Résumé : Les thèmes de ce dessin animé marqués par la seconde guerre mondiale, obéissent à un schéma invariable : des machines monstrueuses et des êtres maléfiques menacent les villes ou le monde. Le journaliste Charles Kent se transforme en Superman et rétablit l'ordre et la paix...

Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

### HISTOIRE DE PIERRE ET JEANNOT LAPIN

de Grand Slamm : d'après, Beatrix Potter  
Grande-Bretagne : Citel (distrib.), 1993. - 30 min. Film d'animation : dessin cellulo.  
Résumé : Pierre Lapin a eu bien du mal à sortir du jardin de monsieur Mac Grégor sans se faire attraper. Il est à peine remis de sa mésaventure que son cousin Jeannot Lapin veut y retourner avec lui...

### HENRI DES EN IMAGES : chansons

de Pierre VECK et Jean-Christophe Houde, avec Henri Dès  
Valence : Folimage Valence production, 1992. - 35 min. Film d'animation : pâte à modeler  
Résumé : Les chansons d'Henri Dès, illustrées par des films d'animation en pâte à modeler réalisés dans des classes et des centres de vacances.

## MERCREDI 19 JUIN

Salle de conférence-Vidéo-thèque

### LE LOUP GRIS ET LE PETIT CHAPERON ROUGE

une série de films d'animation de Garri BARDINE

Russie : Soyuzmoultfilm, 1983-1990.  
Version russe sous-titrée en français  
Conflit. 1983. Muet. 7 min. Technique : objets animés.

Résumé : Quand les allumettes d'une même boîte ne s'entendent plus, cela donne...

La boxe. 1985. Muet. 10 min. Technique : Pâte à modeler.

Résumé : un match de boxe désopilant où les adversaires sont en pâte à modeler

Le mariage. 1987. 10 min. Technique : objets animés.

Résumé : les histoires d'un couple de bout de ficelle !

Fioritures. 1987. Muet. 10 min. Technique : objets animés.

Résumé : le difficile combat d'un petit homme en fil de fer qui cherche à sauver le bonheur qu'il s'était construit.

Le loup gris et le petit chaperon rouge. 1990. 26 min. Technique : pâte à modeler.

Résumé : une adaptation musicale très libre du conte de Perrault, dans laquelle fait irruption une galerie de personnages sortis de dessins animés américains et soviétiques.

Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

### L'EQUIPE DE SECOURS

De Janis Cimermanis  
Lettonie : Doriane films (distrib.), 1996. - 40 min.

Film d'animation : marionnette

Résumé : 7 films courts pour raconter les aventures d'un trio de maladroits organisés en "brigades de secours" pour aider leurs concitoyens : ces pontins gaffeurs venus de Lettonie sont animés avec humour et tendresse.

## SAMEDI 22 JUIN

### Salle de conférence-Vidéothèque

#### TELECHAT

De Roland TOPOR et de Henri XHONNEUX  
Bruxelles : Aligator films, 1984-1985.- 64 min.

Film d'animation : marionnette

Résumé : *Le chat Groucha et l'autruche Lola, après avoir chahuté le public, nous donnent les dernières nouvelles du monde des objets et nous présentent des émissions et reportages exclusifs.*

### Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

#### OLIVER ET OLIVIA

De Jannik HASTRUP

Danemark : Filmor (distrib.), 1991. - 70 min.  
Film d'animation : dessin cellulo

Résumé : *Dans une forêt merveilleuse règne un cruel oiseau de proie. Deux petits oiseaux, Oliver et Olivia, organisent la résistance alors que les autres hésitent. Les deux compagnons rencontrent deux petites souris dont la mère a été croquée en guise de dessert par le rapace. Ensemble, ils tentent d'attirer leur ennemi dans un piège...*

## MERCREDI 26 JUIN

### Salle de conférence-Vidéothèque

MOI ET MAMA MIA : un poney pour deux  
de Erik CLAUSEN avec Christina Haagensen,  
Michael Falch, Tammi Ost  
Danemark : K films (diff.), 1989. - 85 min.  
(Mig og Mama Mia)

Résumé : *Dans un quartier populaire de Copenhague, une petite fille, Rikke, vit seule avec son père depuis la mort de sa mère. Elle participe à un concours et gagne le premier prix...un poney! Même si les grandes villes ne sont pas faites pour les chevaux, Rikke insiste pour le garder dans l'appartement.*

### Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

#### LA PRINCESSE GRENOUILLE

de Mikhaïl TSEKHANOVSKI, adaptation de Sindy McKay

U.R.S.S : Citel (distrib.), 1954. - 42 min. Film d'animation : dessin cellulo.

Résumé : *par vengeance, un sorcier diabolique métamorphose en grenouille une magnifique princesse qui a rejeté sa demande en mariage.*

#### UN JOUET POUR TANYA

de M. LIPSKEROV, adaptation de Larry Parr  
U.R.S.S : Citel (distrib.), 1954. - 42 min.

Film d'animation : dessin cellulo.

Résumé : *Un jouet pour Tanya : dans la chambre de la petite Tanya, les jouets magnifiques s'amoncellent. Mais bien qu'elle soit gâtée, Tanya supporte mal sa solitude et nourrit le rêve de posséder un compagnon de jeu vivant. Un jour dans son jardin, elle attrape un bébé lapin égaré avec qui elle joue à la maman...*

## MERCREDI 12 JUIN

### Salle de conférence-Vidéothèque

#### DERSOU OUZALA

De Akira KUROSAWA ; d'après le récit de Vladimir Arseniev ; avec Youri Salomine et Maxime Mounzouk

URSS : 1975- 155 minutes

Résumé : *Vladimir Arseniev se souvient de son étrange rencontre avec Dersou Ouzala, sage et habile chasseur. Ce film est un magnifique chant d'amour pour l'homme, de foi en lui.*

### Salle du conte-Bibliothèque jeunesse

#### MUNK LEMMY ET COMPAGNIE

de film, Nils SKAPANS et de Janis CIMERMANIS

Lettonie : Doriane films (distrib.), 1994. - 50 min.

Film d'animation : marionnette

Résumé : *mini-récits de 5 à 8 minutes, plein d'humour, qui racontent les aventures de*

### 3.2. Médiathèque de Dole

#### Mai 2003 : des livres devenus films

##### *Mercredi 7 mai*

**Le jardin secret** / Agnieszka Holland, réal. – 1 DVD (97 min)

A la mort de ses parents, la petite Mary est recueillie par son oncle. Elle découvre dans l'immense propriété un merveilleux jardin laissé à l'abandon et décide de le restaurer afin d'en faire un domaine secret... Chef-d'oeuvre de la littérature anglaise dû à l'auteur du « Petit Lord Fauntleroy » (pour les 6-12 ans)

##### *Mercredi 14 mai*

**Charlie et la chocolaterie** / Mel Stuart, réal. – 1 DVD (96 min.)

Charlie n'a qu'un rêve : trouver un des cinq Tickets d'Or que le légendaire fabricant de chocolat, Willy Wonka a caché dans ses tablettes. Adapté du célèbre livre pour enfants signé Roald Dahl, « Charlie et la chocolaterie » est un film enchanteur. (pour les 6-12 ans)

##### *Mercredi 21 mai*

**Les bottes de sept lieues** / François Martin, réal., - 1 cass vidéo (1 h 27 min)

Ce conte relate les aventures tragi-comiques vécues par un groupe d'enfants à Paris, en 1943. Tourné principalement dans les rues de Paris, ce film nous fait pénétrer dans l'univers poétique et enchanteur de Marcel Aymé. (à partir de 8 ans)

##### *Mercredi 28 mai*

**L'histoire sans fin** / Wolfgang Petersen, réal., - 1 cass. Vidéo (90 min.)

Depuis la mort de sa mère, la lecture est devenue le plus sûr refuge pour le jeune Bastien jusqu'au jour où il découvre un livre mystérieux : « L'histoire sans fin ». Découvre un conte onirique d'une grande originalité. (pour les 6-12 ans)

## **4. Sélections de films jeune public<sup>180</sup>**

### **4.1. Catalogue des films inscrits au programme Ecole et cinéma**

---

**Alice** de Jan Svankmajer - Tchécoslovaquie - 1988

**L'Argent de poche** de François Truffaut - France - 1976

**Les Aventures de Pinocchio** de Luigi Comencini - Italie - 1972

**La Belle et la bête** de Jean Cocteau - France - 1945

**Boudu sauvé des eaux** de Jean Renoir - France

**"Cinq burlesques américains"**- Courts-métrages - USA

**Le Cerf volant du bout du monde** de Roger Pigaut et Wang Kiayi - France/Chine - 1958

**Chang** de Merian C.Cooper et Ernest B. Schoedsack -USA - 1927

**Chantons sous la pluie** de Gene Kelly et Stanley Donen - USA

**Le Cheval venu de la mer** de Mike Newell - Grande Bretagne - 1993

**Le Cirque** de Charles Chaplin - USA - 1928

**Les Contes de la mère poule** - courts métrages - Iran

**Les Contrebandiers de Moonfleet** de Fritz Lang - USA - 1955

**Le Corsaire rouge** de Robert Siodmak - USA - 1951

**programmes de courts-métrages cycle II** - Divers - France

**programmes de courts-métrages cycle III** - Divers - France

**Les Demoiselles de Rochefort** de Jacques Demy - France - 1966

**Edward aux mains d'argent** de Tim Burton - USA - 1991

**L'Etrange Noël de Monsieur Jack** de Tim Burton et Henry Selick - USA - 1993

**Le Garçon aux cheveux verts** de Joseph Losey - USA - 1948

**"Garri Bardine"** 2 programmes de courts-métrages de Garri Bardine -Russie

**Goshu, le violoncelliste** de Isao Takahata - Japon

**Gosses de Tokyo** de Yasujiro Ozu - Japon - 1932

**L'Histoire sans fin (n°1)** de Wolfgang Petersen - Allemagne - 1984

**L'Homme qui rétrécit** de Jack Arnold - USA - 1957

**Jacquot de Nantes** d'Agnès Varda - France - 1991

---

<sup>180</sup> Ces films ne sont pas nécessairement disponibles en vidéo ou DVD.

**Jeune et innocent** d'Alfred Hitchcock - Grande Bretagne - 1937  
**Jour de fête** (copie couleur) de Jacques Tati - France -1949  
**Katia et le crocodile** de Vera Simkova et Jan Kucera - Tchécoslovaquie - 1966  
**Kirikou et la sorcière** de Michel Ocelot - France/Belgique - 1998  
**Le Magicien d'Oz** de Victor Fleming - USA - 1939  
**Le Mécano de la "General"** de Buster Keaton - USA - 1926  
**Nanouk l'esquimau** de Robert Flaherty - USA – 1922  
**La Nuit du chasseur** de Charles Laughton - USA - 1955  
**Où est la maison de mon ami ?** d'Abbas Kiarostami - Iran -1987  
**La Petite vendeuse de soleil** de Djibril Diop Mambéty - Sénégal - 1999  
**Petites Z'escapades** - 6 courts-métrages de Folimage - France  
**Princess Bride** de Rob Reiner - USA - 1987  
**La Prisonnière du désert** de John Ford - USA -1956  
**Rabi** de Gaston Kaboré - Burkina-Faso/France -  
**Le Roi et l'oiseau** de Paul Grimault - France – 1979  
**Sidewalk stories** de Charles Lane - USA - 1989  
**La Table tournante** de Paul Grimault - France - 1988  
**Les Vacances de Messieurs Hulot** de Jacques Tati - France - 1953  
**La Vie est immense et pleine de dangers** de Denis Gheerbrant -France -1994  
**Le Voleur de Bagdad** de Michael Powell - Grande-Bretagne - 1940  
**Le Voleur de bicyclette** de Vittorio de Sica - Italie - 1948

## 4.2. Catalogue des films jeune public recommandés par l'AFCAE

---

### TITRE

ARROSEUSE ORANGE (L')  
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES  
ASSASSIN HABITE AU 21 (L')  
AU REVOIR LES ENFANTS  
AU SUD DU SUD  
AVENTURES DE PINOCCHIO (LES)  
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (LES)  
AVENTURES FANTASTIQUES (LES)  
BACH ET BOTTINE  
BAL DES VAMPIRES (LE)  
BALLON D'OR (LE)  
BANDITS, BANDITS  
BARDINE TOUS COURTS  
BASHU, LE PETIT ETRANGER  
BEBERT ET L'OMNIBUS  
BELLE ET LA BETE (LA)  
BILLY ELLIOT  
BLACK JACK  
BONHOMME DE NEIGE (LE)  
BONJOUR  
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH  
CAMERAMAN (LE)  
CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS (LA)  
CARPE (LA)  
CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (LE)  
CHANG, UN DRAME DE LA VIE SAUVAGE  
CHARLOT, CHARLOT, CHARLOT  
CHAT BOTTE (LE)  
CHEVAL VENU DE LA MER (LE)  
CHICKEN RUN  
CINEMA PARADISO  
CIRCUS BAOBAB  
CIRQUE (LE)  
CIRQUE DE CALDER (LE)  
CLE (LA)  
COMPTE SUR MOI (STAND BY ME)  
CONTE DES CONTES (LE)  
CONTES  
CONTES DE LA MERE POULE (LES)  
CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (LES)  
CONVOI DES BRAVES (LE)  
CORSAIRE ROUGE (LE)  
COUCOU L'OURSON !  
COULEUR DU PARADIS (LA)  
COUPE (LA)  
DANNY, LE CHAMPION DU MONDE

### AUTEUR

KEZDI-KOVACS Zsolt  
CAPRA Frank  
CLOUZOT Henri-Georges  
MALLE Louis  
CHEVALLIER Laurent  
COMENCINI Luigi  
CURTIZ Michael & KEIGHLEY William  
ZEMAN Karel  
MELANCON André  
POLANSKI Roman  
DOUKOURE Cheik  
GILLIAM Terry  
BARDINE Garri  
BEYZAI Bahram  
ROBERT Yves  
COCTEAU Jean  
DALDRY Stephen  
LOACH Ken  
JACKSON Dianne  
OZU Yasujiro  
BLUTH Don  
KEATON Buster & SEDGWICK Edward  
HAWKS Howard  
HANIBAL Jiri  
PIGAUT Roger & WANG-KIA-Yi  
COOPER Merian C. & SCHOEDSACK E. B.  
CHAPLIN Charles  
BARDINE Garri  
NEWELL Mike  
LORD Peter & PARK Nick  
TORNATORE Giuseppe  
CHEVALLIER Laurent  
CHAPLIN Charlie  
VILARDEBO Carlos  
FOROUZESH Ibrahim  
REINER Rob  
NORSTEIN Youri  
BACK Frédéric  
Programme de films d'animation  
LANG Fritz  
FORD John  
SIODMAK Robert  
Programme de films d'animation  
MAJIDI Majid  
NORBU Khyentse  
MILLAR Gavin



DARK CRYSTAL	OZ Frank
DEFI (LE)	SWAIM Bob
DEFI (LE)	BIANCA Li
DEJA S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE	MEYER Paul
DEMOISELLES DE ROCHEFORT (LES)	DEMY Jacques
DERSOU OUZALA	KUROSAWA Akira
DES ANIMAUX FOUS, FOUS, FOUS	SKAPANS N./CIMERMANIS J./RIDUZE D.
DESERT ET L'ENFANT (LE)	SAPAROV Ousman
DETTE INTERIEURE (LA)	PEREIRA Miguel
DICTATEUR (LE)	CHAPLIN Charlie
DINGUES ET COMPAGNIE (LES)	Programme de films d'animation
DISPARUS DE SAINT-AGIL (LES)	CHRISTIAN-JAQUE
EDWARD AUX MAINS D'ARGENT	BURTON Tim
ENFANT AU GRELOT (L')	GIRERD Jacques-Rémy
ENFANT DU TUNNEL (L')	RIEDLSPERGER Erhard
ENFANT ET LE SOLDAT (L')	MIR-KARIMI Seyyed Reza
ENFANT LION (L')	GRANDPERRET Patrick
ENFANT NOIR (L')	CHEVALLIER Laurent
ENFANT SAUVAGE (L')	TRUFFAUT François
ENFANTS DU CIEL (LES)	MAJIDI Majid
EQUIPE DE SECOURS (L')	CIMERMANIS Janis
ETOFFE DES HEROS (L')	KAUFMAN Philip
ETOILES FILANTES (LES)	Programme de films d'animation
ETRANGE NOEL DE M. JACK (L')	SELICK Henry
ETRE ET AVOIR	PHILIBERT Nicolas
EUGENIO	PRUNES Jean-Jacques
FAIS-MOI DES VACANCES	BIVEL Didier
FANFAN LA TULIPE	CHRISTIAN-JAQUE
FERME DES ANIMAUX (LA)	HALAS John & BATCHELOR Joy
FLECHE BLEUE (LA)	D'ALO Enzo
FLECHE ET LE FLAMBEAU (LA)	TOURNEUR Jacques
FRACTURE DU MYOCARDE (LA)	FANSTEN Jacques
GAMINS D'ISTANBUL	KAVUR Omer
GARCON AUX CHEVEUX VERTS (LE)	LOSEY Joseph
GARCON QUI NE VOULAIT PLUS PARLER (LE)	SOMBOGAART Ben
GONE DU CHAABA (LE)	RUGGIA Christophe
GOSHU LE VIOLONCELLISTE	TAKAHATA Isao
GOSSE (LE) (THE KID)	CHAPLIN Charlie
GOSSES DE TOKYO (Je suis né, mais...)	OZU Yasujiro
GRANDES ESPERANCES (LES)	LEAN David
GRAND-MERE (YAABA)	OUEDRAOGO Idrissa
GRANDS COMME LE MONDE	GHEERBRANT Denis
GRIFFE ET LA DENT (LA)	BEL François & VIENNE Gérard
GUERRE DES BOUTONS (LA)	ROBERT Yves
HALFAOUINE, L'enfant des terrasses	BOUGHEDIR Ferid
HATHI	GAUTIER Philippe
HENRY ET VERLIN	LEDBETTER Gary
HIMALAYA, L'ENFANCE D'UN CHEF	VALLI Eric
HISTOIRE SANS FIN (L')	PETERSEN Wolfgang
HISTOIRES POUR PRENDRE... L'AIR	Programme de films d'animation
HOMME DES VALLEES PERDUES (L')	STEVENS George
HOMME INVISIBLE (L')	WHALE James
HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (L')	BACK Frédéric

HOMME QUI RETRECIT (L')	ARNOLD Jack
HOPE AND GLORY (La guerre à 7 ans)	BOORMAN John
IVANHOE	THORPE Richard
JACQUOT DE NANTES	VARDA Agnès
JAMES ET LA PECHE GEANTE	SELICK Henry
JARDIN SECRET (LE)	HOLLAND Agnieszka
JARRE (LA)	FOROUZESH Ebrahim
JASON ET LES ARGONAUTES	CHAFFEY Don
JEREMIAH JOHNSON	POLLACK Sydney
JEUNE ET INNOCENT	HITCHCOCK Alfred
JEUX D'IMAGES	McLAREN Norman
JEUX INTERDITS	CLEMENT René
JOHNNY GUITARE	RAY Nicholas
JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN (LE)	DEMY Jacques
JOUR DE FETE	TATI Jacques
KATIA ET LE CROCODILE	PLICOVA SIMKOVA V. & KUCERA J.
KES	LOACH Ken
KING-KONG	COOPER Merian C. & SCHOEDSACK E.B.
KIRIKOU ET LA SORCIERE	OCELOT Michel
KOUNAK LE LYNX FIDELE	BABAIAN Agassi
KRY SAR, LE JOUEUR DE FLUTE	BARTA Jiri
LANGUE DES PAPILLONS (LA)	CUERDA José Luis
LAUREL ET HARDY, CHARLOT, BUSTER KEATON	
LEGENDE DE LA FORET (LA)	TEZUKA Osamu
LINNEA DANS LE JARDIN DE MONET	ANDERSON L. & BJORK C.
LION A LA BARBE BLANCHE (LE)	KHRJANOVSKI Andreï
LOUP GRIS ET LE PETIT CHAPERON ROUGE (LE)	BARDINE Garri
LUMIERES DE LA VILLE (LES)	CHAPLIN Charlie
MAGICIEN D'OZ (LE)	FLEMING Victor
MAITRES DU TEMPS (LES)	LALOUX René
MAL DU PAYS DE WALERJAN WROBEL (LE)	SCHUBEL Rolf
MANGANINIE	HONEY John
MECANO DE LA GENERAL (LE)	KEATON Buster & BRUCKMAN Clyde
MES VOISINS LES YAMADA	TAKAHATA Isao
MESSAGE DU CIEL	JUNZHENG Wang
MIRACLE EN ALABAMA	PENN Arthur
MOBY DICK	HUSTON John
MOME SINGE (LA)	WANG Xiao-Yen
MON ONCLE	TATI Jacques
MON VOISIN TOTORO	MIYAZAKI Hayao
MONDE MAGIQUE DE STANISLAS STAREVITCH	STRAREVITCH Stanislas
MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE	Programme de films d'animation
NANOUK L'ESQUIMAU	FLAHERTY Robert
NOCES DE PALO (LES)	RASMUSSEN Knud & DALSHHEIM Friedrich
NOUNOU (LA)	BARDINE Garri
NOUNOU ET LES PIRATES (LA)	BARDINE Garri
NOUVELLES AVENTURES DE MUNK, LEMMY & Cie	POTNINS M. / SKAPANS N. / TRUPS P.
NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE & GROMIT	LORD Peter & PARK Nick
NUIT DU CHASSEUR (LA)	LAUGHTON Charles
OISILLON - LA PETITE SOURIS (L')	GUSTAFSSON Lennart
OLIVER !	REED Carol
OLIVER TWIST	LEAN David
OU EST LA MAISON DE MON AMI ?	KIAROSTAMI Abbas

PAS D'HISTOIRES ! (12 regards sur le racisme...)	Programme de courts métrages
PASSAGER (LE)	KIAROSTAMI Abbas
PAYS DES SOURDS (LE)	PHILIBERT Nicolas
PEAU D'ANE	DEMY Jacques
PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES (LE)	Programme de films d'animation
PETIT PRINCE A DIT (LE)	PASCAL Christine
PETIT TRAIN DES IMAGES (LE)	Programme de films d'animation
PETITE BANDE (LA)	DEVILLE Michel
PETITE VENDEUSE DE SOLEIL (LA)	DIOP MAMBETY Djibril
PETITES Z'ESCAPADES	Programme de films d'animation
PEUPLE MIGRATEUR (LE)	PERRIN J./CLUZAUD J./DEBATS M.
PIRATES	POLANSKI Roman
PLANETE SAUVAGE (LA)	LALOUX René
POIL DE CAROTTE	DUVIVIER Julien
PORCO ROSSO	MIYAZAKI Hayao
PRINCE NEZHA TRIOMPHE DU ROI DRAGON (LE)	SHUCHEN W. / DINGXIAN Y. / JINGDA X.
PRINCES ET PRINCESSES	OCELOT Michel
PRINCESSE BOUTON D'OR (LA)	REINER Rob
PRINCESSE MONONOKE	MIYAZAKI Hayao
PRISONNIERE DU DESERT (LA)	FORD John
PROMESSES	SHAPIRO J.
	/GOLDBERG B.Z./BOLADO C.
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?	ZEMECKIS Robert
RABI	KABORE Gaston
RAISINS DE LA COLERE (LES)	FORD John
RENCONTRES DU 3ème TYPE	SPIELBERG Steven
ROBINSON ET COMPAGNIE	COLOMBAT Jacques
ROI DES MASQUES (LE)	TIANMING Wu
ROI DES SINGES (LE)	MING Wan Lai
ROI ET L'OISEAU (LE)	GRIMAULT Paul
ROMAN DE RENARD (LE)	STAREVITCH Ladislav
RUE CASES-NEGRES	PALCY Euzhan
RUEE VERS L'OR (LA)	CHAPLIN Charlie
SA MAJESTE DES MOUCHES	BROOK Peter
SCARAMOUCHE	SIDNEY George
SECRET DE ROAN INISH (LE)	SAYLES John
SECRETS DU CŒUR	ARMENDARIZ Montxo
SHREK	ADAMSON Andrew / JENSON Vicky
SIDEWALK STORIES	LANE Charles
SINDBAD	ZEMAN Karel
SOUL IN THE HOLE	GARDNER Danielle
SOURIS DU PERE NOEL (LA)	MONLUC Vincent
STORMBOY	SAFRAN Henri
STRADA (LA)	FELLINI Federico
SWING	GATLIF Tony
TABLE TOURNANTE (LA)	GRIMAULT Paul
TASIO	ARMENDARIZ Montxo
TEMPS MODERNES (LES)	CHAPLIN Charlie
TOMBEAU DES LUCIOLES (LE)	TAKAHATA Isao
TOTO LE HEROS	Van DORMAEL Jaco
UN ANIMAL, DES ANIMAUX	PHILIBERT Nicolas
UN ENFANT DE CALABRE	COMENCINI Luigi
UN LOUVETEAU PARMIS LES HOMMES	TEMENOV Talgat

UN MONDE PARFAIT	EASTWOOD Clint
UN TEMPS POUR L'IVRESSE DES CHEVAUX	GHOBADI Bahman
UNE HISTOIRE VRAIE	LYNCH David
VACANCES DE MONSIEUR HULOT (LES)	TATI Jacques
VIE EST BELLE (LA)	BENIGNI Roberto
VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS (LA)	GHEERBRANT Denis
VIEIL HOMME ET LA MER (LE)	PETROV Alexandre
VIEIL HOMME ET L'ENFANT (LE)	BERRI Claude
VILLAGE DE MES REVES (LE)	HIGASHI Yoichi
VOLEUR DE BAGDAD (LE)	POWELL M. / KORDA A. / etc...
VOLEUR DE BICYCLETTE (LE)	DE SICA Vittorio
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE	LEVIN Henry
VOYAGE DE CHIHIRO (LE)	MIYAZAKI Hayao
VOYAGES DE GULLIVER (LES)	FLEISCHER Dave
WALLACE ET GROMIT	LORD Peter & PARK Nick
WEND KUUNI, LE DON DE DIEU	KABORE Gaston
WILLOW	HOWARD Ron
ZAZIE DANS LE METRO	MALLE Louis
ZERO DE CONDUITE	VIGO Jean
ZOZOR (Progr. + 8 ans)	Programme de films d'animation
ZOZOR (Progr. 5/8 ans)	Programme de films d'animation

### 4.3. Films pour enfants au catalogue de la Mission audiovisuelle de la Direction du livre et de la lecture

<i>n° ref.</i>			
94	Apollon et Delphes	Catalogue 1992	consultation
97	Aqan	Images en bibliothèques	consultation
101	L' Arche de Benjamin Rabier	96/3	consultation et prêt
144	Athéna et Poséidon	Catalogue 1992	consultation
1774	L' Aube noire	99/2	consultation et prêt
2138	Le Berger	03/1	consultation et prêt
302	Chantefable et Chantefleur	Catalogue 1992	consultation
315	Châteaux de sable	Catalogue 1992	consultation
338	Les Chutes de Ngalam	Images en bibliothèques	consultation et prêt
350	Cinq milliards d'années	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt
383	Les contes du sieg Bleu	Catalogue 1992	consultation
2123	La danse du corps qui parle	03/1	consultation et prêt
453	Dédale et Icare	Catalogue 1992	consultation
491	Diplomate à la tomate	Images en bibliothèques	consultation et prêt
507	Les doux dieux de l'Olympe	Catalogue 1992	consultation
554	Enée et le chemin vers Rome	Catalogue 1992	consultation
613	Fine feathers	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt
698	La guerre de Troie	Catalogue 1992	consultation
2071	Hassan-Husseln	02/3	consultation et prêt
708	Hélios et l'île du soleil	Catalogue 1992	consultation
716	Héraclès et Olympie	Catalogue 1992	consultation
717	Le Hérisson dans le brouillard	Catalogue 1992, 01/2	consultation et prêt
722	Le héron et la cigogne	Catalogue 1992, 01/2	consultation et prêt
726	The Hill Farm	Images en bibliothèques	consultation
2121	Jayuk	03/1	consultation et prêt
916	The Little Prince	Catalogue 1992, 02/2	consultation et prêt
959	Les Mallets	Images en bibliothèques	consultation et prêt
977	Martin the cobbler	Catalogue 1992, 02/2	consultation et prêt

<i>n° ref.</i>			
1909	<b>Mollah Khadijeh et ses enfants</b>	00/4	consultation et prêt
2120	<b>Neige sur l'Ylli</b>	02/4	consultation et prêt
1138	<b>Ooops</b>	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt
13	<b>L' Ordinateur perd les pédales</b>	Catalogue 1992, 97/4	représentation publique et prêt
1199	<b>Pergame géants et médecins</b>	Catalogue 1992	consultation
1202	<b>Pessi et Illusia</b>	Catalogue 1992	consultation
1225	<b>Les Pigeons du square</b>	Catalogue 1992, 02/1	consultation et prêt
1231	<b>La plante</b>	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt
1259	<b>La princesse insensible</b>	Catalogue 1992	consultation
1324	<b>Romulus et Remus</b>	Catalogue 1992	consultation
1389	<b>Sisyphé et Corinthe</b>	Catalogue 1992	consultation
1443	<b>Tchou tchou</b>	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt
1466	<b>Teug ou chaudronnerie d'art</b>	Images en bibliothèques	consultation et prêt
1488	<b>Le Tour du monde en 80 jours</b>	96/3	consultation et prêt
1524	<b>Ulysse et Ithaque</b>	Catalogue 1992	consultation
1543	<b>Une âme à voile</b>	Catalogue 1992	consultation
1566	<b>Uria, l'enfant de la rivière</b>	97/1	consultation et prêt
1570	<b>Les vaillants hommes de Sparte</b>	Catalogue 1992	consultation
1580	<b>Le vent</b>	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt
2084	<b>Victor Hugo</b>	03/1	consultation et prêt
1593	<b>La vie et les aventures extraordinaires de</b>	Catalogue 1992, 97/2	consultation et prêt
1614	<b>Vogue à la mer</b>	Catalogue 1992, 97/4	consultation et prêt

## 5. **Petit guide pratique à l'usage des vidéothécaires travaillant en direction du jeune public**

### 5.1. **Les dispositifs nationaux**

- ❖ **Ecole et cinéma** : crée en 1994 à l'initiative de l'association Les enfants de cinéma, ce dispositif s'adresse aux écoles de la grande section de maternelle au CM2. Fonctionne dans 80 départements avec plus de 500 salles de cinéma et touche près de 250 000 enfants. Dispositif fondé sur le volontariat des enseignants qui accompagnent leurs élèves voir de trois à six films sur une année scolaire. Le catalogue des films proposés est national et mêle films classiques, contemporains, œuvres de fiction, documentaires, films d'animation... Le CNC assure les copies des œuvres et finance la production des documents pédagogiques distribués aux enseignants. Certaines bibliothèques ont engagé des actions par rapport à ce dispositif en proposant par exemple des animations dans le prolongement des films visionnés.  
DOCUMENTATION : Collection « *Les cahiers de notes sur...* », dossiers de très grande qualité, tant du point de vue du contenu que de la présentation. Réservés aux enseignants participants au dispositif.
- ❖ **Collège et cinéma** : sur le même principe que le précédent, s'adresse depuis 1989, aux classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.  
DOCUMENTATION : Réservée aux enseignants participants au dispositif mais, selon un accord avec le CNC, un stock des documents et fiches est déposé à Images en bibliothèques, à la disposition des adhérents jusqu'à épuisement.
- ❖ **Lycéens au cinéma** : dans le prolongement des deux précédents mais plus récent (1998). Les outils pédagogiques sont conçus par la Bifi.  
DOCUMENTATION : supports pédagogiques réalisés par la Bifi et accessibles en ligne pour les personnels de l'Education nationale.
- ❖ **Les Classes à PAC** : découlent du plan pour le développement des arts et de la culture à l'école et plus particulièrement au collège. Les ateliers de pratique artistique cinéma-audiovisuel portent aussi bien sur l'analyse filmique, la lecture de textes et les recherches personnelles, que sur la production d'images.

- ❖ **UN ÉTÉ AU CINÉ/CINÉVILLE** : Initié dans le cadre de la politique de la ville, ce dispositif se propose de mobiliser les jeunes les plus éloignés habituellement des activités culturelles avec un double objectif : **culturel**, par un soutien et un encouragement au 7ème art et **social**, avec la mise en oeuvre d'animations de qualité. Un été au ciné/cinéville comprend plusieurs volets :
  - **Une tarification réduite** pour un plus large accès aux salles.
  - Des séances suivies d'une **rencontre avec un réalisateur**.
  - Des **séances de cinéma gratuites et en plein air**, au cœur des quartiers des villes.
  - Des **ateliers de pratique** cinématographique.



KYRNÉA International  
 80, rue du Faubourg St-Denis 75010 Paris  
 01 47 70 71 71  
<http://www.etcine.kyrnea.com/present/objectif.html>

- ❖ **Les contrats éducatifs locaux (CEL)** : contrats signés entre l'Etat et les collectivités locales sur des projets d'articulation entre temps scolaire et péri-scolaire dans le but de favoriser l'accès à des pratiques culturelles. Plus de 8500 communes participent à cette expérience et les projets liés au cinéma et à l'audiovisuel y figurent en première place. Les ateliers sont souvent assurés par des professionnels de l'image ou des animateurs ayant un Beatep (Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse). Une lettre d'information « Grain de Cel » est disponible en ligne : <http://www.education.gouv.fr/cel/lalettre.htm>
- ❖ **Les pôles régionaux d'éducation à l'image** : Le CNC a mis en place ces pôles (objectif : au moins un par région ; 10 régions aujourd'hui pourvues) afin d'ancrer au cœur du territoire l'action cinématographique selon deux axes principaux :
  - **L'information et la documentation sur les ressources** : dispositifs, professionnels en région, associations, formations, catalogues des œuvres dont les droits ont été libérés pour des usages culturels... Ces pôles répondent aux demandes des médiateurs ainsi qu'à celles du public. On peut également y consulter des œuvres (films du catalogue Images de la culture, films réalisés dans le cadre d'ateliers pédagogiques...).



- **Le développement et la coordination d'actions de sensibilisation, d'éducation et de formation** auprès des passeurs de cinéma : animateurs ou fonctionnaires territoriaux, futurs enseignants par le biais de collaborations avec les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres), amateurs. Ce sont également des lieux de réflexion sur le cinéma : organisation de rencontres.



## **LISTE DES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉDUCATION À L'IMAGE CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA**

- ALSACE

Vidéo Les Beaux Jours (Georges Heck - Michel Rebourg)  
Maison de l'Image  
31 rue Kageneck - BP 77 67067 Strasbourg cedex  
03 88 23 86 50 - télécopie : 03 88 23 86 55  
[poleimages@hotmail.com](mailto:poleimages@hotmail.com) - [g.heck@wanadoo.fr](mailto:g.heck@wanadoo.fr)

- AUVERGNE

Sauve qui peut le court métrage (Christian Denier, Georges Bellon)  
La Jetée - 6 place St Michel de l'Hospital - 63000 Clermont-Ferrand  
04 73 91 65 73 - télécopie 04 73 92 11 93  
[c.denier@clermont-filmfest.com](mailto:c.denier@clermont-filmfest.com) 04 73 14 73 17  
[g.bollon@clermont-filmfest.com](mailto:g.bollon@clermont-filmfest.com) 04 73 14 73 11

- CENTRE

APCVL (Atelier de Production Centre-Val de Loire) (Jean-Raymond Garcia)  
BP 31 - 24 r Renan - 37110 Château-Renault  
02 47 56 08 08 - télécopie : 02 47 56 07 77  
[jean-raymond.garcia@apcvl.com](mailto:jean-raymond.garcia@apcvl.com)

- LANGUEDOC - ROUSSILLON

association bande annonce  
Coordination du Pôle  
Contact : Laurent Joyeux - Pïala Coïc  
5 rue Bayard 34 070 Montpellier  
04 67 64 81 53 - télécopie : 04 67 64 81 53  
[laurent@a-ba.org](mailto:laurent@a-ba.org)  
[piala@a-ba.org](mailto:piala@a-ba.org)  
<http://www.a-ba.org>

ECM Kawenga  
Contact : Sophie Menanteau  
2 cours Gambetta 34000 Montpellier  
04 67 06 51 66  
[sophie.m@dia.gokawenga.com](mailto:sophie.m@dia.gokawenga.com)  
<http://www.diagokawenga.com>

Cinémas Diagonal  
Contact : Noémie Bedrede  
2 cours Gambetta 34000 Montpellier  
04 67 92 91 81 - télécopie : 04 67 92 40 63  
[n.bedrede@cinediagonal.com](mailto:n.bedrede@cinediagonal.com)  
<http://www.cinediagonal.com>

Institut Jean Vigo  
Contact : Laurent Ballester  
21 rue Mailly  
68000 Perpignan  
04 68 34 09 39 - télécopie : 04 68 35 41 20  
[l.ballester@inst-jeanvigo.com](mailto:l.ballester@inst-jeanvigo.com)  
[jvigo@univ-perp.fr](mailto:jvigo@univ-perp.fr)  
<http://www.inst-jeanvigo.asso.fr>

- LIMOUSIN

Pôle Régional d'Education à l'Image du Centre Culturel et de Loisirs de Brive (Bernard Duroux - Monique Monnier)  
31, avenue Jean Jaurès - 19100 Brive  
05 55 74 20 51 - télécopie : 05 55 84 32 96  
[www.lesyeuxverts.org](http://www.lesyeuxverts.org)  
[centre.cult.brive@wanadoo.fr](mailto:centre.cult.brive@wanadoo.fr) - [e.c.m.brive@wanadoo.fr](mailto:e.c.m.brive@wanadoo.fr)

- BASSE-NORMANDIE

Café des Images (Geneviève Troussier)  
4 square du Théâtre 14200 - Hérouville-Saint-Clair  
02 31 45 34 70 - télécopie : 02 31 45 34 71  
[cdi@herouville.net](mailto:cdi@herouville.net)

ACCAAN (André Gueret)  
57 r Victor Lépine 14000 Caen  
02 31 84 32 77 - télécopie : 02 31 83 98 92  
[info@accaan.com](mailto:info@accaan.com)

- HAUTE-NORMANDIE

Pôle Image Haute Normandie (Annick Brunet Lefebvre)  
43 r Capucins - 76000 Rouen  
02 35 70 20 21 - télécopie : 02 35 70 35 71  
[accueil@poleimagehn.com](mailto:accueil@poleimagehn.com)

- PICARDIE

ACAP (Association pour le cinéma et l'audiovisuel en Picardie) (Olivier Meneux)  
4, rue Albert Dauphin BP 322 - 80003 Amiens Cedex  
03 22 72 68 30 télécopie : 03 22 72 68 26  
[info@acap-cinema.com](mailto:info@acap-cinema.com)

- PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Cinéma l'Alhambra (Jean-Pierre Daniel - Amélie Clisson)  
2 rue du Cinéma - 13016 Marseille  
04 91 46 02 83 - télécopie : 04 91 03 74 08 04 91 46 26 87 (pôle)  
[alhambra13@wanadoo.fr](mailto:alhambra13@wanadoo.fr)

Institut de l'Image (Emmanuelle Ferrari) Cité du livre  
8/10 rue des Allumettes - 13098 Aix-en-Provence - cedex  
02 04 42 26 81 82 - télécopie : 04 42 26 81 73  
[instimag@club-internet.fr](mailto:instimag@club-internet.fr)

- RHONE-ALPES

CRAC (Geneviève Houssay/Catherine Batôt)  
36 bd du Général de Gaulle - 26000 Valence  
04 75 82 44 11 - télécopie : 04 75 82 44 12  
[crac@crac.asso.fr](mailto:crac@crac.asso.fr)

Cinedoc (Christian Lelong)  
18 chemin de la Prairie - 74000 Annecy  
04 50 45 23 90 télécopie : 04 50 45 24 90  
[cinedoc@ifrance.com](mailto:cinedoc@ifrance.com)

Pôle national de ressources artistiques et culturelles Cinéma (Céline Gervasoni)  
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Lyon  
47, rue Philippe de Lasalle - 69316 Lyon cedex  
04 04 72 00 42 16 télécopie : 04 72 00 76 25  
[celine.gervasoni@ac-lyon.fr](mailto:celine.gervasoni@ac-lyon.fr)

Pôle national des ressources Images/Cinéma  
(Jean-François Tisserand/Stéphanie Garrido)  
CDDP de la Drôme  
10, rue de la Manutention - 26000 Valence  
04 75 82 43 30 - télécopie : 04 75 82 43 33  
[stephanie.garrido@ac-grenoble.fr](mailto:stephanie.garrido@ac-grenoble.fr)

Parallèlement à ces pôles régionaux, il existe des ateliers de création audiovisuelle en région émanant d'associations et qui interviennent auprès d'un public individuel ou auprès d'institutions. Les bibliothèques peuvent donc s'adresser à ces associations pour certaines animations autour des collections audiovisuelles. Pour obtenir les coordonnées de ces ateliers, on peut s'adresser aux pôles régionaux ou consulter l'ouvrage de F. Goldbronn, *Images, cinéma, éducation*<sup>181</sup>.

❖ **Les conseillers images et son du Ministère de la jeunesse et des sports (CEPJ)** assurent dans des services déconcentrés – Directions régionales et départementales (DRDJS), Directions départementales (DDJS), Centres régionaux

---

<sup>181</sup> GOLDBRONN Frédéric. *Images, cinéma, éducation : pratiques et ressources*. Paris : Vidéadoc, Centre National de Documentation Pédagogique, 2001, 214 p.






d'éducation populaires (CREPS) –, diverses actions : stages et formations, organisation de festivals, programmations, promotion d'ateliers autour de l'image.



Ministère des Sports  
78, rue Olivier de Serres 75739 Paris Cedex 15  
Tel : 01-40-45-90-00  
Services déconcentrés du Ministère :  
<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/ministere/servdec.asp>

## 5.2. Les institutions, organismes, associations

Légendes des pictogrammes utilisés :

	Films
	Formations, journées d'études, colloque
	Site Web
	Centre de documentation
	Documentation disponible, produits éditoriaux



- ❖ **AFCA (Association Française du Cinéma d'Animation)** : soutenue par le CNC, l'objectif de l'ACFA est de promouvoir le cinéma d'animation et d'améliorer l'infrastructure de l'animation en France. L'AFCA compte aujourd'hui plus de 270 membres : des actifs (professionnels de l'animation), des associés et des étudiants d'écoles d'art et de cinéma.

L'AFCA dispose d'un **centre de documentation** (livres, revues, guides professionnels, dossiers sur les films et les auteurs français, iconographie, catalogues de festivals, plaquettes des écoles spécialisées, dossiers pédagogiques...) et d'une **vidéothèque** avec les films sélectionnés au Festival national du film d'animation d'Auch au format VHS ainsi que d'un certain nombre de films étrangers en vidéo.

SITE INTERNET DE L'AFCA : beaucoup d'informations et de liens utiles : adresses des maisons de production de films d'animation, liste de formations, festivals du monde entier...



53 bis rue Rodier - 75009 Paris

Tel. : (33) 1 40 23 08 13

<http://www.afca.asso.fr>



- ❖ **AFCAE (Association Française des cinémas d'art et d'essai) - Action jeune public** : association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dont l'objectif vise à étendre la diffusion des films en direction des jeunes spectateurs en attirant l'attention des salles Art et essai (environ 1200 salles adhérentes) sur des films de qualité.

Propose **un catalogue** de près de 210 films susceptibles d'être présentés à des enfants et sélectionnés par un comité de visionnement.

Edite *Ma p'tite cinémathèque*, documents à l'intention des jeunes spectateurs sur les films soutenus. Ces brochures illustrées sont gratuitement mises à la disposition du public dans les salles adhérentes à l'association.

Initie chaque année les **Rencontres art et essai jeune public**. Composées de conférences, d'ateliers, de films inédits en présence de leurs auteurs, les Rencontres art et essai jeune public sont un lieu incontournable de réflexion et d'échanges pour les passeurs de cinéma auprès des enfants.

Organise une **formation** en direction des exploitants (connaissance du cinéma et recherche de publics, programmation pour le jeune spectateur, animation d'une salle et développement de projets).

Au niveau régional le groupe jeune public de l'AFCAE organise des **prévisionnements** qui permet aux salles, et à tous leurs partenaires et relais possibles pour la diffusion ultérieure, de connaître les films avant leur sortie. Encourage la programmation des films dans les salles (mise en réseau, circulation des copies...).

SITE INTERNET DE L'AFCAE, ACTION JEUNE PUBLIC : Liste des films jeune public soutenus par l'AFCAE, calendrier des sorties, liste des coordinateurs par région, dossiers, liens utiles...



13 square Gabriel Fauré 75017 Paris  
Tél : 01 56 33 13 20  
<http://www.art-et-essai.org>



- ❖ **APTE « Pour une éducation à l'image et aux médias ».** L'association APTE, agréée par le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, met en œuvre toute activité à caractère pédagogique contribuant au développement du regard critique, notamment des jeunes, sur les images (celle de la télévision, du multimédia, d'internet) et des usages citoyens, éducatifs et culturels des médias. Elle organise des **formations**, des **manifestations** permettant aux jeunes de produire des images, anime des classes de découverte ... APTE produit des **fiches pédagogiques**, *Fais voir*, proposant des activités ludiques, à mener en petites équipes autour de lectures/analyses ou de production d'images et de sons.



APTE  
BP 518 - 86012 Poitiers cedex  
Tél : 05 49 44 99 00  
<http://www.apte.asso.fr/#>



- ❖ **LA BPI : L'ÉCRAN DES ENFANTS** propose aux moins de 13 ans des séances hebdomadaires suivies d'un débat. Les films sont présentés à travers différentes thématiques qui permettent de voir des productions nationales et internationales, des avant-premières, des films du répertoire classique, des films d'animation...  
DOCUMENTATION : programme annuel présentant les films programmés mais aussi une sélection d'ouvrages pour prolonger la séance ; fonds de films pédagogiques.



BPI Ecran des enfants  
25, rue du renard -75197 Paris  
01 44 78 12 33  
<http://www.bpi.fr>



- ❖ **BIBLIOTHÈQUE DU CINÉMA ANDRÉ MALRAUX** : possède un fonds spécialisé cinéma en partie empruntable. La bibliothèque réalise des produits documentaires dont des revues de presse thématiques (notamment pour les festivals) ou des bibliographies (dont une sur le cinéma d'animation).



Bibliothèque du cinéma André Malraux  
78 bd Raspail, 75006 Paris  
Tél : 01 45 44 53 85



- ❖ **BIFI (bibliothèque du film)** : premier centre de ressources sur le cinéma proposant aussi bien des ouvrages, des revues, que des **archives** (scénarios, notes de tournage, correspondances, photos, maquettes, revues de presse) ou des vidéos. Une **iconothèque** conserve des affiches, photographies et dessins. Un **centre de documentation** réalise des produits documentaires à la demande sur tous les sujets et tous les films de l'histoire du cinéma : dossiers thématiques, revues de presse, bibliographies...

La Bifi développe des **produits éditoriaux** : ouvrages, dossiers, expositions.... Coédite avec le CNC les dossiers pédagogiques du dispositif Lycéens au cinéma.

Elle propose des **fiches méthodologiques** d'aide à la recherche sur le cinéma, les films (disponibles en ligne), les sites internet utiles...

SITE INTERNET DE LA BIFI : Met à la disposition du public une riche documentation grâce à plusieurs bases de données :

- **Ciné-sources** : permet d'accéder aux références de l'ensemble des documents (articles, photos, revues de presse...) conservés à la Bifi. La recherche peut se faire par personnalité, titre de films, titre de document ou thème.
- **Bifi-expert** : présente les fonds d'archives, les périodiques et les vidéos consultables à la Bifi ainsi que les fiches méthodologiques de recherches documentaires en cinéma.



- **Ciné-ressources** (accessible via Bifi-expert) est un répertoire en ligne présentant 122 centres de ressources sur le cinéma (archives, bibliothèques, cinémathèques, vidéothèques, festivals, collectionneurs, minitel, web, etc.).
- **Bifi-edu** a pour vocation de diffuser en ligne des produits pédagogiques réalisés par la Bifi.
- **Ciné-Web** : donne accès à un ensemble de sites classés par thèmes (cinématographies du monde, genres, festivals, films, formations...)



100, rue du faubourg Saint-Antoine 75011 Paris  
Tél : 01 53 02 22 30  
[http://www.bifi.fr/doc\\_site/francais/index.html](http://www.bifi.fr/doc_site/francais/index.html)

La Bifi est partenaire, avec la cinémathèque française, le service des archives du film et du dépôt légal du CNC, de la future **Maison du cinéma** à Bercy qui devrait réserver une place privilégiée aux enfants qui, accompagnés de leurs enseignants, viendront assister à des projections, ateliers, conférences adaptés à chaque étape de la scolarité. Des formations et un centre de ressource pédagogique seront destinés aux enseignants.



Mission de réalisation  
24, rue Hamelin 75116 Paris  
Tél : 01 44 34 06 60  
<http://www.51ruedebercy.com/>



- ❖ **CNDP (Centre national de documentation pédagogique)** : sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, le CNDP participe à différentes actions en matière d'éducation à l'image : production d'émissions sur ce thème, d'outils pédagogiques sur papier ou en VHS. Depuis 2001, accompagne le Plan pour les arts et la culture à l'école.

A ce titre, il édite notamment des DVD (**collection l'Eden cinéma**) qui peuvent être très utiles aux bibliothécaires car ils visent à permettre à des non professionnels de travailler de façon autonome avec des enfants sur un film. Cette collection se compose de DVD de deux types :

- des DVD « **Rencontre d'un film** » qui regroupent autour d'une œuvre majeure, visionnable en séquences, des films ou documents. Ainsi pour *La Maison de mon ami* y trouve-t-on un résumé des séquences, des commentaires de Kiarostami sur certaines scènes, un portrait filmé du réalisateur, le contexte du film, un documentaire sur la poésie persane et un autre sur les miniatures iraniennes qui apportent un éclairage important sur le film, une biographie, une filmographie...

- Des DVD « **Langage du cinéma** » (le point de vue, le plan, le montage, etc.) permettant à chacun d'appréhender une question essentielle du cinéma par la simple circulation-comparaison entre des séquences nombreuses et riches.

Parmi les titres sortis : *Les 400 coups*, *Les contrebandiers de Moonfleet*, *Où est la maison de mon ami ?*, *Les temps modernes*... La liste complète des titres, ainsi que beaucoup d'information sur ces films, sont disponibles sur le site de la mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle du CNDP :

<http://www.artsculture.education.fr/cinema/default.htm>



CNDP  
29, rue d'Ulm 75230 Paris cedex 05  
Tél : 01 55 43 60 00  
<http://www.cndp.fr/accueil.htm>



- ❖ **SCEREN** (Services culture éditions ressources pour l'éducation nationale) : regroupe le CNDP, ses 28 Centres régionaux (CRDP), ses 86 Centres départementaux (CDDP) et ses Centres locaux (CLDP) qui diffusent de l'information et des outils (dont des films) pour les enseignants.



Adresses par région de ces centres de ressources sur le site du Scérén : [http://www.cndp.fr/cndp\\_reseau](http://www.cndp.fr/cndp_reseau)



- ❖ **LA CINÉMATÈQUE FRANÇAISE** possède un département pédagogique qui propose diverses formes d'actions.

**Les séances jeune public** permettent la découverte de grands films du répertoire mais aussi de films rares (cinéma de quartier, archives, inédits...), des origines du cinéma jusqu'à aujourd'hui. Une séance exceptionnelle par cycle accueille une " attraction " animée par un artiste (musicien, magicien, clown, lanterniste, danseur...), en complément du film. Certaines séances s'adressent aux tout petits.

**En direction des scolaires**, la Cinémathèque est engagée dans les actions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture, avec le soutien des collectivités territoriales, en Ile-de-France. Ce sont, entre autres : les classes à PAC (classes à Projet artistique et culturel), les APA (Ateliers de pratique artistique), les AA (Ateliers artistiques) des collèges et lycées, les parcours diversifiés, l'enseignement du cinéma en lycée. Ces actions permettent l'intervention prolongée de professionnels du cinéma en milieu scolaire et donnent lieu à diverses expérimentations : essais de montage sur table-film ou banc virtuel, réalisations audio-visuelles, découverte du cinéma expérimental, initiation au cinéma d'animation.

Des **formations** s'adressent aussi aux enseignants soucieux d'aborder le cinéma en classe.

Projet artistique et pédagogique expérimental, le **Cinéma, cent ans de jeunesse** (créé en 1995, à l'occasion du premier siècle de cinéma) propose des ateliers pour les écoles, collèges et lycées, en Ile-de-France mais aussi en région. Cette action nationale, coordonnée par le Département pédagogique de la Cinémathèque Française, avec le soutien du CNC, met en œuvre un groupe de recherche et d'expérimentation en pédagogie du cinéma, rassemblant des enseignants, des techniciens du cinéma, des réalisateurs et des partenaires culturels. L'expérience des ateliers du Cinéma, cent ans de jeunesse permet également d'inventer et de produire de nouveaux outils pédagogiques. Ces ateliers sont animés par les réalisateurs et les techniciens du cinéma. Chaque année, une question est posée et une règle du jeu donnée à tous les participants. Les films-essais réalisés en ateliers sont ensuite présentés, à la fin de l'année scolaire, dans la grande salle de Chaillot, à Paris.



Cinémathèque française. Département pédagogique

4, rue de Longchamp - 75116 Paris

Tél. 01 53 65 74 45

[Mél.Cinematheque.Pedagogie@wanadoo](mailto:Mél.Cinematheque.Pedagogie@wanadoo)



- ❖ **LES ENFANTS DE CINÉMA**, association créée en 1994 a pour double objectif de :
- **Coordonner le dispositif Ecole et cinéma** (programmation, calendrier de circulation des copies, conception et édition des documents accompagnant les films, relations avec les différents partenaires nationaux et départementaux, évaluation du dispositif)
  - **Etre un lieu de réflexion et d'échanges** sur le cinéma en direction des jeunes. Dans ce cadre, des **projections-débats** sont régulièrement proposées au Forum des images. Les Enfants de cinéma coordonne également un **stage national** (conférences, analyses filmiques, échanges,...) qui traite de questions portant à la fois sur la découverte des œuvres et sur les différentes actions pédagogiques liées à l'initiation des enfants au cinéma. L'association produit enfin des films et des émissions sur le cinéma et le jeune public.

DOCUMENTATION : « *Les Cahiers de note sur...* » distribués aux enseignants pour chaque film vu dans le cadre d'Ecole et cinéma ; *Le cinéma, une histoire de plans*,

film d'Alain Bergala sur l'analyse des images ; et l'ouvrage *Allons z'enfants au cinéma ! une petite anthologie de films pour un jeune public*.



Les enfants de cinéma  
2, rue de Turenne 75004 Paris  
Tel : 01 40 29 09 99  
Email : [enfantsdecinema@wanadoo.fr](mailto:enfantsdecinema@wanadoo.fr)



❖ **LE FORUM DES IMAGES** possède plus de 6 700 films, de 1895 à nos jours, appartenant à tous les genres (courts et longs métrages : fictions, documentaires, actualités, programmes de télévision, publicités, variétés, films amateurs...) sur Paris, ou ayant cette ville pour décor.

Le jeune public peut découvrir, sur les écrans individuels de la salle de consultation, une sélection d'une trentaine de courts et longs métrages de différentes époques, des classiques ou des oeuvres moins connues.

Le Forum organise aussi de nombreuses programmations et activités en direction des enfants :

- Une **séance de cinéma** présentée et animée par un invité et suivie d'un débat et d'un goûter tous les mercredis et samedis. Certaines sont en direction des tout petits.
- Les **rendez-vous mensuel avec les Enfants de cinéma** pour un débat autour d'un film.
- Une **journée au cinéma** permettant de découvrir les coulisses du cinéma et les secrets de fabrication d'un film.

Pour les adultes, **Chimères**, un rendez-vous proposé par *Les enfants de cinéma* pour se confronter aux grandes questions que pose le cinéma à travers des oeuvres destinées aux adultes, ceci afin de mieux pouvoir expliquer les films aux enfants.

Dans le **cadre scolaire**, 40 000 enfants et adolescents assistent chaque année à des projections, des ateliers, des rencontres adaptés à chaque classe d'âge. Les enseignants peuvent aussi composer leur programme à partir de critères de leurs

choix (histoire, architecture, littérature, musique, faits de société) et organiser pour leurs élèves une séance sur grand écran.

Le Forum des images organise également, en partenariat avec des académies et des IUFM de la région Ile-de-France, **des stages de formation** animés par des réalisateurs, des professionnels et théoriciens du cinéma, s'adressant aux enseignants et aux documentalistes. Parmi les sujets traités : la mise en scène au cinéma, apprendre à lire les images, écrire autour des films, du synopsis au storyboard, le cinéma pour la jeunesse ...



FORUM DES IMAGES

Porte Saint-Eustache - Forum des Halles -75001 Paris

01 44 76 62 00

<http://www.forumdesimages.net/>



❖ **IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES** : créée en 1989 sous forme d'association, Images en bibliothèques, soutenue par le Ministère de la culture et le CNC, a pour mission de mettre en place au niveau national des actions de coopération pour la mise en valeur des collections audiovisuelles dans les bibliothèques.

Son action se concrétise par :

- **La coordination d'un réseau national** qui rassemble aujourd'hui 300 établissements : médiathèques et bibliothèques municipales, départementales, universitaires, centres de documentation. *La Lucarne*, bulletin de liaison des adhérents, permet de s'informer sur les films documentaires, les festivals, les actions menées par d'autres vidéothèques, les activités et formations proposées par l'association... Images en bibliothèques anime également une **liste de discussion**.
- L'organisation de **journées d'étude et sessions de formation**.
- La constitution d'un **centre de ressources et de documentation**.
- Le visionnement et **l'évaluation des films documentaires** de production récente qui sont ensuite proposés à la Direction du livre et de la lecture dans une perspective d'acquisition des droits, ou communiqués à l'ADAV pour attribution du label « Images en bibliothèques » dans son catalogue. Parmi les

250 films évalués environ chaque année, une centaine en moyenne sont sélectionnés.

- La coordination du **Mois du film documentaire**, créé en Avril 2000. Cette manifestation se déroule chaque année en Novembre.

SITE INTERNET : Informations sur les activités de l'association, accès à une base de données sur les films présentés lors des différentes éditions du Mois du film documentaire, répertoire de signets pour l'acquisition de documentaires par domaines, sites utiles...



- ❖ **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT** : anime un réseau de 102 fédérations départementales des œuvres laïques regroupant 33 000 associations visant à « rassembler des citoyens solidaires pour contribuer, à travers des activités éducatives diverses, à faire vivre une démocratie laïque ».

Le réseau cinéma de la ligue, regroupant 26 réseaux d'exploitants (circuits itinérants et salles fixes) présent dans 54 départements, mène différentes actions en faveur du cinéma (rencontres avec des réalisateurs, festivals), et notamment du cinéma jeune public : participation aux dispositifs nationaux, organisation d'une **journée national Cinéma et éducation** (consacrée en 2003 au cinéma pour les tout petits, de 18 mois à 5 ans), animation d'ateliers cinématographiques, production d'outils pédagogiques dont la collection « **Un film, un dossier** ». Cette collection propose un ensemble de fiches pédagogiques : présentation du film, étude du récit filmique et de certains aspects du langage cinématographique (plans, cadrages de plans, mise en scène sonore, dialogues...), complétés d'une cassette vidéo comportant des extraits du film et, dans certains cas, des interviews.

SITE INTERNET DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : présente toutes les activités liées au cinéma.



Ligue de l'enseignement - Service Culturel

3 rue Récamier - 75341 Paris cedex 07

Tél. : 01 43 58 97 86

Toutes les activités cinéma sont présentés sur le



❖ **LA MAISON DU DOCUMENTAIRE** est une association née en 1994 de la dynamique de diffusion et de production de **films documentaires** développée à Lussas depuis de nombreuses années. La Maison du documentaire a pour objectif de travailler au développement de la création documentaire et à la diffusion des films à travers plusieurs missions :

- **L'édition.** La ligne éditoriale se divise en deux axes : La production d'ouvrages théoriques sur le cinéma et la télévision, en collaboration avec les États généraux du documentaire et la production d'ouvrages inventaires des films documentaires, au premier rang desquels ***L'Annuaire du documentaire*** qui répertorie environ 800 films produits dans l'année en France, au Luxembourg, en Suisse et en Belgique francophones. Il comprend une fiche d'identification et un résumé pour chaque film, des index nominaux et thématiques, les adresses des producteurs, un guide des festivals, une bibliographie.

- L'organisation d'un **centre de ressources** à disposition de tous les professionnels : gestion d'une base de données sur la production documentaire européenne francophone (plus de 7000 titres référencés), recherches thématiques à la demande.

- Des films accessibles uniquement aux personnes (auteurs, producteurs) déposant eux-mêmes des oeuvres



La Maison du documentaire  
Le Village 07170 Lussas  
04-75-94-25-25  
[www.maisondudoc.com](http://www.maisondudoc.com)





❖ **L'UFFEJ (Union française du film pour l'enfance et la jeunesse).** Créée sous l'égide de trois ministères, Culture, Jeunesse et sports, Affaires étrangères cette association regroupe des professionnels du cinéma, de l'éducation populaire et de l'Education nationale. Son objectif est de promouvoir la culture cinématographique et audiovisuelle en direction des enfants et des jeunes.

Cette action se décline de différentes façons :

- **Des formations** pour les médiateurs culturels (animateurs de centre de loisirs, bibliothécaires, vidéothécaires, enseignants dans le cadre des dispositifs Ecole et cinéma, Collège au cinéma...). L'Uffej propose par ailleurs une formation diplômante de longue durée : le Beatep, option Enfance jeunesse actions culturelles cinématographiques.

- **Des réflexions et échanges** au niveau national à travers l'organisation de colloques notamment, tous les deux ans, les **Entretiens cinématographiques : Cinéma et éducation populaire.**

Au niveau international, l'Uffej développe une action visant à mieux faire connaître le cinéma étranger en France (cinéma africain, iranien, indien...) et, inversement, à faire découvrir le cinéma français dans d'autres pays.

- **Une revue : *Zéro de conduite*** (4° par an) présentant des articles et dossiers thématiques sur le cinéma jeune public, l'éducation à l'image mais aussi des rubriques sur les films et tous les événements autour du cinéma pour enfants : annonce de festivals, colloques, parution d'ouvrages... Une revue incontournable pour les bibliothécaires travaillant en direction d'un public jeune.

- **Un centre de documentation.** Outre des ouvrages et revues, ce centre propose des dossiers thématiques, des revues de presse, les programmes et palmarès des festivals pour enfants, les programmes de salles de cinéma menant une action spécifique, des informations sur les dispositifs institutionnels, des dossiers sur 3000 films comprenant une fiche technique, des articles de presse, des photos, un dossier pédagogique, une base de données de 2300 adresses : personnes, organismes, ministères, salles, distributeurs, festivals... On peut

venir consulter la documentation sur place ou faire des demandes de renseignements par mail.

SITE INTERNET DE L'UFFEJ : présente les activités de l'association, le calendrier des formations, des articles et dossiers parus dans *Zéro de conduite*. Une base de données répertorie un certain nombre d'informations utiles : on y trouve ainsi des fiches détaillées sur les [organismes et les dispositifs nationaux](#), les [distributeurs et producteurs de cinéma jeune public avec la liste de leurs films](#), les associations régionales, départementales et locales, les festivals spécialisés jeune public avec un descriptif de la manifestation, les contacts utiles, les derniers prix décernés ainsi que certains des articles que *Zéro de conduite* a consacré à ces manifestations.



Uffej  
BP 13-12 rue de Paris – 093801 Epinay/Seine  
Tél. : 01 42 35 30 25  
<http://www.uffej.net/>

### 5.3. Les festivals

Cette sélection des festivals les plus importants concernant le cinéma jeune public a été faite à partir des sites de l'AFCA et de l'Uffej auquel les descriptions des manifestations sont empruntées. On trouvera dans l'ouvrage *Images, cinéma, éducation*<sup>182</sup> mention d'autres manifestations ainsi qu'une liste, très complète, de festivals montrant des films réalisés par des jeunes dans le cadre de travaux en groupes ou individuels.

FESTIVALS JEUNE PUBLIC :

#### ❖ **ANNECY – JUIN : Festival international du film d'animation**

Courts et longs métrages, films TV, films de commande, films d'écoles et de fin d'études. Marché international du film (MIFA) - Compétitif – Annuel  
Mêle des rétrospectives, des sélections en compétition, des hommages, des conférences, des expositions sur le cinéma d'animation.

---

<sup>182</sup> GOLDBRONN Frédéric. *Images, cinéma, éducation : pratiques et ressources*. Paris : Vidéadoc, Centre National de Documentation Pédagogique, 2001, 214 p.

Un marché du film d'animation se tient, regroupant un grand nombre de professionnels du monde entier.

Adresse : c/o Conservatoire d'art et d'histoire - 18 avenue du Trésum - BP 399 - 74013 Annecy  
Tél. : 04 50 10 09 00 -  
Site : [www.annecy.org](http://www.annecy.org)

❖ **ARCUEIL – Janv. ou Fév. : Ciné junior 94 d'animation**

Ciné Junior 94 a pour objectif d'initier le jeune public à l'image, de développer son imaginaire, son esprit critique et de sensibiliser son regard à des cultures et des moyens d'expression cinématographique.

Il organise une compétition de films inédits, français et étrangers. Pendant une quinzaine de jours, le festival propose une programmation de films d'animation, de longs et courts métrages de fiction et des documentaires puisés dans l'actualité ou le patrimoine cinématographique du monde entier.

Outre le travail pédagogique sur les films du festival et l'image, mené dans les classes et salles de cinéma, le jeune public est invité à rencontrer les réalisateurs et différents professionnels du cinéma.

Adresse : Association Cinéma Public  
23, rue Emile Raspail 94110 Arcueil  
Tel : 01 45 46 23 44  
E.mail : [cineju94@club-internet.fr](mailto:cineju94@club-internet.fr)  
Site : [www.cinejunior94.com](http://www.cinejunior94.com)

❖ **AUBERVILLIERS – NOVEMBRE : Festival de films pour éveiller les regards**

Films pour enfants de 6 à 13 ans – Annuel - compétitif

Films en compétition, hommages, projections de films d'animation et documentaires, avant-premières, expositions, stages et rencontres. Trois récompenses y sont décernées : le Grand Prix du Festival, le prix du Festival - UFFEJ et le prix CICAÉ. L'UFFEJ y organise chaque année un stage ayant pour thème " le cinéma, les enfants et les jeunes ".

Adresse : Cinéma Le Studio - BP 157 - 93304 Aubervilliers  
Tél. : 01 48 33 52 52  
Site : [perso.wanadoo.fr/ffae/](http://perso.wanadoo.fr/ffae/)

❖ **AUCH – AVRIL : Festival national du film d'animation**

Compétition de films de production française (courts métrages, séries, spéciaux TV et films de commande) - Compétitif – Biennal

Implanté depuis 1999 à Auch dans le Gers, ce festival est une vitrine biennale de l'animation française. On peut y découvrir, en compétition ou non, des films d'auteur, séries, films TV, films d'entreprise, clips, publicités et films réalisés en milieu scolaire. En outre, sont organisés des programmes spéciaux ou rétrospectives (en 2001 : l'animation bretonne, l'animation portugaise), des tables rondes professionnelles, des expositions, ainsi qu'un stage d'initiation à l'animation et des rencontres auteurs / public.

Adresse : Association française du cinéma d'animation (AFCA) - 53 bis rue Rodier - 75009 Paris

Tél. : 01 40 23 08 13 - Fax : 01 40 23 09 17

E-mail : [festival@afca.asso.fr](mailto:festival@afca.asso.fr) - Site : [www.afca.asso.fr](http://www.afca.asso.fr)

❖ **BOURG-EN-BRESSE – OCTOBRE : Festival du film d'animation pour la jeunesse**

Années paires : le Festival international du film d'animation pour la jeunesse de Bourg-en-Bresse (compétitif) ; Années impaires : Les Journées du cinéma d'animation (non compétitif)

Adresse : Maison des Sociétés - immeuble Chambard - Boulevard Joliot-Curie - 01000 Bourg-en-Bresse

Tél. : 04 74 23 60 39 - Fax : 04 74 24 82 80

E-mail : [festival-bourg@wanadoo.fr](mailto:festival-bourg@wanadoo.fr) - Site : [perso.wanadoo.fr/festival.bourg](http://perso.wanadoo.fr/festival.bourg)

❖ **GONFREVILLE L'ORCHER – Septembre : Festival européen de cinéma Du grain à démoudre à Gonfreville l'Orcher**

Sur le thème du cinéma européen et les jeunes, ce festival propose des projections de films européens et de courts métrages, la présentation des " Lettres d'amour au cinéma " des jeunes cinéphiles européens, des débats et expositions, de nombreux ateliers et animations.

Tel : 02 35 47 12 85

Site : [www.dugrainademoudre.free.fr](http://www.dugrainademoudre.free.fr)

❖ **GRAVELINES - FIN NOVEMBRE : Rencontres Ciné Pages**

Films d'ateliers - Non compétitif - Annuel

Adresse : AGAM - 15 rue de Calais - BP 39 - 59820 Gravelines

Tél. : 03 28 51 34 34 - Fax : 03 28 23 01 28

E-mail : [agam@mygale.org](mailto:agam@mygale.org) - Site : [perso.wanadoo.fr/cinepages/](http://perso.wanadoo.fr/cinepages/)

❖ **LE HAVRE, CINEMA LE VOLCAN– Septembre (tous les deux ans) :**

Cette manifestation propose des films, des conférences, des tables rondes, des ateliers, des stages, des ciné-concerts, des publications, des rencontres professionnelles... autour du thème du cinéma et de l'enfance, et accueille dans un même lieu adultes et enfants. Depuis la création des Rencontres nationales, différentes thématiques ont été abordées de manière très approfondie, comme le rapport entre initiation et pédagogie, les enfants et le mal au cinéma, les personnages d'enfants au cinéma, la transmission et la filiation, l'interdit au cinéma. En 2000, le thème était celui de la naissance du plaisir. Ces thématiques sont abordées, en lien avec une programmation filmique originale, par des universitaires, cinéastes, scientifiques, psychanalystes, médecins, philosophes, producteurs, journalistes...

Cette manifestation est aussi l'occasion de mettre en valeur l'important travail mené sur tout le territoire pour initier les jeunes à l'image cinématographique.

Adresse : Le Volcan

BP 1106 76063 Le Havre cedex

Tel : 02 35 19 10 10

Fax : 02 35 19 10 00

E.mail : [volcan@hps.tm.fr](mailto:volcan@hps.tm.fr)

❖ **LAON – AVRIL : Festival international de cinéma jeune public**

Films inédits dans les salles françaises - Compétitif – Annuel

Chaque année, sont présentés des films en compétition, des films inédits et avant-premières, des films d'animation, des films du patrimoine (en 2001 : les origines du cinéma italien), un panorama de films récents. Une thématique est aussi mise en avant (en 2001 : En avant la musique !).

En 2000, l'Uffej a organisé un stage de sensibilisation au cinéma jeune public pendant le Festival de Laon, en partenariat avec le Centre culturel de Tergnier (Aisne).

Adresse : BP 526 - 02001 Laon cedex  
Tél. : 03 23 79 39 37 /26 - Fax : 03 23 79 39 32  
E-mail : [festival.cinema.laon@wanadoo.fr](mailto:festival.cinema.laon@wanadoo.fr) - Site : [www.laonfilmfest.com](http://www.laonfilmfest.com)

❖ **POITIERS – Mars : Rencontres Internationales Henri Langlois Festival international des écoles de cinéma à Poitiers**

Adresse : 1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers  
Tel : 05 49 41 80 00  
E.mail : [festival-poitiers@rihl.org](mailto:festival-poitiers@rihl.org)  
Site : [www.rihl.org](http://www.rihl.org)

❖ **ROUEN – Mars – Festival du cinéma nordique**

Chaque année le Festival organise **des séances scolaires** sous forme de tournées dans les départements de l'Eure, de la Seine-Maritime et à Rouen. Quatre programmes différents sont proposés aux élèves de classes maternelles et primaires.

Depuis plusieurs années, sont organisés, à l'occasion du Festival des **ateliers** de découverte du film d'animation dans des écoles. Dirigés par des réalisateurs nordiques, les élèves participent à l'écriture, au découpage de scénarios et tournages. Les films sont ensuite projetés en présence

Adresse : 75, rue du Général Leclerc- 76000 Rouen  
tél : 02 32 76 73 22  
Site : <http://www.festival-cinema-nordique.asso.fr>

FESTIVALS DONT LA PROGRAMMATION PERMET DE DÉCOUVRIR DES FILMS SUSCEPTIBLES D'INTÉRESSER LE JEUNE PUBLIC :

❖ **BAILLARGUES – NOVEMBRE : Festival de cinéma d'animation**

Cinématographie d'un pays ou d'une sphère géographique - Non compétitif – Annuel

Adresse : 49 rue des Écoles - 34670 Baillargues  
Tél./fax : 04 67 87 33 05  
E-mail : [festibail-ls@freesurf.fr](mailto:festibail-ls@freesurf.fr) - Site : [festival.baillargues.free.fr](http://festival.baillargues.free.fr)

❖ **BEGLES – DECEMBRE : Les nuits magiques**

Festival itinérant en Gironde. Courts métrages. Sélection notamment de courts et longs métrages pour le jeune public - Compétitif – Annuel

Adresse : Flip-Book - 13 rue Lhôte - 33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 51 76 60 - Fax : 05 56 51 12 86

❖ **CLERMONT-FERRAND - JANVIER-FÉVRIER : Festival national du court métrage et Festival international du court métrage**

Marché du film court - Compétitif – Annuel

Ce festival demeure une référence dans le monde du court métrage : près de 400 courts métrages du monde entier y sont présentés chaque année. Se mêlent des programmes de films courts internationaux, nationaux, scolaires, de films régionaux, de documentaires selon des thématiques, mais aussi des hommages, des cartes blanches et des expositions.

Adresse : La Jetée - 6 place Michel-de-l'Hospital - 63058 Clermont-Ferrand cedex 1

Tél. : 04 73 91 65 73 - Fax : 04 73 92 11 93

E-mail : [info@clermont-filmfest.com](mailto:info@clermont-filmfest.com) - Site : [www.clermont-filmfest.com](http://www.clermont-filmfest.com)

❖ **JAUNAY CLAN – NOVEMBRE : Pégase - Festival du court métrage de fiction (et d'animation)**

Réalisateurs de 30 ans au plus - Compétitif – Biennal

Adresse : Premier'Acte - 5 rue Gaspard - Monge-Futuroscope - 86130 Jaunay Clan

Tél. : 05 49 88 07 20 - Fax : 05 49 88 12 60

E-mail : [accueil@lacte.com](mailto:accueil@lacte.com)

❖ **LILLE - MARS-AVRIL : Festival du film court**

Compétitif – Annuel

Adresse : Association Prix de Court - 58 rue du Port - 59800 Lille

Tél./fax : 03 20 15 48 25

E-mail : [filmcourt\\_lille@yahoo.com](mailto:filmcourt_lille@yahoo.com) - Site : [www.cine-courts.com/minisite/lille/home.htm](http://www.cine-courts.com/minisite/lille/home.htm)

❖ **LILLE – MARS : Rencontres audiovisuelles**

Compétitif – Annuel

Adresse : BP 1295 - 59014 Lille cedex

Tél. : 03 20 57 32 75 - Fax : 03 20 57 24 27

E-mail : [contact@rencontres-audiovisuelles.org](mailto:contact@rencontres-audiovisuelles.org) - Site : [www.rencontres-audiovisuelles.org](http://www.rencontres-audiovisuelles.org)

❖ **LUSSAS : Etats généraux du film documentaire**

Compétitif – Annuel

Chaque édition de ce festival spécialisé sur le documentaire ouvre une série de chantiers autour de thèmes et de rencontres. Les classiques de Lussas font partie de la programmation : histoires du documentaire, études de cas, rencontres, séminaires, sélection française, sélection plein air, vidéothèque.

Adresse : BP 1295 - 59014 Lille cedex

Tél. : 03 20 57 32 75 - Fax : 03 20 57 24 27

E-mail : [contact@rencontres-audiovisuelles.org](mailto:contact@rencontres-audiovisuelles.org) - Site : [www.rencontres-audiovisuelles.org](http://www.rencontres-audiovisuelles.org)

❖ **MARSEILLE : Vue sur les docs**

Adresse : 3 square Stalingrad

13001 Marseille

Tel: 33 (0)4 95 04 44 90

❖ **NEVERS – DÉCEMBRE : De Nevers à l'Aube - Festival du film et du spectacle court**

Compétitif - Annuel

Adresse : Association Sceni Qua Non - 25 boulevard de la République - 58000 Nevers

Tél. : 03 86 21 46 46 - Fax : 03 86 21 40 98

E-mail : [nevers.cinema@wanadoo.fr](mailto:nevers.cinema@wanadoo.fr)

❖ **PARIS – JANVIER : L'Aventure des premiers films, Concours audiovisuel Paris - Ile-de-France**

Premiers films de réalisateurs franciliens âgés de 15 à 25 ans - Compétitif – Annuel

Adresse : Forum des images - Forum des Halles - Porte Saint-Eustache - 75001 Paris

Tél. : 01 44 76 63 48 / 01 44 76 63 49 - Fax : 01 44 76 63 50

❖ **PARIS - AVRIL ET OCTOBRE : Festival des très courts**

Courts métrages de moins de 3 minutes (titre et générique non compris) - Compétitif - Bi-annuel

Adresse : Très d'Esprit - 65 bis avenue Paul Vaillant Couturier - 94250 Gentilly

Tél. : 01 45 46 42 46

E-mail : [contact@trescourt.com](mailto:contact@trescourt.com) - Site : [www.trescourt.com](http://www.trescourt.com)



❖ **PARIS – DÉCEMBRE : Nouvelles Images du Japon**

Animation japonaise - Non compétitif – Biennal

Adresse : Forum des Images - Porte Saint-Eustache - Forum des Halles - 75001 Paris

Tél. : 01 44 76 62 00 - Fax : 01 40 46 40 96

E-mail : [xkawatopor@forumdesimages.net](mailto:xkawatopor@forumdesimages.net) - Site : [www.forumdesimages.net](http://www.forumdesimages.net)

❖ **PARIS – OCTOBRE : Paris tout court - Festival international du film court**

Compétition uniquement nationale - Compétitif – Annuel

Adresse : 14 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

Tél. : 01 40 40 20 61 - Fax : 01 40 40 20 70

E-mail : [rosebud@paristoutcourt.org](mailto:rosebud@paristoutcourt.org) - Site : [www.paristoutcourt.org](http://www.paristoutcourt.org)

#### 5.4. Où se procurer des films ?

Certaines sociétés proposent aux organismes à vocation culturelle ou éducative une sélection de vidéogrammes (fictions et documentaires) pour lesquels des droits de prêt et de consultation sur place<sup>183</sup> ont été négociés avec les éditeurs. Leurs catalogues comprennent des titres pour les enfants.

❖ **ADAV**



ADAV  
41, rue des Envergies 75020 Paris  
Tel : 01 43 49 10 02  
<http://www.adav-assoc.com>

❖ **CVS**



CVS  
6-8, rue Gaston Lauriau - 93100 Montreuil Sous Bois  
01 48 58 80 14  
<http://www.cvs-mediatheques.com>

❖ **COLACO**



COLACO  
20 rue Louis Chirpaz - 69130 Ecully  
Tél : 04 78 33 94 94

---

<sup>183</sup> Voir pour le détail de ces droits, le chapitre 1.1.1.2. de cette présente étude.

<http://www.colaco.fr/nous.php3>

❖ **VHS**



VHS  
Activille 4, rue Charenton 94140 Alfortville  
01 43 75 22 23

Certaines institutions ou associations proposent aussi à des organismes à caractère culturel des films dont les droits ont été négociés.

- ❖ **DLL - MISSION AUDIOVISUELLE** : 1.500 films documentaires et une cinquantaine de films pour enfants pour le prêt et la consultation à titre gratuit dans les bibliothèques publiques



DLL Mission audiovisuelle  
180, rue de Rivoli  
01 40 15 75 09  
<http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html>

- ❖ **CNC - IMAGES DE LA CULTURE** : 2.000 films documentaires qui ont reçu des soutiens du Ministère de la culture ou qui ont été acquises par le CNC via la commission Regards sur le cinéma et l'audiovisuel



CNC - Images de la culture  
11, rue Galilée  
01 44 34 35 03  
[http://www.cnc.fr/intranet\\_images/data/Cnc/index.htm](http://www.cnc.fr/intranet_images/data/Cnc/index.htm)

- ❖ **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES** : Met à la disposition du réseau culturel français à l'étranger (services culturels, services audiovisuels, centres et instituts culturels, alliances françaises, médiathèques/ centres de ressource des ambassades de France) un catalogue de 3 000 films documentaires. Le ministère édite par ailleurs des [collections thématiques en vidéo](#) dans le domaine social, artistique et scientifique. Le fonds documentaire du ministère est régulièrement enrichi par l'[acquisition de films récents](#) remarquables lors de leur sortie en France.



Ministère des Affaires étrangères  
DGCID/ Direction de l'audiovisuel extérieur et des techniques de communication,

Bureau du documentaire  
244 boulevard Saint Germain - 75003 Paris 07 SP  
<http://www.france.diplomatie.fr/mediasociete/documentaire/promotion/diffusion/>

- ❖ **CNRS** Diffusion Vidéotheque Phototheque. Plus de 1000 films scientifiques, documentaires, reportages, images d'archive disponibles dont certains pouvant intéresser les enfants. La distribution s'effectue sous forme de prêt, vente de vidéocassettes, cession de droits de représentation ou de diffusion télévisées.



CNRS Vidéotheque  
1 place Aristide Briand - 92195 Meudon Cedex  
<http://www.cnrs.fr/audiovisuel>

- ❖ **FIFO DISTRIBUTION**. Catalogue de films sur la nature et l'environnement.



FIFO distribution  
Résidence La Fontaine BP 10 79340 MENIGOUTE  
Tel : 05.49.69.97.10  
[http://www.educ-envir.org/~reeb/reeb\\_spip/article.php3?id\\_article=757](http://www.educ-envir.org/~reeb/reeb_spip/article.php3?id_article=757)

- ❖ **M3M MÉDIATHÈQUE DES TROIS MONDES**. Entreprise culturelle à but non lucratif qui cherche à favoriser la diffusion, en France, de films d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Propose un catalogue de 200 films. Dispose également d'un **centre de documentation** sur l'audiovisuel du Sud.



Médiathèque des trois mondes  
63, bis rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris  
01 42 34 99 09  
01 42 34 99 00 (Médiathèque)  
<http://www.cine3mondes.fr/>

- ❖ **SFRS**. Le Service du film de recherche scientifique (qui devient le Centre de ressources et d'informations sur les multimédias pour l'enseignement supérieur) a pour mission de contribuer au développement de l'utilisation de ressources dans l'enseignement supérieur et la recherche. Le catalogue thématique audiovisuel, multimédia et internet propose 2940 ressources. Il est composé de plusieurs sous catalogues selon le mode de distribution, de diffusion ou l'établissement partenaire. Propose aussi une base de données présentant près de 70 festivals de films documentaires classés par thèmes.



SFRS-CERIMES 6, avenue Pasteur 92170 Vanves –  
01 41 23 08 80  
<http://www.cerimes.education.fr/index.php>

## 5.5. Les formations

En dehors des institutions, associations ou des pôles régionaux d'éducation à l'image précédemment cités et qui ont souvent un volet « formation », il existent des stages sur le cinéma jeune public proposés par des organismes de formation continue comme :

- ❖ **Le CNFPT** : programme propre à chaque délégation régionale.



**Liste des délégations** sur le site du CNFPT  
<http://www.cnfpt.fr/0500/structures.phtml>

- ❖ **CRFCB (Centre Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du livre et de la documentation)**. Les centres suivants notamment ont organisé ou organisent des stages en ce domaine<sup>184</sup> : CFCB de Montauban, Médiadix Paris, Médiaquitaine, CRFCB de Clermont-Ferrand, Médiat Rhône-Alpes, CFCB de Marseille, Médial à Nancy, Centre interrégional des métiers du livre et de la documentation, CFCB de Rennes.



**Liste des CRFCB** :  
<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/Format/cfcbltd.htm>

Certaines formations liées à la filière animation (formations longues) proposent des spécialisations dans le domaine du cinéma ou de l'audiovisuel.

- ❖ **Le BEATEP (Le Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse)** : formation de 8 à 24 mois selon le centre de formation (440 heures de formation théorique). Permet aux animateurs d'approfondir leurs connaissances pédagogiques et de se spécialiser, notamment dans les activités culturelles et d'expression. L'Uffej propose un Beatep spécialisé en cinéma jeune public.



Directions départementales de la jeunesse et des sports :  
<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/ministere/servdec.asp>

---

<sup>184</sup> Voir pour le détail de ces stages, GOLDBRONN Frédéric, *Etude sur la formation des bibliothécaires responsables de fonds audiovisuels*. Paris : Images en bibliothèques, 2003, p. 35-36.

## 5.6. Autres sites internet utiles

En plus des adresses internet des organismes déjà décrits, nous citons ici quelques autres sites susceptibles d'aider les médiateurs de cinéma auprès du jeune public. Cette liste est loin d'être exhaustive. Il est notamment intéressant de consulter le site de l'Inspection académique de sa région, comme celui du Centre régional de documentation pédagogique.

- ❖ **CINE GAMINS.** Les documents pédagogiques [en ligne]. Disponible sur : <http://cinegamin.free.fr/pages/docpeda/liste.htm#parents> (consulté le 09.09.03)  
Des documents pédagogiques, des analyses de films ou des dossiers à destination des enfants sur certains films de fictions ou documentaires.
  
- ❖ **CINE GAMINS.** Liens utiles [en ligne]. Disponible sur : <http://cinegamin.free.fr/pages/docpeda/liens.htm> (consulté le 09.09.03)  
Sites sur le cinéma et les actions pédagogiques qui y sont liées.
  
- ❖ **CINE GAMINS.** Le catalogue école et cinéma [en ligne]. Disponible sur : <http://cinegamin.free.fr/pages/cinegam/ecoleet2.htm> (consulté le 09.09.03)  
Catalogue des films du dispositif les Ecole et cinéma avec des documents d'accompagnement.
  
- ❖ **CINE GAMINS.** Les documents pédagogiques, les animations Cine-Lecture [en ligne]. Disponible sur : [http://cinegamin.free.fr/pages/docpeda/list\\_c-1.htm](http://cinegamin.free.fr/pages/docpeda/list_c-1.htm) (consulté le 09.09.03)  
Présentation de livres en lien avec des films dans le cadre d'animation « ciné-lecture" afin de permettre un accompagnement littéraire avant la projection. Opération montée en partenariat entre l'Office central de la coopération à l'école (OCCE 86) et le cinéma Ciné gamin avec la coopération de la Médiathèque François Mitterrand et de l'Association des Libraires spécialisés jeunesse.
  
- ❖ **CINEMA LE FRANCE (SAINT-ETIENNE).** Centre de documentation [en ligne]. Disponible sur : <http://www.abc-lefrance.com/Centrededoc/centredocsom.htm> (consulté le 09.09.03)  
Centre de documentation sur le cinéma offrant, en ligne, plus de 1000 dossiers, très riches, présentant des films, notamment du dispositif Ecole et cinéma :

fiche technique, résumé, critiques parues dans la presse, interviews, filmographie du réalisateur... (recherche par titres ou réalisateurs)

- Réalise, pour les 800 salles françaises classées Art et Essai et à la demande de l'Association française des cinémas d'art et essai, un catalogue évolutif de fiches sur les films d'auteurs pouvant intéresser les jeunes spectateurs. Pour le moment 200 fiches ont déjà été livrées.

- Envoi sous 48 heures, sur simple demande de documentation sur des films (plus de 17 000 films sont déjà répertoriés), des réalisateurs, des courants esthétiques...

- Peut réaliser dossiers de presses pour préparer des soirées-débat

- ❖ **CRAC** (Centre de recherche et d'action culturelle) de Valence [en ligne].  
Disponible sur : <<http://www.crac.asso.fr/image/sommaire.htm>>. Consulté le 09.12.2003.  
Informations sur les dispositifs nationaux en direction du jeune public et dossiers sur les films du dispositif Ecole et cinéma.
  
- ❖ **MINISTERE DE LA CULTURE**. Culture.fr : cinéma en ligne].  
Disponible sur : <<http://www.culture.fr/Groups/cinema/home>> (consulté le 09.09.2003).  
Portail sur le cinéma.